NIGER
Une histoire d'uranium

DIPLOMATIE
Mickey d'Orsay

EUROPE
Frontex Dura lex sed lex

NOTRE-DAME
La résurrection

PERSPECTIVES

#2

ENSEIGNEMENT
CRISE DE MANQUE DE PROFS

LIBAN
L'AGONIE

ÉLECTIONS AMÉRICAINES

PAS DE SOUCIS!

REECH | Influence at the heart of Marketing performance

LES VOIX DE L'INFLUENCE

PODCAST

A écouter juste ici

Rédaction :
Hannah AMIOT, Amélie BERNARDINI BAYLAC, Léna BINELLI, Aliénor BONJOUR, Estelle CASADO, Maxime COSSÉ, Eloi COUPRY, Maelys COURPOTIN, Lilas COURROT, Lou DOUSSY, Emma GAGLIARDO, Agathe HENRIOL, Flora LACROIX, Jean LE NAIL, Mathis LYKO, Naslat MAROINE, Lola MARTEAU, Alexandre MARTINEZ, Zoé MILLION, Clarisse MONTLOUIS-FÉLICITÉ, Nicolas PESCE, Rayane POISSON, Edmond SUREAU.

Directeur de la rédaction
Éric OUZOUNIAN

Directeur artistique
Étienne HÉNOCQ

Directeur de la publication
Marc JARAUD

Visuel de couverture
Le Désespéré,
Peinture de Gustave COURBET (1843).
Collection privée d'investissement.
Crédit : Wikipedia

Impression :
Novembre 2024

ÉDITO

Le 20 janvier 2025, Donald Trump effectuera son retour à la Maison Blanche et pourra ainsi s'affranchir, en capacité qu'il est de le décider seul, de la quasi-totalité des nombreuses poursuites qui le cernent. À quelques mois près, il esquive donc la prison, rappelant ainsi John Gotti, l'ancien boss de la famille Gambino, que les médias américains surnommaient le « Teflon Don » pour son incroyable capacité à échapper aux juges. Ayant probablement bien lu Machiavel, Beaumarchais avait écrit à propos des hommes politiques : « Ah ! la politique c'est l'art de créer des faits ; de dominer, en se jouant, les événements et les hommes ; l'intérêt est son but ; l'intrigue son moyen. »

La folie est partie intégrante de la politique, de l'empereur romain Caligula qui nomma son cheval consul à Kim Jong Un qui fit exécuter son oncle au canon de DCA, mais le come back de Trump interroge sur la folie collective.

Celle de l'abandon de la mémoire collective, de la faillite de l'école, du mépris de l'environnement et de l'insouciance à l'égard de la montée des nationalismes. Le nationalisme, c'est la guerre, disait François Mitterrand lors de son dernier discours devant le parlement européen. Sur de nombreux points de fixation géopolitique, les bruits de bottes se font chaque jour plus sonores. Folie des hommes, folie des peuples, folie de l'histoire qui ne se répète pas mais qui bégaie, selon la citation apocryphe attribuée à… Karl Marx.

SOMMAIRE

CRÉDIT PHOTO ELOI COUPRY

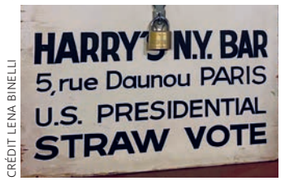

CRÉDIT LENA BINELLI

CRÉDIT : AILURA

CRÉDIT : YANIS LARRAS

4 **DÉSERT MÉDICAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE**
Depuis mai 2024, la crise médicale en nouvelle-calédonie s'aggrave.

10 **EMMANUEL MACRON : MICKEY D'ORSAY**
Le président a effectué des changements dans la diplomatie française, parfois critiqués.

30 **PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES DEPUIS PARIS**
Comment les expatriés américains vivent-ils les élections américaines depuis la capitale française.

44 **LES CHRÉTIENS AU LIBAN : UN POIDS DANS LA BALANCE**
Entre conflits et crise politique, quelle place occupent les chrétiens au Liban ?

66 **VERS UN #METOO DU TENNIS DE TABLE**
Les agressions sexuelles touchent aussi le milieu du tennis de table.

72 **PAS DE MÉDAILLES POUR LE SPORT-SANTÉ**
L'inactivité physique se propage en France malgré l'engouement des JOP de Paris 2024.

78 **LES JEUX VIDÉOS DÉCHAÎNENT LES PASSIONS**
L'eSport est le nouveau terrain de jeu des sponsors.

98 **PARIS EN VERT : DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS**
Dans la capitale, de nouvelles interdictions sont mises en place pour les voitures.

112 **LE RÉTRO EN VOGUE**
La fascination pour le *vintage* s'impose dans le monde culturel

118 **SEXUALITÉ EN EHPAD : POURQUOI CE SILENCE ?**
Les rapports sexuels entre résidents d'EHPAD est un sujet tabou mais essentiel.

NOUVELLE-CALÉDONIE

LA CRISE DE L'ACCÈS AUX SOINS S'AGGRAVE

Alors que la France est touchée par un manque de professionnels de santé, la Nouvelle-Calédonie voit ce problème s'aggraver. Les évènements qui ont débuté en mai dernier ont accéléré une crise déjà existante sur le territoire en matière d'accès aux soins.

LOU DOUSSY

"*Le pire est à venir*" a averti le 28 août 2024, la représentante du patronat calédonien, Mimsy Daly, lors de l'université d'été du Medef, à Paris. La situation en Nouvelle-Calédonie, déjà tendue depuis des mois, a explosé le 13 mai. Des émeutes ont éclaté alors que l'Assemblée nationale devait se prononcer sur une révision constitutionnelle prévoyant une réforme du corps électoral vivement contestée par les indépendantistes de l'île. 11 personnes sont mortes dans cet archipel de 270 000 habitants et de nombreux dégâts matériels sont à déplorer. Selon une étude récente de l'Institut de la statistique calédonien (ISEE), un salarié sur 6 a perdu son emploi entre mars et septembre. Les conséquences économiques sont terribles et les liens humains sont abîmés.

« *Toutes les aides publiques sont coupées. Le domaine de la santé est en faillite et les aides sociales s'arrêtent les unes après les autres. C'est une urgence sociale, pas uniquement économique* » précise Mimsy Daly à France Info en août dernier. Les événements exacerbent des problèmes déjà ancrés dans le système de santé calédonien. Entre désert médical croissant, et tensions sociales, le territoire se retrouve dans une situation de crise sanitaire sans précédent.

De par son statut, la Nouvelle-Calédonie est autonome en matière de santé. Toute la protection sociale est gérée par la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT). En son sein, le Régime Unifié d'Assurance Maladie et Maternité (RUAMM) assure une couverture maladie-maternité à toutes les personnes exerçant une activité professionnelle,(fonctionnaires, salariés, ou travailleurs indépendants), ou bénéficiant d'un revenu de remplacement (chômage, retraite). En cas de besoin, les malades sont évacués en Australie ou en Hexagone, pour des soins ne pouvant être assurés sur place. On parle alors d'EVASAN. Les personnes sans revenu, ou à revenu extrêmement modeste, dépendent pour leur part de l'aide médicale gérée par les provinces. Cependant Sonia Backès, présidente de l'assemblée de la Province sud (ancienne secrétaire d'État à la Citoyenneté dans le gouvernement d'Elisabeth Borne), a annoncé en juillet 2024 ne plus pouvoir payer l'aide médicale. "Et ce tant que le gouvernement n'aura pas payé ses dettes."

> **Le Centre Hospitalier du Nord (CHN) a fermé 50% de ses lits.**

Le Centre hospitalier du Médipôle de Dumbéa est le principal hôpital de Nouvelle Calédonie, il est dans une commune près de la capitale Nouméa, dans le sud. Avec le manque d'offre de soin ou la difficulté de circulation sur le territoire durant les événements de mai 2024, l'héliportage est parfois inévitable.

CRÉDIT PHOTO : DELPHINE MAYEUR / AFP

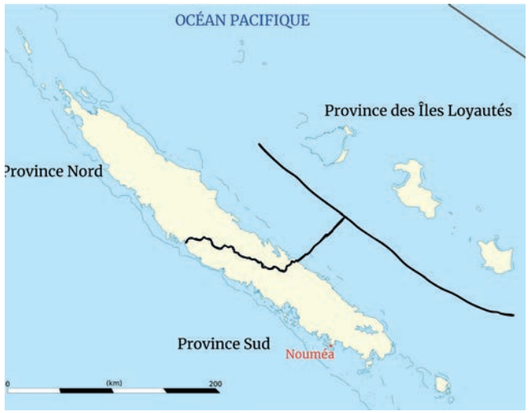

CRÉDIT PHOTO DR

La Nouvelle-Calédonie est une française située à 22 000km de l'Hexagone. Elle se compose de trois Provinces. Selon l'INSEE, en 2019, la Province Nord compte 49 910 habitants, la Province Sud compte 203 144 habitants et la Province des Îles compte 18 353 habitants.

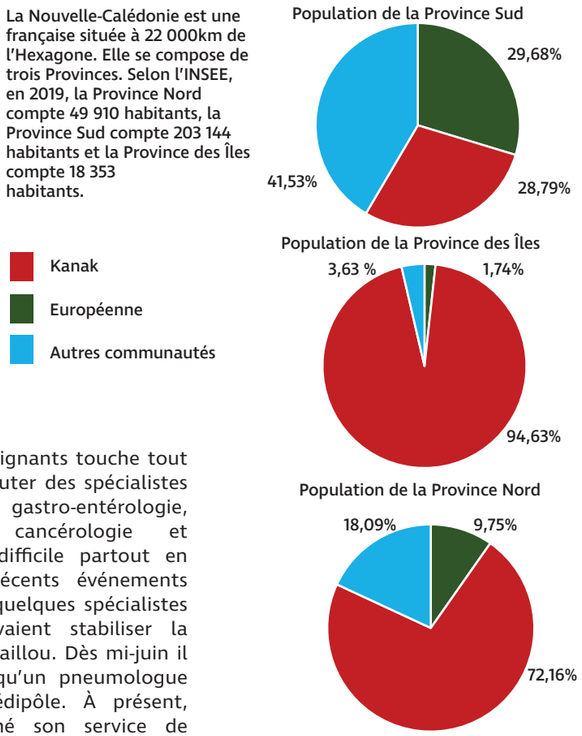

Une offre de soin catastrophique

En matière d'accès au soin, chacune des trois provinces connaît des spécificités : le secteur libéral est très développé dans le sud sur les communes autour de la capitale Nouméa. Là, se trouvent le principal hôpital (le Médipôle) et l'unique clinique. Tandis qu'en provinces Nord et Îles Loyauté, les soins sont essentiellement assurés dans des centres médico-sociaux. Les disparités entre la capitale et les autres territoires sont flagrantes. Les médecins en poste dans des zones reculées expriment souvent leur frustration face à des conditions de travail difficiles. La situation des petits hôpitaux de Koumac et Poindimié (province Nord) illustre ces limites : s'ils sont équipés pour les soins de proximité, ils ne peuvent assurer la plupart des services spécialisés, rendant l'évacuation sanitaire vers Nouméa souvent inévitable.

Le docteur Thierry De Greslan, président de la Commission Médicale d'Établissement (CME,) explique que "*l'offre de soin est catastrophique*". Désormais, les centres médicaux-sociaux (CMS) du nord n'ont plus que 5 médecins sur les 17 postes offerts, et sur les 30 CMS il n'y en a même pas 10 qui fonctionnent. Le centre hospitalier du nord (CHN) a fermé 50% de ses lits. Ils n'opèrent plus que les interventions d'urgences, il n'y a plus de programmé. Enfin les urgences de Koumac et Poindimié sont fermées la nuit.

Le manque de soignants touche tout le territoire. Recruter des spécialistes en pneumologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, cancérologie et cardiologie est difficile partout en France et les récents événements ont fait fuir les quelques spécialistes trouvés qui devaient stabiliser la situation sur le Caillou. Dès mi-juin il ne restait plus qu'un pneumologue sur cinq au Médipôle. À présent, l'hôpital a fermé son service de gastroentérologie. Le service d'ophtalmologie ne compte plus qu'une interne qui s'occupe seulement des urgences. En oncologie il n'y a plus personne, alors des visios sont faites avec l'hôpital parisien de la Salpétrière pour valider les chimios."*On faisait 25 à 30 chimios par jour, l'effondrement que ça représente est colossal*". Il reste un pneumologue, accompagné d'un médecin généraliste qui l'aide. Un nouveau médecin burundais a été recruté récemment. "*On fait de plus en plus de recrutements de médecins étrangers francophones*" précise le Dr. De Greslan.

Sur le plan paramédical il y a habituellement un déficit pendant l'été métropolitain. Il peut atteindre les 18/30% car environ 10% des personnels paramédicaux font du

CRÉDIT PHOTO ELOI COUPRY

Page précédente, en bas et ci-contre : «Il y a plus de 200 maisons, 900 entreprises et 600 véhicules sinistrés depuis le début des émeutes», estimait le président du comité des sociétés d'assurances, Frédéric Joudain en juin 2024 lors d'un entretien sur Nouvelle-Calédonie La Première.

CRÉDIT PHOTO NATHALIE APPOLLODORUS

"turn over", ils viennent avec un sac à dos et s'en vont. Aujourd'hui, et alors que l'hiver hexagonal est normalement la meilleure période de recrutement en Calédonie, le Dr De Greslan estime qu'il manque environ 20% d'infirmier.e.s. "*On a 100 infirmières en moins, donc on a dû fermer 100 lits sur 437 lits*" ajoute-t-il.

Par ailleurs, le manque de soignants et les nombreux départs entraînent une chute du nombre de malades. Il y a moins de prévention et de dépistages, donc les malades viennent plus tard, pour des complications. Pour pallier cette difficulté, des téléconsultations sont mises en place. Emmanuel Tjibaou, député de la Province nord, explique cependant que cette solution n'est que partielle : les téléconsultations ne sont pas toujours suffisantes.

Les différents blocages et le couvre feu qui est toujours en place (à partir de minuit désormais) constituent une autre explication de cette baisse de patients. Par exemple, il y a davantage d'accouchements en dehors du CHT qu'auparavant. "*On est passé d'un accouchement à domicile tous les deux mois à deux ou trois par mois. Les femmes accouchent chez elle et ça se passe mal.*" témoigne le Dr De Greslan. Emmanuel Tjibaou indique qu'il y a paradoxalement, une augmentation du nombre de patients au CHN de Koné. Les femmes viennent davantage accoucher là-bas. Les événements étaient plus violents et les blocages étaient plus présents dans le sud que dans le nord, ce qui explique ce phénomène.

Une politique de santé critiquée

Bertrand Cuanca, directeur de la branche santé de la CAFAT, lui, explique que le principal problème de ce système de santé est que le RUAMM est "*né déficitaire*". Il nécessite des réformes structurelles de grande ampleur, qui n'ont jamais été mises en place . Le problème du financement du RUAMM fait l'objet de débats politiques réguliers, et dans l'attente d'une réforme d'envergure, chaque année, des mesures ponctuelles permettent au système de santé de tenir le coup. Par exemple, la Chambre territoriale des comptes explique que pour combler le trou du régime d'assurance maladie, la Nouvelle-Calédonie, ainsi que l'agence sanitaire et sociale, mettent régulièrement la main à la poche.

Les médecins déplorent un manque de politique de santé bien définie et de statistiques de santé. Il n'y a pas d'observatoire de la santé. Ils aimeraient une augmentation de salaire ou le retrait des conventionnements.

Le secteur à honoraires libres, avec un reste à charge pour les assurés, qui existe dans l'hexagone et permettrait aux spécialistes d'être mieux rémunérés, a été refusé sur le Caillou pour éviter, d'instaurer une "santé à deux vitesses". Le territoire manque donc d'attractivité pour attirer les médecins. Et ce problème s'aligne sur un problème plus global, national,

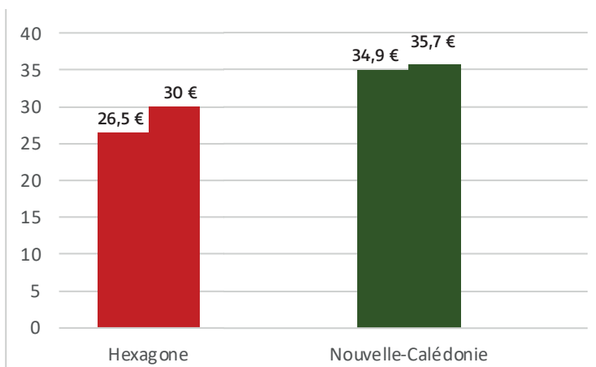

Coût moyen d'une consultation chez le généraliste

Au vu des difficultés du RUAMM, il y a très rarement eu des revalorisations des tarifs des professionnels de santé et ce, malgré l'explosion de la vie chère. Malgré la différence de rémunération, en Nouvelle-Calédonie, les médecins généralistes estiment qu'ils ont un pouvoir d'achat inférieur de 30% à celui de leurs collègues installés dans l'Hexagone. C'est l'une des données qui ressort d'études menées par le syndicat des médecins libéraux qui réclame une augmentation de 20% des tarifs .

CRÉDIT PHOTO DELPHINE MAYEUR / AFP

A Motor Pool, à Nouméa, un homme armé d'une batte de baseball surveille un barage «de voisins vigilants». Alors que des barrages indépendantistes se sont formés au niveau de plusieurs routes du pays ralentissant et parfois bloquant la circulation, des barrages de miliciens se sont formés pour «protéger» les quartiers de possibles feux ou cambriolages.

qui est le manque de professionnels de santé. Pour Bertrand Cuanca, c'est sûr : "*les événements ont amplifié un problème qui existait déjà. La Calédonie ne fait plus rêver, et n'est plus intéressante financièrement.*"

Pour contrer le manque de personnel, un dispositif de conventionnement a été mis en place en 1994. Les professionnels de santé ne pouvaient s'installer sur Nouméa ou le Grand Nouméa sans l'accord de la CAFAT. Pendant des années, les listes d'attente pour obtenir ce conventionnement étaient pleines. Désormais, même lorsque la CAFAT accepte (et elle le fait systématiquement) personne ne vient.

Où sont les médecins calédoniens ?

Les médecins calédoniens manquent. Depuis plusieurs années, la Nouvelle-Calédonie a mis en place des programmes pour encourager ses jeunes à suivre des études de santé en métropole, espérant qu'ils reviennent ensuite travailler au pays. Une première année commune des études de santé (PACES) a été ouverte sur le territoire, ainsi que l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Mais finalement assez peu de médecins calédoniens sont revenus sur le territoire. Les études étant longues (jusqu'à 12 ans), les futurs médecins font souvent des rencontres ou prennent des habitudes qui les empêchent de revenir sur le Caillou. Pour y faire face, les internes ou externes calédoniens sont toujours acceptés en priorité. Le Médipôle travaille avec Bordeaux pour une politique de retour régulier sur l'île : l'objectif est de régler une partie du billet d'avion, qui pour le moment est à charge des étudiants. Aussi, une bourse d'étude a été offerte en 2023 par la province des îles à sept jeunes calédoniens, qui ont intégré une prépa médecine à Dijon. L'objectif est de mettre fin à la pénurie de médecins aux Loyauté. Malheureusement, durant les événements, l'IFSI a brûlé.

> **Je déménage à contre coeur**
> - DOCTEUR L. BESSON, PÉDIATRE CALÉDONIEN

Mais les médecins qui partent actuellement ne sont pas uniquement des personnes fraîchement arrivées. Certains habitent sur le territoire depuis plus de 20 ans et ont quand même choisi de partir. Leur conjoint.e a perdu leur travail, la situation économique inquiète ou encore la colère les fait partir. "*Il y a une blessure narcissique*" explique le Dr. De Greslan. L'investissement des soignants envers la population locale semble être méprisé par une partie de la population. "*La fatigue, le sens même de leur travail est en faillite. Avec ces événements ils ont l'impression qu'on leur dit "dehors"*."

Cette colère, le docteur Laurent Besson, pédiatre installé en Calédonie depuis 18 ans, la ressent. "Je déménage à contre-coeur" dit-il. Mais convaincu qu'il n'y a plus d'avenir ici, Laurent a décidé de rentrer en Hexagone dans les alentours de juin 2025. Laurent dénonce "*un racisme anti-blanc*" qui aurait explosé durant les évènements.

"*Il y a plein de signes qui montrent que les parents depuis longtemps vomissent sur les blancs et la France, et les enfants enregistrent tout ça. Pourtant depuis que je suis en Nouvelle-Calédonie, je ne l'avais jamais ressenti.*"

Les premières semaines, le médecin a dû soigner de jeunes émeutiers, victimes de brûlures, de traumatismes crâniens ou de "*visages abîmés aux flash balls*". Le Dr Besson explique avoir

> **Comprendre l'autre pour mieux le soigner**
> -- EMMEANUEL TJIBAOU, DÉPUTE DU NORD

fait son travail normalement, mais il a été sidéré de constater que malgré la violence des blessures ces jeunes ne voulaient qu'une chose : retourner au milieu des émeutes, dans la rue. Une de ses patientes a perdu son père, tué durant les émeutes. Le pédiatre explique que psychologiquement c'est difficile car la peur de l'autre s'installe des deux côtés.

"*Il n'y a plus de sincérité, plus de confiance, le vivre ensemble est cassé.*" dit-il. Cependant le médecin nuance : "*Dans le cadre de mon travail en pédiatrie tout se passe très bien. Mon rapport avec mes collègues, quelle que soit leur couleur ou parti politique, n'a pas changé. On est resté soudés. Je répète souvent "Si la Nouvelle-Calédonie ressemblait à mon service de pédiatrie, je n'aurais pas envie de partir*".

D'autres partent parce qu'ils ont eu ou ont toujours peur. Le docteur Yann Polfrit, pédiatre en Calédonie depuis 18 ans, en fait partie. Il est parti très vite après le début des événements de mai dernier. Son fils fera sa rentrée scolaire en Hexagone cette année. "Je ne leur (les indépendantistes) pardonnerai pas." dit-il. Yann Polfrit a eu peur, pour lui et pour sa famille. Il est resté sur les barrages plusieurs semaines et dormait avec une barre à mine, effrayé à l'idée que quelqu'un vienne brûler sa maison. Ce sentiment d'insécurité constant a fait naître en lui "d*es sentiments que je ne connaissais pas avant : la terreur et le racisme*" dit-il gêné. Les événements ont accéléré son déménagement qui était déjà prévu mais dans trois ans pour suivre son fils au début de ses études supérieures.

D'autres témoignages de médecins sont plus optimistes quant à l'avenir du territoire et du vivre ensemble. Ils ne croient pas en la métaphore de "*l'huile et l'eau*" de Sonia Backès pour parler des blancs et des kanak. Eux, ont des investissements dans le territoire, un.e conjoint.e qui travaille sur place, des enfants qui ne veulent pas partir, sont contents du système ou simplement aiment leur vie ici.

Culture française occidentale et culture traditionnelle kanak : un équilibre difficile

Malgré les nombreuses années vécues sur le territoire, le Dr. Y. Polfrit se rend compte ne s'être jamais réellement intéressé à la culture kanak et ne pas avoir d'amis kanak (ou caldoche). Il ne s'en était pas rendu compte avant et ce qu'il prenait pour le vivre ensemble calédonien n'était peut-être qu'une illusion. Comme lui, le Dr. Besson, fait ce constat : "*Nous vivions depuis 24 ans côte à côte.*"

Emmanuel Tjibaou admet que l'histoire calédonienne est encore sensible. La barrière de la langue et le manque de connaissance de la culture kanak entrave le lien entre les médecins occidentaux et leurs patients locaux. Pour améliorer le vivre ensemble et l'intégration des personnels soignants hexagonaux, la province nord organise régulièrement des rencontres avec son personnel et le sénat coutumier pour accueillir les nouveaux.

Des travaux avec certains médecins sont aussi réalisés pour construire un pont entre la médecine occidentale et la médecine traditionnelle kanak. "*Comprendre l'autre pour mieux soigner*".

En plus de la médecine occidentale, la médecine traditionnelle kanak reste largement pratiquée, en particulier dans les zones rurales. Dans les tribus, la santé est envisagée de manière holistique, mêlant soin du corps et de l'esprit. Mais faute de politique d'intégration réelle, la médecine kanak est souvent marginalisée.

Emmanuel Tjibaou explique la différence d'approche entre ces deux soins ainsi : "*Lorsque l'on va voir un médecin, l'occidental demande en premier "où avez-vous mal?" et le tradipraticien kanak demande "qui êtes-vous?"*." Ce qui est considéré par les occidentaux comme étant une croyance est une réalité aux yeux des kanak. Et "*les deux se complètent*".

Ce sont ces notions de relation et d' échanges qui sont à la base de la société traditionnelle. L'omnipotence du monde ancestral amène chaque être humain à se penser dans une filiation qui le relie aux générations antérieures, à ses ancêtres, auxquels il est redevable de la vie elle-même mais aussi de son entretien (se nourrir, se soigner, se défendre ...). La perception du corps est particulière et pudique.

Dans la société Kanak, comme dans toute société, la maladie, et plus généralement le malheur, demandent un sens. Cette recherche de sens n'annule pas le diagnostic, mais elle est nécessaire dans le processus de guérison. Le spécialiste recherche une correspondance entre le réseau social (les obligations, les devoirs au sein de la société) et les malédictions (sanctions envoyées par les ancêtres). La maladie est perçue comme un désordre, bien plus large que biologique.

Dans "Anthropologie de la maladie : regard des gens de Maré sur le diabète de type II", Romain Kuhm explique que de nombreuses pratiques de santé visent à prévenir les maladies et ne nécessitent pas le recours à un spécialiste, la pharmacopée familiale et le respect des règles coutumières en sont la base. Les mesures estimées comme préventives sont très fréquemment suivies. La médecine occidentale ne peut améliorer son approche en termes d'éducation et suivi thérapeutique de la population, que si elle prend en compte le pluralisme médical existant sur l'île. La communication est essentielle pour protéger les patients, vérifier la compatibilité des médicaments et sensibiliser sur les pratiques traditionnelles plus dangereuses. Par exemple, au début de chaque nouvelle année, on assiste aux purges à base de plantes ou à l'eau de mer afin de « *purifier le corps* ». Ces pratiques, parfois décriées et contestées, méritent d'être étudiées et analysées.

La difficulté de l'accès aux soins, flagrante sur un territoire qui cumule les handicaps d'être petit et très éloigné de l'Hexagone, est aussi la résonance d'un problème économique, social et culturel que la crise liée aux dernières émeutes n'a fait que renforcer.■

DIPLOMATIE FRANÇAISE
UNE HISTOIRE DE POUVOIR

Peinte en 1533 par Hans Holbein le Jeune, la peinture «Les Ambassadeurs» est un double portrait de Jean de Dinteville, ambassadeur français (entre autres), et Georges de Selve érudit et diplomate français.

CRÉDIT : WIKIPÉDIA

Depuis le début de son mandat, Emmanuel Macron a entrepris de nombreux changements concernant la diplomatie française. La réforme des corps diplomatiques en fait partie. Le ministère des Affaires étrangères, situé sur la ligne de front, subit les conséquences de ces actes.

LOLA MARTEAU

Pour la seconde fois, le peuple américain a élu Donald Trump à la Maison Blanche. Cette élection apportera de multiples changements géopolitiques dans un monde qui en connait actuellement beaucoup. Les risques de conflits augmentent et sont de plus en plus susceptibles de dégénérer vers une confrontation mondiale. Or la mission des diplomates est précisément d'éviter ce type de situation. La France, actuellement en pleine crise diplomatique, sous la présidence d'Emmanuel Macron, aura donc besoin de toutes les compétences dont elle s'est récemment privée.

> “Macron n’a pas de diplomatie, c’est un type qui change d’opinion toutes les 24h”

La réforme des corps diplomatiques mise en application à partir du 1er juillet 2022, est inédite dans l'histoire de la diplomatie française. Elle consiste à ce que désormais, tous les postes jusqu'ici réservés aux conseillers des Affaires étrangères et aux ministres plénipotentiaires (ambassadeurs), puissent être envisagés par des administrateurs de l'État. Cette réforme comprend deux grands changements : d'une part la mise en avant d'une mobilité entre les ministères, d'autre part la disparition des deux corps historiques de la diplomatie française, celui de ministre plénipotentiaire (ambassadeur) et celui de conseiller des Affaires étrangères, tous deux faisant partie de la catégorie A+, qui deviennent administrateurs de l'État.

“On voit que Monsieur Macron se replie sur ce domaine pour qu’on parle de lui et qu’il continue d’exister”

Au ministère des Affaires étrangères, comme dans les autres ministères, quatre catégories sont présentes, les A+, A (secrétaires des Affaires étrangères), B (secrétaires des systèmes d’informations et de la communication) et C (adjoints administratifs). La réforme concerne seulement la catégorie A+ représentant dorénavant les administrateurs de l’État du cadre d’Orient. Le cadre d’Orient correspond aux personnes ayant des compétences dites “rares”. Cela s’apparente généralement à la maîtrise d’une langue étrangère peu commune.

L’initiateur de cette réforme, Emmanuel Macron affronte en 2022 une grève des diplomates devant le quai d’Orsay contre la réforme de la haute fonction publique qui, à terme, entraînera la disparition de ces deux corps diplomatiques. La France n’est pas une superpuissance, mais son statut de membre permanent du conseil de sécurité de l’ONU et de puissance nucléaire rend sa diplomatie réputée pour son expertise. La France dispose d’un excellent outil diplomatique correspondant à son poids sur la scène internationale. Le pays a ainsi réussi à s’imposer parmi les plus grands.

La volonté de tout contrôler

Emmanuel Macron, depuis le début de son mandat, cherche lui aussi à se pousser du col sur la scène internationale. On le verra aux côtés des dirigeants des plus grandes puissances mondiales tels que Vladimir Poutine et Justin Trudeau, par exemple. Le Président montre alors dès le départ son intérêt pour les relations internationales. Avec cette réforme, il affirme son pouvoir et remet en cause la diplomatie telle qu’on la connaissait.

Pierre Thenard, administrateur de l’État (anciennement appelé “conseiller de l’État”) et directeur du collège des Hautes Etudes de l’Institut Diplomatique, affirme : *“Macron n’a pas de diplomatie, c’est un type qui change d’opinion toutes les 24h”*, il poursuit, *“Il n’écoute personne, sa politique est un désastre.”*

CREDIT : AGORAVOX / FLICKR

Cette réforme très critiquée ne serait pour autant pas anodine. Marc Lavergne, directeur des recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), estime que cela pourrait partir d’un sentiment personnel du président, d’un souhait de *“vouloir asseoir son pouvoir”*. *“Macron ne veut pas de domaines qui lui échappent, contrairement aux autres présidents qui se reposaient sur les ambassadeurs et avaient confiance en eux”*, il poursuit *“On voit que Monsieur Macron se replie sur ce domaine pour qu’on parle de lui et qu’il continue d’exister.”*

Un avis que partage l’ancien diplomate Bernard Miyet. Ce dernier a connu une carrière qu’il définit comme “multilatérale”, en mobilité entre différents postes. Il sera notamment consul général à Los Angeles, directeur de la communication au ministère des Affaires étrangères, secrétaire général-adjoint des Nations Unies et chargé du département des opérations de maintien de la paix à New York. Le diplomate s’interroge sur la place que prennent la politique et l’amertume personnelle du président au sein de cette réforme. Pour cause, il se remémore un évènement arrivé avant celle-ci. *“Je ne sais pas ce qu’étaient les intentions d’Emmanuel Macron, mais je pense qu’il a eu un traumatisme. Au début de son précédent mandat, il avait envisagé de nommer l’écrivain Philippe Besson, mais il s’était heurté à toute une série de blocage”*. Alors peut-être cette réforme était un moyen pour le Président d’avoir un contrôle absolu sur ce ministère des Affaires étrangères qui était jusqu’à présent beaucoup moins sous le contrôle de l’Élysée avec une certaine *“indépendance d’esprit”*, comme le qualifie Pierre Thenard.

Cette réforme peut ouvrir la porte à *“plus de politisation et au pire à plus de relations personnelles et de népotisme”*, relate Bernard Miyet. Le risque, selon lui, est qu’à l’avenir les gouvernements se servent de cette réforme pour faire passer leur politique avant les métiers diplomatiques.

Pour Valérie Jacq, secrétaire générale de la CGT – MAE (deuxième syndicat le plus représenté au quai d’Orsay), cette situation se fait déjà ressentir. D’après elle, le ministère est désormais *“un instrument politique de l’Élysée”* et n’a plus d’influence sur les prises de décisions d’Emmanuel Macron. La politique de non-alignement, qui caractérisait les Affaires étrangères depuis De Gaulle, est ainsi remise en question. La diplomatie et les syndicats s’affaiblissent ainsi fortement, *“on le voit bien avec les déclarations anti-fonctionnaires du nouveau ministre”* relate-elle.

Elle illustrera notamment plusieurs exemples de cette instrumentalisation du ministère des Affaires étrangères de la part de l’Élysée. Julien Steimer, directeur général de l’administration

HUBERT VEDRINE

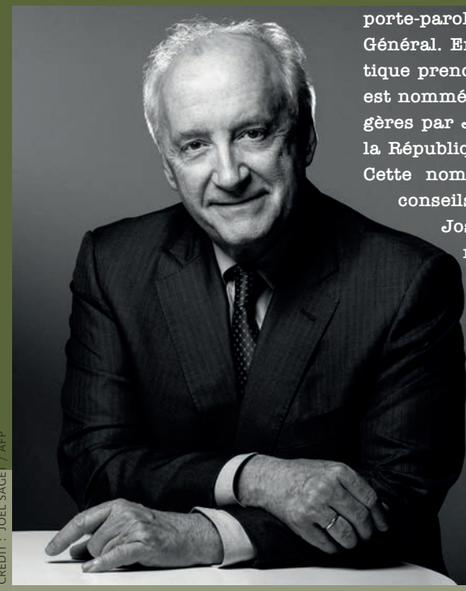
CREDIT : JOEL SAGET / AFP

Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères.

Hubert Védrine a effectué la majorité de sa carrière au ministère des Affaires étrangères. En 1979, le septuagénaire débute au sein de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques au quai d’Orsay. Il quitte le quai d’Orsay pour l’Élysée deux ans après, à l’appel de François Mitterrand pour le nommer conseiller diplomatique. Il restera au côté du président jusqu’en 1995, soit 14 ans. 14 années où Hubert Védrine a eu l’occasion de devenir porte-parole de l’Élysée puis Secrétaire Général. En 1997, sa carrière diplomatique prend un autre tournant quand il est nommé ministre des Affaires étrangères par Jacques Chirac, président de la République française à cette époque. Cette nomination a eu lieu sous les conseils du Premier ministre Lionel Jospin. Hubert Védrine reste ministre des Affaires étrangères jusqu’en 2002. L’année suivante, il crée une société de conseil en stratégie géopolitique et travaille ainsi avec plusieurs grandes entreprises françaises. Pendant sa carrière diplomatique il a également écrit des livres sur ses expériences et son expertise.

Lors d’un podcast RTL appelé *«La diplomatie française en quête de cap», publié en mars 2024, l’ancien ministre analyse la situation actuelle. « On est habitué au fait que le président considère qu’il a le droit, la possibilité, la légitimité de parler de façon disruptive, donc de lancer des idées pour voir la réaction. On l’a vu avec l’Ukraine »* , relate-t-il, il poursuit, *« Après, je ne suis pas son porte-parole et c’est toujours très délicat de commenter : gouverner les démocraties, c’est quasiment impossible aujourd’hui, et quand on n’est pas en fonction, on n’a pas tous les éléments sur les positionnements réels des uns et des autres. Sur le dossier du Moyen-Orient notamment, la France ne peut pas faire tellement plus que ce qu’elle a déjà fait sur l’humanitaire et l’incitation à la trêve. Ce sont les pays arabes qui ont une responsabilité : ils ont fait de Gaza une bombe à retardement entre les mains de l’Iran. Alors que les pays européens sont timorés sur la question, la France joue en ce moment le rôle le plus utile possible. »* ■

au ministère des Affaires étrangères depuis 2022, était à l’origine très éloigné des carrières diplomatiques. Ce dernier, directeur de différentes assurances AXA de 2013 à 2022, a néanmoins accédé à ce poste.

Autre cas surprenant, celui de Jean-Noël Barrot, ministre actuel des Affaires étrangères. À la suite des élections législatives anticipées, il est élu, en plus de son rôle de ministre, président de la commission des Affaires étrangères à l’Assemblée nationale. Jean-Noël Barrot est donc actuellement chargé du contrôle de son propre ministère. La séparation des pouvoirs, principe fondamental de la démocratie, est alors directement remise en cause. Introduite par Montesquieu, cette théorie vise à séparer les différentes fonctions de l’État afin de limiter l’arbitraire et d’empêcher les abus liés à l’exercice de missions souveraines. Cette séparation des pouvoirs est d’ailleurs, en France, une valeur constitutionnelle puisqu’elle est présente dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen de 1789.

Une réforme sans grande pertinence.

La réforme a-t-elle réellement un impact sur le Quai d’Orsay ? D’après les diplomates interrogés pour cette enquête, dont Bernard Miyet, les changements que la réforme apporte au niveau de la mobilité entre les ministères étaient déjà présents, ce dernier en est d’ailleurs la preuve. *“Sans réforme, j’ai pu le faire”*, affirme-t-il. Après avoir passé la majorité de sa carrière hors du quai d’Orsay, l’ancien directeur des opérations de maintien de la paix à l’ONU estime que la réforme ouvrira sans doute plus le ministère et créera davantage de possibilités, mais que cela a toujours été réalisable.

Lucas, secrétaire des Affaires étrangères d’Orient, souhaitant rester anonyme, affirme quant à lui : *“Des énarques dont le quai d’Orsay n’est pas le corps d’origine, il y en a en réalité depuis longtemps.”* Cette réforme n’est donc pas un changement majeur. L’existence des postes dit “de détachement” en est d’ailleurs la preuve. Le détachement permet d’accéder à un emploi relevant d’un autre corps ou cadre d’emplois dans la même

“Sans réforme, j’ai pu le faire”

“Nous sommes le ministère qui a été le plus sacrifié

fonction publique ou dans une autre fonction publique. Cette “option” n’est en rien liée à la réforme et est utilisée entre les ministères depuis un certain temps.

Alors, les réelles intentions derrière cette réforme restent encore floues et questionnables. Pour Valérie Jacq, il n’y a pas de doute : “*On sent cette volonté d’une technocratie qui est basée beaucoup plus sur la communication avec les tweets, les réseaux, ce qu’on va pouvoir diffuser, plus qu’une analyse de fonds*”. D’ailleurs, Emmanuel Macron a lui-même évoqué lors de la conférence des ambassadeurs de 2022 qu’entre autres la réforme permettrait « *d’agréger le métier de diplomate avec des compétences extrêmement pointues dans les réseaux sociaux, les technologies, l’épidémiologie* ».

Une communication que l’on retrouve d’ailleurs au sein même du ministère des Affaires étrangères. Des “affichages” positifs cachant une vérité qui l’est un peu moins. Depuis plusieurs années, même avant la réforme, le ministère des Affaires étrangères s’affaiblit. *“Nous sommes le ministère qui a été le plus sacrifié”*, affirme Valérie Jacq. Depuis des années, les conditions de travail se dégradent au quai d’Orsay ; grande concurrence, sous-effectifs, charges de travail intensives. Le ministère a perdu plus de 30 % de ses effectifs en 10 ans, d’après la secrétaire générale. *“C’est un ministère de l’urgence où les gens sont stressés en permanence”*, livre Lucas.

CREDIT : GREGROOSE / PIXABAY

Caricature d’Emmanuel Macron réalisée à l’aide d’une IA.

Bien avant que la réforme ne passe, les catégories B et C du ministère sonnaient déjà l’alarme. Valérie Jacq se souvient que cette situation était déjà présente en 2016 lorsqu’elle a accédé à ce poste. Pour autant, elle soulève l’hypocrisie des diplomates qui ne se sont révoltés que quand cela les a touchés personnellement, avec l’arrivée de la réforme des corps diplomatiques. *“Il y a une culture hiérarchique très imposante au quai d’Orsay, on ne mélange pas les torchons et les serviettes”*, livre-t-elle.

Revirement de situation ou force de persuasion ?

En 2022, les grévistes revendiquent avant tout les conséquences négatives que cette réforme aura sur la politique étrangère française. La perte d’une certaine expertise, notamment si les personnes n’ayant pas eu de carrières diplomatiques accèdent à des postes tels, qu’ambassadeurs, très prisés au sein du ministère. *“Je persiste à croire qu’il y avait une très grosse dose de corporatisme dans cette révolte. Tu ne veux pas que quelqu’un prenne ta place”*, relate Lucas. Avec la possibilité de mobilités entre les ministères, les diplomates craignent que la concurrence déjà très importante au quai d’Orsay ne s’accentue.

Pierre Thenard pense lui que les postes les plus compliqués, les *“postes à moustiques”* comme il les appelle, reviennent aux *“vraies diplomates de métiers”*. Les personnes extérieures au ministère n’ayant pas les compétences pour ces postes à difficultés accéderont alors aux “meilleures ambassades”. Ainsi, les administrateurs de l’ État du cadre d’Orient passeront de postes très avantageux grâce à leur compétence rare en langues étrangères, à des postes compliqués dans des zones du monde reculées.

Pour autant, comment expliquer que la majorité des diplomates aient finalement accepté cette réforme. Pierre Thenard, prochainement retraité, a lui-même accepté de passer de “conseiller de l’État” à “administrateur de l’État”. Il explique alors les “dessous” de cette réforme et comment l’État a su faire force de persuasion. Quand la réforme des corps diplomatiques est passée, le gouvernement d’Emmanuel Macron a proposé à Pierre Thenard

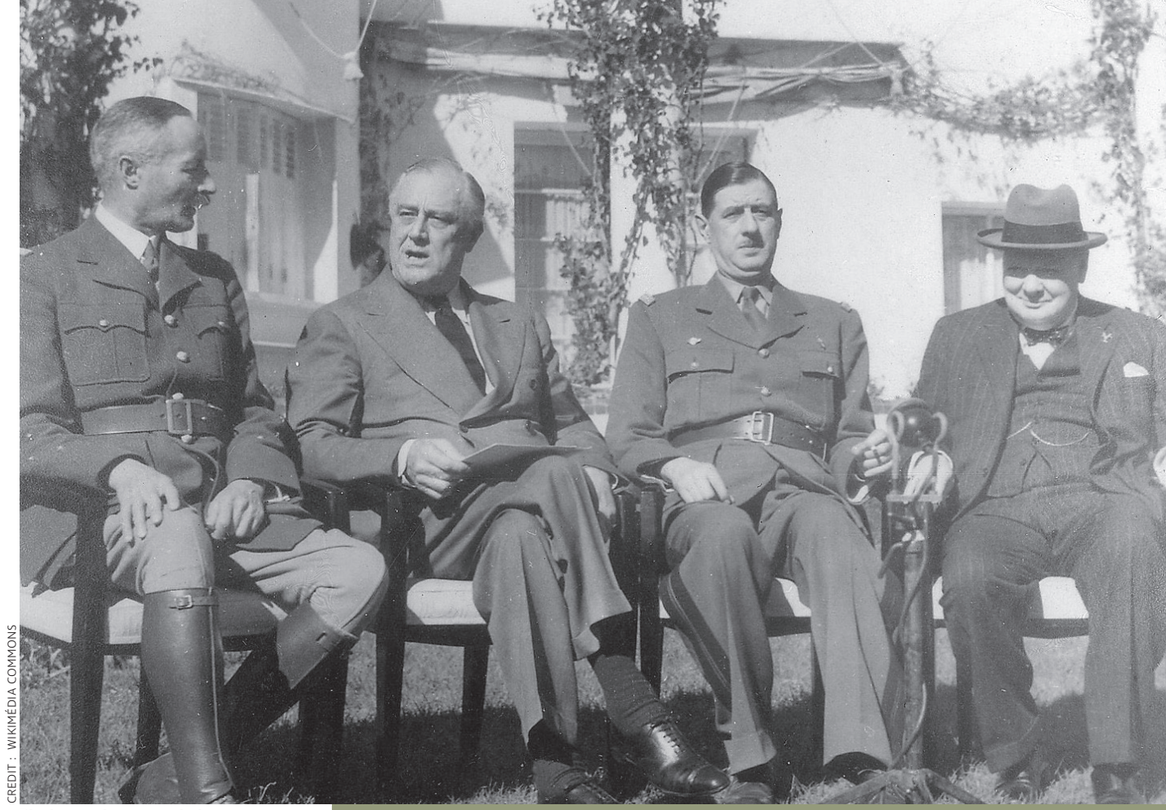

CREDIT : WIKIMÉDIA COMMONS

Photographie issue de la conférence de Casablanca (1943) : de gauche à droite, le général Giraud, le président Roosevelt, le général de Gaulle et le Premier ministre Churchill.

et autres conseillers de l’État s’ils voulaient rester conseillers des Affaires étrangères hors catégorie ou accéder au nouveau poste d’administrateur de l’État qui mélange tout le monde. Si ces derniers acceptaient de devenir administrateur, ils avaient *“un petit cadeau”*, livre Pierre Thenard. La plupart touchait 70 points d’indices supplémentaires environ s’ils

“Si on acceptait on recevait un petit cadeau”

acceptaient de devenir administrateurs de l’État. Sachant que la valeur actuelle du point d’indice est de 4,9, ces “nouveaux administrateurs” ont obtenu une augmentation salariale de 344 euros par mois. *“Ils ont accouché d’une souris financière, on a acheté les diplomates avec une meilleure rémunération en les nommant administrateurs de l’État”* affirme Valérie Jacq.

Une situation qui crée de la jalousie en interne puisque les catégories A+ sont payées davantage que les catégories A (non-concernées par cette réforme) pour l’occupation des mêmes postes.

À l’intérieur du quai d’Orsay, les syndicats tentent de faire entendre leur voix pour changer les choses, mais un affaiblissement continu entre les organisations syndicales et l’administration se fait ressentir. *“On se retrouve de plus en plus contraint d’avoir recours juridique pour obtenir gain de cause”*, alerte la secrétaire générale de la CGT-MAE. Une situation d’ailleurs défavorisée face au paysage syndical complètement éclaté au quai d’Orsay où l’on retrouve la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires, l’ASAO, la CFTC et l’ASCC.

Un avenir donc incertain au sein du ministère, mais aussi pour la diplomatie française. Selon Marc Lavergne, la diplomatie d’Emmanuel Macron modifie fortement les relations internationales. *“C’était le rôle de la France de poser un élément important de l’échiquier moral : un rôle de paix”*, il poursuit, *“il y aurait un besoin de France pour essayer de mater un équilibre entre les super grands, dans l’Europe et dans le monde.”*

L’évènement récent opposant la France à Jérusalem, survenu le 7 novembre 2024, illustre parfaitement l’état de la diplomatie française actuelle. Deux gendarmes français ont été interpellés par deux policiers israéliens à Jérusalem, sur le domaine d’Eleona appartenant à la France. Jean-Noël Barrot, ministre des Affaires étrangères qui devait visiter ce lieu, a finalement refusé à cause de la présence “inappropriée” de ces policiers israéliens. Il estime que cette action constitue un incident diplomatique. Le ministre était en visite pour, entre autres, “cultiver les liens avec Israël”. Jugeant cet incident “inacceptable”, le Premier ministre s’entretiendra prochainement avec l’ambassadeur israélien afin de résoudre le conflit. Cette situation n’est pas sans rappeler la visite de Jacques Chirac à Jérusalem en 1996. Comme pour Jean-Noël Barrot, le président avait refusé de rentrer dans un lieu (cathédrale Sainte-Anne) en raison de la présence de policiers israéliens. ■

PLACE BEAUVAU

Échiquier dont le roi est au centre

CRÉDIT KLIMKIN

Au cœur du pouvoir

Dans la Vème République, le ministre de l'Intérieur occupe un poste clé au sein du gouvernement en raison de ses prérogatives. Cyber sécurité, renseignement, Police, sécurité civile, immigration, culte : son domaine d'intervention est vaste. Ce pouvoir engendre souvent de nombreux abus. Malgré cela, passer par la place Beauvau c'est avant tout s'assurer d'un avenir politique. **AMÉLIE BERNARDINI BAYLAC**

« *Je ne suis pas un roi mais je suis plus illustre que la plupart d'entre eux* ». Joseph Fouché, ministre de la Police sous Napoléon, fondateur de la police moderne, est sûrement l'homme le plus opportuniste de son temps. Une soif de pouvoir insatiable, une ruse sans pareille, un usage de la force démesuré : il n'a aucune limite. En bref, toutes les qualités requises pour être ministre de l'Intérieur.

À la fin de l'Ancien Régime, le département de la Maison du roi était déjà appelé « *département de l'intérieur* ». « *La création du ministère de l'Intérieur remonte à l'époque de la Révolution française, le 7 août 1790* » indique Jean Garrigues, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université d'Orléans. « *C'est François-Emmanuel Guignard de Saint-Priest, alors secrétaire d'État à la Maison du Roi, qui est nommé au poste de ministre de l'Intérieur* » poursuit l'ancien président du Comité d'histoire parlementaire et politique ».
À ce moment précis, le ministère s'intéresse à ce qui concerne l'intérieur du territoire. Il prend alors en charge les élections, la police, les questions commerciales et économiques, ainsi que le culte. Au fil des régimes politiques établis, les missions attribuées au ministère de l'Intérieur changent. En 2024, il occupe une place centrale au sein du gouvernement.

D'importantes prérogatives : socle d'un rôle aux enjeux capitaux

De nos jours, le ministère de l'Intérieur assure le maintien et la cohésion des institutions du pays au sein du territoire français. D'après le site officiel du ministère « *ses missions s'articulent aujourd'hui autour de deux grands axes : administrer le territoire et garantir la sécurité des citoyens et des biens* ». Xavier Bioy, professeur de droit constitutionnel à l'Université Toulouse Capitole I, nous éclaire concernant les textes qui définissent le rôle de l'occupant de l'hôtel de Beauvau. « *Il n'est pas défini par un seul article de la Constitution, mais se déduit de plusieurs textes comme des lois organiques et des textes réglementaires* ».

L'article 20 de la Constitution française précise que le gouvernement « *détermine et conduit la politique de la Nation* ». Il est alors responsable devant le Parlement. « *Cet article constitue le point de fondation du pouvoir exécutif, dans lequel le ministre exerce, évidemment, des fonctions centrales* » précise-t-il. L'article suivant établit que le Premier ministre délègue aux ministres des responsabilités précises. C'est dans ce cadre qu'il se place sous l'autorité du Premier ministre et exécute les directives gouvernementales.

« *L'article L2211-1 et suivants, quant à eux, fixent les compétences du ministre de l'Intérieur en matière de sécurité publique, de maintien de l'ordre, et de gestion des collectivités locales.* » indique Xavier Bioy. Ces articles établissent également les relations entre le ministère de l'Intérieur et les préfets.

Les missions du ministère sont précisées dans l'article 1 du décret du 1er juin 2022. Le décret de 2013 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur apporte des précisions sur le fonctionnement du ministère. Ainsi, on y apprend qu'il dirige la direction générale de la police, de la gendarmerie, de la sécurité intérieure, des étrangers en France et la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Thomas Guénolé, politologue, confie que « *Le poste de ministre de l'Intérieur est l'un des plus puissants du gouvernement. Il commande la police et le renseignement sur tout le territoire* ». Le simple fait de diriger des services tels que la DCRI (Direction centrale du renseignement intérieur) explique qu'il dispose « *d'informations abondantes sur de nombreux habitants du pays. À cela s'ajoutent tous les fichiers tenus par les divers services de police* ». Le ministre a, en effet, accès à des bases de données stratégiques, comme les fichiers de personnes recherchées, ou les fichiers S, dont on a souvent entendu parler au moment des attentats.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il peut autoriser certaines écoutes téléphoniques, surveiller des communications électroniques, ou bien, utiliser la géolocalisation. « *Il supervise également les outils d'identification et de contrôle de la population* » ajoute Thomas Guénolé. Il a accès aux fichiers tels que le FPR (Fichier des personnes recherchées), qui regroupe les individus faisant l'objet de mesures de surveillance ou de contrôle judiciaire.

Ses missions de contrôle d'immigration impliquent aussi un accès privilégié aux systèmes de contrôle des étrangers. La place Beauvau supervise les systèmes d'enregistrement des passeports biométriques et des cartes d'identité, incluant des données personnelles sensibles.

Tous ces procédés sont toutefois soumis à des réglementations et encadrés par des lois afin d'en éviter l'abus. Si tant est que cela soit efficace.

Portrait de François-Emmanuel Guignard, Comte de Saint-Priest devient le premier ministre de l'intérieur français en 1790

DR

CRÉDIT MICHEL GANGNE / AFP

Gerbes de fleurs et lettres laissées le 4 décembre 1987 en hommage à Malik Oussekine.

Pouvoir et abus

Lorsque nous l'interrogeons concernant la possibilité d'abus de pouvoir de la part d'un ministre de l'Intérieur, au cours de l'histoire, le politologue cite l'affaire Pierre Pucheu. 1944, la dictature pronazie du Maréchal Pétain est déjà mise en place. « *Pierre Pucheu créée les Sections spéciales, chargées de réprimer les résistants, notamment communistes* » indique-t-il.

Des cas plus récents font également état d'abus de pouvoir. En 2015, le média d'investigation Disclose, révèle l'utilisation de technologies de reconnaissance faciale par la police française. Selon nos confrères, le logiciel utilisé provient d'une entreprise israélienne, souvent utilisé par les services de sécurité pour des missions de contre-terrorisme et de surveillance dans des zones sensibles. Cette technologie s'appuierait sur des algorithmes, capables d'identifier des visages dans une foule ou à partir de photos de basse qualité.

Selon Anthony Caillé, enquêteur de police judiciaire et secrétaire général de la CGT police, cette pratique doit être condamnée. « *Je ne suis pas un fervent défenseur de la vidéo surveillance en général, encore moins si elle sert à la reconnaissance faciale. Le principe de liberté doit primer* » martèle le fonctionnaire. Il confie également que la vidéosurveillance ne sert, que rarement, la police. « *Le coût de la vidéosurveillance est exorbitant pour un rendu quasi-nul* ». Une caméra coûte en moyenne plus de 20 000 euros, installation comprise. La France en compte environ 1,5 million, les calculs sont vite faits.

Selon lui, ce débordement dans le champ d'action du ministère n'est pas un cas isolé. « *Le préfet des Alpes-Maritimes a été condamné plusieurs fois par le tribunal administratif concernant le contrôle migratoire* » précise-t-il. Le fonctionnaire évoque également un abus dans les arrêtés préfectoraux interdisant les manifestations de soutien à la Palestine. Au cours de l'année, le tribunal administratif de Nice a annulé de multiples arrêtés délivrés par le préfet des Alpes-Maritimes. Concernant les violences policières, Anthony Caillé reconnait l'existence de ce fléau « *elles ne doivent pas avoir lieu lorsqu'elles ne sont pas légitimes* ». Il affirme : « *De plus en plus de dossiers disciplinaires sont instruits pour ces faits-là* ». Sans donner de chiffre, l'homme dit avoir « *l'impression d'en entendre parler davantage* ». Du côté des sanctions, « *Moins on est gradés, plus on est sanctionnés, et inversement* » ajoute le délégué syndical.

Selon le politologue Thomas Guénolé, la volonté d'étouffer ces affaires est assez ancienne. « *Il existe au moins un cas flagrant datant de 1986* ». Lors de manifestations de grande ampleur, Malik Oussekine, étudiant de 22 ans, a été frappé à mort par des membres de la brigade des voltigeurs motocyclistes. « *Initialement, le ministère de l'Intérieur a tenté de minimiser l'incident. Ce n'est qu'après une forte pression publique que les responsables ont été jugés et condamnés* » précise l'universitaire.

Selon le site gouvernemental Vie Publique, en 2022, l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) a traité environ 1 065 enquêtes judiciaires liées à des violences policières en France. Cependant, très peu de ces affaires aboutissent à des sanctions pour les policiers concernés. « *565 manquements ont été relevés, dont 20 % sont liés au devoir d'exemplarité. L'IGPN a proposé le renvoi de 112 agents devant le conseil de discipline* ». Concernant les signalements reçus sur la plateforme PFS dédiée aux usagers, sur 6 843 signalements, seuls 929 concernaient « *l'usage excessif de la force* ».

Lorsque nous interrogeons le délégué syndical concernant ses relations avec le ministère de l'Intérieur, il nous fait part de sa colère : «*La hiérarchie considère que nous ne sommes pas représentatifs. Nous ne siégeons pas au CSA donc nous n'avons aucun moyen de la rencontrer* ». La CGT police est donc empêchée de transmettre des axes d'amélioration au ministère. Anthony Caillé, qui dénonçait récemment sur X « *une hiérarchie déconnectée* », regrette la primauté de ses intérêts politiques. « *On ne peut pas mettre de côté le fait qu'en 25 ans, il y ait un peu plus de 30 000 policiers en moins* » affirme le fonctionnaire. Celui-ci déplore une incapacité totale à exercer une mission de service public correct. En dépit de cette incompréhension entre police et ministère, l'hôtel de Beauvau constitue un point de passage stratégique pour une carrière politique.

Le Premier ministre Michel Barnier, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau et le préfet des Alpes-Maritimes Hugues Moutouh visitent le Centre de Coopération Policière et Douanière de Vintimille

CRÉDIT VALERY HACHE / AFP

Un tremplin pour la suite d'une carrière politique

Passer par le ministère de l'Intérieur c'est s'assurer d'un avenir politique. L'engagement pour des sujets mobilisateurs, comme la sécurité, explique sa popularité.

Thomas Guénolé, docteur en sciences politiques précise : « *En France, objectivement, selon les enquêtes de victimation de l'INSEE, l'insécurité est assez faible* ». Nous avons par exemple moins de 1000 homicides par an dans tout le pays, pour une population de 68 millions d'habitants. « *Mais les crimes les plus graves et les plus spectaculaires sont fortement médiatisés* » poursuit-il. Par conséquent, des millions de Français croient que l'insécurité est très élevée, bien que la quasi-totalité ne la subisse pas dans la vie quotidienne. En répondant à cette peur, un ministre de l'Intérieur qui défend une ligne ultra-répressive devient très populaire.

Plusieurs exemples illustrent cette ascension politique. « *Le cas de Nicolas Sarkozy est sans doute le plus parlant* » affirme Thomas Guénolé. En tant que ministre, il gagne en notoriété grâce à sa gestion des émeutes de 2005. Son regard ferme sur la sécurité et l'immigration a contribué à asseoir son image de leader. À la suite de son passage à l'hôtel de Beauvau entre 2002 et 2004, il est élu président de la République en 2007.

Le ministre du Budget possède également un grand pouvoir. C'est une fonction où l'on sait tout. Passer du Budget à l'Intérieur, une belle façon de se frayer un chemin vers l'Élysée. Nicolas Sarkozy avait suivi ce schéma. Reconnaissons-lui une belle ascension, que lui a envié Gérald Darmanin.

L'actuel occupant de la place Beauvau, Bruno Retailleau, se retrouvera-t-il, lui aussi, au somment de l'Etat ? Les paris sont ouverts. ■

Bruno Retailleau est devenu ministre de l'Intérieur le 21 septembre 2024

CRÉDIT CHRISTOPHE ENA / AP

Des policiers trainent un homme durant une manifestation à Paris

CRÉDIT AMEER AL-HALBI / AFP

VERS LA FIN D'UNE PRÉSENCE RADIOACTIVE

Les montagnes d'Aïr, dans le nord du Niger. Une région riche en ressources naturelles.

JOSHUA STEVENS / NASA EARTH OBSERVATORY

Le 31 octobre dernier, Orano, l'entreprise détenue en majorité par l'état français et spécialiste des combustibles nucléaires a annoncé la suspension de son activité au Niger. En cause, l'arrivée au pouvoir d'une junte militaire à l'été 2023 qui a refusé de renouveler les contrats d'exploitation des mines. Cette décision met fin à 70 ans d'une présence française quasi sans partage au Niger, autour des ressources primaires. **MATHIS LYKO**

La France, pays pionnier du nucléaire et jadis modèle de l'autosuffisance est aujourd'hui complétement dépendante de l'uranium extérieur. En 2019, 70 % de l'électricité française vient du nucléaire, opéré dans les 56 réacteurs présents sur le territoire. À titre de comparaison, le nucléaire est la 3ème source de production mondiale d'électricité à hauteur de 10%. Une ultra-dépendance développée dans la deuxième moitié du 20eme siècle par une politique du « tout nucléaire ». L'uranium est primordial, nécessaire pour l'électricité française. Sans lui, plus d'éclairage public, plus de services dans les hôpitaux, et plus de batterie sur les téléphones.

Pour mieux comprendre l'exploitation française d'uranium à l'étranger, il faut remonter en 1945. Au moment où la course à l'arme atomique et au nucléaire est aussi celle du rayonnement international. La France débute à ce moment l'exploitation sur son territoire de gisements en sous-sols. L'objectif est d'extraire un concentré d'uranium, appelé *yellowcake*. Cette poudre jaune est ensuite « enrichie », après plusieurs étapes de traitements chimiques. L'uranium enrichi est utilisé dans presque tous les réacteurs de recherches, dans ceux produisant de l'électricité ainsi que dans le processus de création de la bombe atomique.

Une politique « tout nucléaire ».
Au même moment, le gouvernement français adopte un programme nucléaire, à visée militaire et civile. En ce sens, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est créé le 18 octobre 1945 par le Général de Gaulle, qui place à sa tête Frédéric Joliot-Curie (Haut-Commissaire à l'énergie atomique) et Raoul Dautry (administrateur général). C'est cet organisme qui débutera, en 1968, l'exploitation de la Mine d'Arlit, dans la région d'Agadez au Nord du Niger. En 1967, une filiale du CEA, Somaïr, est créée dans le seul but d'exploiter la mine d'Arlit. Au niveau militaire, le véritable départ du programme nucléaire à lieu en 1954, sous l'impulsion de Guy Mollet et de Pierre Mendès-France. Il aboutit au premier lancement d'une bombe A par la France, le 13 février 1960 à Reggane, lors de l'opération Gerboise Bleue. Ce lancement accélèrera la signature des accords d'Evian de 1962, marquant la fin de la guerre d'Algérie. Avec la perte du territoire et du pétrole algérien, la France décide de se tourner vers ses anciennes colonies africaines pour l'exploitation des ressources primaires. La plupart de ces pays, dont le Niger, ont obtenu leur indépendance en 1960. Le 3 août 1960, Hamani Diori est élu à la tête de l'Assemblée nationale de la République du Niger.

> **LA POLITIQUE DE L'ÉPOQUE N'EST PAS CELLE DE L'EMPATHIE.**
>
> MARC LAVERGNE, DIRECTEUR DE RECHERCHE ÉMÉRITE AU CNRS, ET PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Nommé par Charles de Gaulle, Jacques Foccart devient secrétaire général de l'Elysée aux affaires africaines et malgaches à partir de 1959. « Monsieur Afrique », use de tous les moyens, jusqu'à l'emploi de la force pour maintenir les intérêts français dans les anciennes colonies. Foccart est considéré comme l'instigateur de nombreuses interventions militaires et coup d'Etat sur le continent. Il murmure aux oreilles des présidents africains, ses amis, et fait le pont avec la République. Cette politique, communément appelée Françafrique par ses détracteurs, est une manière péjorative de dénoncer un néo-colonialisme français. « *La politique de l'époque n'est pas celle de l'empathie. Le Niger à de l'uranium, et les entreprises ne sont pas là pour faire le bonheur des populations locales* » décrit Marc Lavergne, directeur de recherche émérite au CNRS, et professeur à l'université de Tours.

Malgré l'indépendance, le pays reste sous le giron français. D'abord au sein de la Communauté Française entre 1958 et 1960. Puis de manière plus insidieuse, par un soft-power culturel et financier, et par la conclusion d'accords commerciaux avec l'Hexagone. Parmi eux, un traité de coopération, signé le 24 avril 1961 par Mouddour Zakara et Valery Giscard d'Estaing, respectivement secrétaire d'état à l'intérieur nigérien et secrétaire d'Etat aux finances. Cet accord

stipule que « *La République du Niger (..) et la République française sont convenus de maintenir, pour une période de cinq ans renouvelable, leurs relations commerciales dans le cadre d'un régime préférentiel réciproque, basé sur la libre circulation et la franchise douanière, l'octroi de contingents et de prix garantis* ». Cela permet à la France, et aux entreprises exploitantes de bénéficier d'avantages sur l'importation d'uranium. Le même jour, un accord de coopération militaire est conclu entre la France, la République du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey (actuel Bénin). Ce dernier défini une liste de produits stratégiques et de matières premières pouvait passer sous la protection militaire française à tout moment. Parmi eux, les hydrocarbures, soit le pétrole, l'uranium et d'autres minerais.

Pour Raphaël Granvaud, auteur du livre Areva en Afrique (2012), la France use de sa position de grande puissance dans ces tractations commerciales.
« *Dès le départ, c'est une relation fortement inégalitaire* » explique-t-il. Pour la mine d'Arlit, la part de l'Etat Nigérien n'a jamais dépassé les 40 %. En 2023 par exemple, SOPAMIN (Société d'exploitation Nigérienne) possède 36 % de la mine, le reste appartenant à Orano Mining (ex-Cogema).
Au cours des années 70, le désaccord entre les deux pays tourne également autour du prix de l'uranium. La France, par l'intermédiaire de la Cogema, veut payer au plus bas. De son côté Hamani Diori, président nigérien depuis l'indépendance, veut faire monter les enchères. « *Le président Nigérien considérait que l'uranium du pays avait une valeur stratégique qui dépassait sa valeur strictement marchande. On ne peut que lui donner raison sur ce point, car la ressource a permis à la France, de développer son parc électronucléaire* » rappelle Raphaël Granvaud.
Ce jeu de force diplomatique prend fin en 1974, avec le coup d'Etat qui renverse Hamani Diori. Le 15 avril 1974, le lieutenant-colonel Seyni Kountché prend le pouvoir et installe une dictature militaire. Selon une récente étude de Klaas van Walraven, qui a analysé en profondeur les dossiers Foccart, la France ne serait pas impliquée dans le coup d'Etat de 74, malgré la croyance populaire.
« *Des doutes persistent cependant sur le rôle de la France* », confie l'auteur d'Areva en Afrique. Au pouvoir, Kountché change la relation entre la France et le Niger. L'une de ces premières mesures est de fermer la base militaire française dans le pays. Les accords de défense signés après l'indépendance sont renégociés pour devenir de simples accords de coopération militaire. Il faut attendre 2013 et l'opération Serval puis l'opération Barkhane à partir de 2014, pour voir de nouveau des soldats français assurer la protection des mines nigériennes.
En 1976, la « direction de production » du Commissariat à l'Energie Atomique devient la Cogema (Compagnie Générale des Matières Nucléaires). Cette nouvelle compagnie regroupe l'ensemble des activités du CEA. A savoir, l'exploitation des sols africains et français, ainsi que le retraitement de l'uranium. Malgré les velléités politiques de la junte de s'écarter de la France, l'exploitation des ressources ne cesse pas. En 1974, la Cominak, une filiale de la Cogema est créées, dans le but d'exploiter la mine d'Akouta, au nord du pays. L'extraction débute en 1978. Au cours des années 90, plusieurs autres filiales sont rachetées

FLICKR / DR

Rencontre entre le Général de Gaulle (droite), Léon M'Ba (gauche) et Jacques Foccart, le 7 octobre 1967

LES 3 SITES MINIERS EXPLOITÉS PAR LA FRANCE AU NIGER (2023)

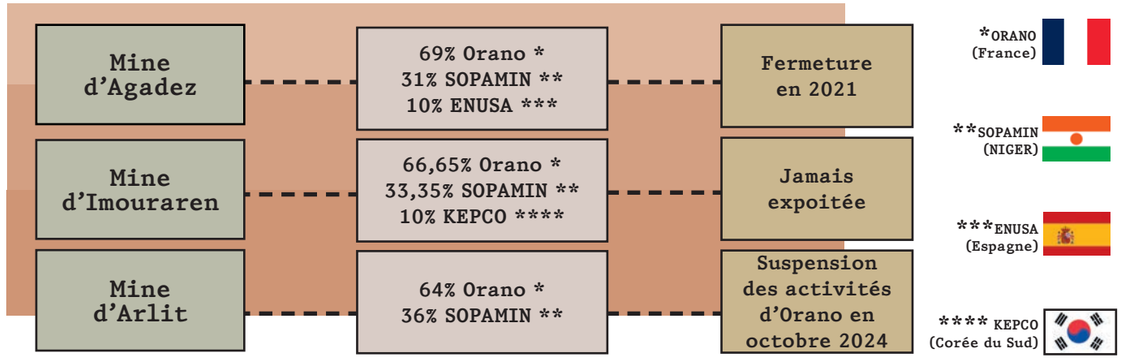

ou créées par le groupe. Parmi elles, Comurhex, qui passe totalement aux mains de Cogema en 1992. Comurhex permet la transformation de l'uranium naturel en un combustible utilisé dans les réacteurs et les armes nucléaires.

Le bouleversement du début du 21ème siècle.

2001. A l'internationale, la bulle internet vient d'exploser, et le monde bascule après les attentats du 11 septembre. Pour l'uranium français, c'est une année charnière. D'un côté, le pays cesse l'exploitation des gisements dans ses sous-sols, devenant dépendant à 100 % de l'étranger. De l'autre, la société Areva est créée. Cette dernière est la fusion de la Cogema, de Framatome et de CEA Industries. Autrement dit, Areva possède désormais toute la chaîne de production de l'uranium. « *Un savoir-faire assez rare qui est réservé à seulement quelques pays dans le monde* », décrit un membre de la communication du groupe. Areva est présent sur toute la ligne, de l'extraction dans les mines étrangères, à l'enrichissement pour le transformer en combustible, jusqu'au traitement et à la création d'un combustible recyclé, le MOX. Cette technologie, apparue dans les années 60, s'est développée en France au début des années 80, après la signature d'un accord entre EDF et la Cogema. L'usine de Melox, créée en 1995 dans le Gard par Cogema est dédiée uniquement au MOX et en est l'une des seules productrices du monde aujourd'hui.

Areva investit massivement en Afrique au cours des années 2000. Entre un projet d'exploration au Sénégal à partir de 2008, l'achat d'une mine en Centrafrique en 2006, ou encore un accord secret pour l'exploration uranifère en République Démocratique du Congo. Pour ce qui est du Niger, une troisième mine vient s'ajouter en 2009 à l'arsenal d'Areva, celle d'Imouraren. A ce moment, le Niger est l'un des premiers pays exportateurs d'uranium mondial, et représente 12 % du chiffre d'affaires d'Areva. Le groupe, qui doit diversifier ses investissements, a besoin de l'uranium nigérien, même au prix de la démocratie. En mars 2009, alors que Mamadou Tandja, président du Niger depuis 1999, vient de balayer la constitution et s'apprête à briguer un troisième mandat, Nicolas Sarkozy présigne le contrat de la mine, renforçant le partenariat d'Areva avec le Niger. Le 18 février 2010, Tandja est renversé par un coup d'Etat militaire. Prévu pour 2012, le début de l'exploitation n'a jamais eu lieu. En 2014, le groupe décide de suspendre les travaux préparatoires de la mise en production de la mine en raison, selon eux, de la baisse du prix de l'uranium.

Areva, une fin moins glorieuse.

Les années 2010 sont à double face pour Areva. L'entreprise multiplie ces investissements, en France et à l'étranger. Mais est entaché par de nombreux. Parmi les déboires du groupe, l'affaire UraMin. Cette start-up canadienne rachetée en 2007 par Areva pour 1.7 milliard d'euros, devait permettre l'exploitation de mines en

> **LE TAUX DE MORTALITÉ LIÉ À DES INFECTIONS AIGUËS SERAIT DE 16,19% À ARLIT, CONTRE 8,54 % AU NIVEAU NATIONAL**
>
> RAPPORT DE LA CRIRAD PUBLIÉ EN 2010

Namibie, en Afrique du Sud et en Centrafrique. Selon Libération, le groupe, dirigé par Anne Lauvergeon, a acheté Uramin en « *dissimulant sciemment des informations à son autorité de tutelle.* » L'investissement se révèle être un gouffre financier pour Areva, car les sites ont en réalité une production quasi-nulle. Les différents scandales politico-financiers plombent l'entreprise, dont les effectifs chutent de près de 75 % en dix ans. « Atomic Anne », la directrice du groupe, ne passera pas le choc. Cette ancienne « sherpa » de Mitterrand, qui l'avait remerciée en lui confiant la tête d'Areva, est soupçonné d'avoir tiré profit du rachat d'Uramin. Son mari, Olivier Fric est quant à lui suspectés de recel, de blanchiment et de délit d'initié après avoir acheté de nombreuses actions de l'entreprise canadienne à bas prix. Outre cette affaire, c'est plus globalement la gestion des sites miniers et ses conséquences qui sont remis en cause par de nombreuses associations et analystes. « *C'est une catastrophe environnementale et sanitaire d'assez grande ampleur, qui est complètement niée, par Areva et par le système hospitalier qui dépend d'Areva sur place* » nous explique Raphaël Granvaud. D'après un rapport publié en 2010 par la CRIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) et Greenpeace, les sites miniers exploités par SOMAÏR et COMINAK ont de fortes conséquences environnementales. Radioactivité élevée des sols, contamination de l'air par le gaz radioactif radon 222, classé cancérigène pour l'homme, ou encore contamination des eaux par l'uranium, des effets qui entraînent de graves problèmes de santés. Une seconde étude de la CRIRAD sur l'exploitation de la COMINAK expose les conséquences pour les habitants. « *Le taux de mortalité lié à des infections respiratoires aiguës serait de 16.19 % à Arlit, contre 8.54 % au niveau national* » peut-on lire dans le dossier. Devant ces faits, un membre de la communication du groupe s'emporte : « *L'entreprise a énormément investi dans le pays. Notamment dans la construction et la médecine. Ce n'est pas l'histoire des méchants qui viennent piller les gentils* ». Les controverses et déboires financiers vont mener le groupe à changer une nouvelle fois de nom, et de stratégie. Areva devient Orano en 2018. La société regroupe toute la chaîne de production relative au combustible nucléaire et est détenue à ce moment, à 90 % par l'Etat français.

Un coup d'état, des Russes, et Orano s'en va.

Ce n'est pas une première. Plutôt une cinquième. Le pouvoir à une nouvelle fois été pris par la force au Niger. En juillet 2023, le président d'alors, Mahomed Bazoum est destitué après un coup d'état militaire. Abdourahamane Tiani, chef de la garde présidentielle, s'autoproclame chef de l'Etat. Ce dernier rebat les cartes des relations entre la France et le Niger, et met à mal les intérêts d'Orano sur le territoire. Pour Marc Lavergne, cette prise de pouvoir est celle d'une élite, militaire et urbaine. « *Tout le pays ne s'est pas soulevé* »

relève-t-il. Cette prise de pouvoir se fait dans l'ombre de la Russie, dont la propagande et la présence s'intensifient dans la région. Quelques jours le coup d'Etat, les slogans pro-russes et anti-français résonnent dans la capitale nigérienne lors d'un rassemblement anti-opération Barkhane. Pour Thierry Combaudon, directeur marketing stratégique du groupe, la situation relève d'un « *problème de représentation de la France qui n'est plus assez influente sur le continent* ». En 2022, un quart de l'uranium européen provenait du Niger, le 2eme pays derrière le Kazakhstan, selon les chiffres de l'Agence d'approvisionnement Euratom (ESA). « *La part du Niger été fortement relativisée ces dernières années mais il reste un fournisseur important pour le nucléaire européen et français.* », résume Raphaël Granvaud.

La junte au pouvoir décide en juin dernier, de retirer le permis d'exploitation de la mine d'Imouranen, à Orano Après quelques mois de flou, le groupe décide début octobre de suspendre sa production d'uranium dans le pays. La frontière entre le Bénin et le Niger étant toujours fermée, les exportations sont impossibles selon eux.
Quelles sont les conséquences directes de ce changement politique pour l'entreprise, et pour l'approvisionnement français ? Pour Didier Julienne, dirigeant de sociétés métallurgiques et minières « *Il n'y aura pas de manque. De nombreux projets sont déjà en route et le stock d'uranium sur le territoire français est suffisant pour s'autoalimenter* ». En effet, Orano s'ouvre depuis sa création à de nouveaux marchés. « *Le groupe à de nombreux gros projets à venir dont la mise en production d'une mine en Mongolie* » relate son directeur en stratégie marketing. Un protocole d'accord autour de la mine de Zuuvch Ovoo en Mongolie, vient d'être signé le 12 octobre par Orano, soutenu par l'Élysée. « *Nous sommes obligés d'anticiper sur le long terme. En raison de notre carnet de commande et pour ne pas subir les événements comme ce coup d'Etat* » explique Thierry Combaudon.

> **25 %**
>
> **de l'uranium européen vient du Niger.**
>
> SOURCE ESA 2022

Le General Abdourahamane Tiani, chef de la junte militaire au pouvoir, célèbre l'anniversaire de son coup d'Etat devant des milliers de partisans, le 26 juillet 2024.

BOUREIMA HAMA / AFP

Ces nouveaux projets seront financés en partie par un apport de 300 millions d'euros de capital de l'état français annoncé le dernier. « *Il s'agit d'un hasard du calendrier, l'investissement était prévu de longue date* » explique le membre de la communication du groupe. Avec cet ajout de capital, l'Etat français passe de 90 à 90,33 % des parts de l'entreprise, faisant reculer de fait les parts de Japan Nuclear Fuel Limited, et de Mitsubishi Heavy Industries, les deux autres investisseurs à 4.83 % du capital de l'entreprise. Cet investissement ne concerne pas seulement le nucléaire, car le groupe ne se cantonne plus qu'aux ressources primaires. Le 17 octobre, Orano Med, filiale du groupe, et Sanofi, le géant du pharmaceutique français ont conclu un accord pour allier leurs forces dans la recherche sur les cancers rares.

Si ces investissements amortissent pour le groupe, le coup de l'arrêt de leur activité au Niger, la situation sur place pose questions. « *La grosse inquiétude qu'on peut avoir et qui est partagée par les associations sur place, c'est que ce soit un prétexte pour Orano pour laisser tomber les maigres projets de réhabilitation des sites pollués qu'elle s'était engagée à mener* », explique Raphaël Granvaud. Le principal projet est celui de la mine d'Akouta, fermée en 2021, après l'épuisement de ses ressources. Pour l'auteur, deux scénarios se dessinent pour l'avenir. La cessation de l'activité par Orano au Niger est une façon de mettre la pression sur la junte, afin d'obtenir des conditions satisfaisantes telles que la réouverture de la frontière avec le Bénin. Ou au contraire, cet arrêt pourrait être une première étape vers le désengagement total de l'entreprise du pays, par manque de perspective.
À l'approche de France 2030, un programme ambitieux sur le nucléaire de demain, qui prévoit la construction de mini-EPR, Orano a annoncé fin octobre avoir créé deux groupes de travail concernant les réacteurs de petites tailles chers à Emmanuel Macron. Mais les énergies renouvelables ne sont toujours pas pilotables, et l'électricité pas stockable. ■

FRONTEX

Les cercueils des migrants noyés en mer pendant le week-end sont évacués du Siem Pilot, un navire désormais utilisé par la force frontalière européenne Frontex, le 24 octobre 2016.

CRÉDIT: STR / AFP

L'ÉCHEC HUMANISTE DE L'EUROPE

Chaque jour, des cohortes de désespérés tentent de traverser la Méditerrannée sur des coquilles de noix afin de parvenir vers un eldorado fantasmé. Pour empêcher les descendants des peuples colonisés de s'installer en Europe, on a créé Frontex, à l'origine pour secourir les naufragés, et maintenant pour les éloigner, de façon dissuasive. Très dissuasive. Des milliers de personnes noyées, malgré le travail acharné des associations de secours aux migrants, et sous le regard de Frontex. **ALIÉNOR BONJOUR**

Frontex est l'agence la plus importante de l'UE, et celle dont la croissance est la plus rapide. Son siège est basé à Varsovie en Pologne, et son conseil d'administration est composé de représentants des États membres de l'UE et de la Commission européenne. Lors de sa création, elle avait pour mandat de soutenir les États membres dans la protection de leurs frontières, et par extension, de sécuriser l'espace européen de libre circulation Schengen. Au fur et à mesure des années, les activités de Frontex ont évolué. Selon le rapport de la Commission de la Coopération Décentralisée Nationale (CNCD) datant de 2021, sa mission s'est peu à peu externalisée, au travers de nombreux accords migratoires entre l'UE et des pays tiers.

Le budget de Frontex est passé de 6,3 millions en 2005 à 845 millions en 2023

Un budget et des moyens techniques colossaux.

Selon ses données, le budget de Frontex est passé de 6,3 millions en 2005 à 845 millions d'euros en 2023. Denis Duez, professeur de science politique et président de l'Institut d'études européennes à l'Université Saint-Louis, analyse que « *Depuis le début des années 2000, on détecte une préoccupation grandissante concernant la migration irrégulière, au sein de l'opinion publique européenne.* » Pourtant, franchir clandestinement des frontières n'est pas un sport récent, et ne montre pas un accroissement particulier, sauf peut-être pour la période 2015-2016. Mais la gestion du contrôle des frontières demeure dans tous les États membres, un enjeu absolument central sur lequel se font et se défont des élections. Aux populistes l'argument xénophobe, aux économistes plus réalistes, la question du financement des retraites par exemple, largement évoqué à l'époque où Angela Merkel avait ouvert les frontières allemandes.

Dans son livre « *Right-Wing Populism in Europe-Politics and Discourse* », la linguiste autrichienne Ruth Wodak explique qu'aujourd'hui, l'une des principales questions sur lesquelles les mouvements et partis populistes se mobilisent est la définition de l'autre. C'est-à-dire que selon elle, «*Ils mettent en évidence la présence d'un ennemi considéré comme étranger – ethniquement, culturellement et religieusement* ». Concernant l'accroissement des financements de l'UE vis-à-vis de Frontex, Denis Duez ajoute qu'il y a « *Un soutien politique des Etats membres à coopérer entre eux, à l'échelle européenne, sur ces questions de lutte contre l'immigration irrégulière, bien plus que sur d'autres questions. Dans ce contexte-là, les moyens de Frontex n'ont cessé d'augmenter* ». Emmanuel Daoud, avocat spécialisé en droit pénal souligne qu'en 2022, la Cour des comptes européenne s'est elle-même interrogée sur le financement de Frontex, et notamment sur l'utilité d'un tel budget.

La CNCD rapporte que d'ici 2027, l'agence devrait disposer d'un effectif de 10 000 officiers armés en plus de son équipement (bateaux, avions, véhicules, matériels high-tech de contrôle, etc.), afin d'effectuer ses missions sur l'ensemble de ses opérations sur terre, mer et dans les airs. Ce corps permanent de garde-frontière n'est pas du personnel détaché par les États membres pour aller travailler au sein de l'agence, mais des personnes engagées par Frontex. Ces gardes-frontières sont désormais en uniforme, et possèdent des armes. «*Le fait d'avoir un corps en arme et en uniforme européen est une première dans l'histoire de l'intégration européenne* », explique Denis Duez.

Initialement, l'agence disposait de navires, qui jouaient un rôle central dans les patrouilles des frontières maritimes de l'Europe. Cependant, «*Les bateaux ont été peu à peu supprimés au bénéfice d'un dispositif de plus en plus diversifié d'avions et de drones afin de surveiller la présence des migrants en mer* », commente Marie-Christine Vergiat, ancienne députée européenne. En octobre 2020, afin de développer sa « *capacité de*

CRÉDIT : WOTDEK RADWANSKI

Des employés travaillent dans la salle de situation du siège de la force frontalière de l'Union européenne Frontex à Varsovie, en Pologne.

surveillance des frontières », l'agence signe deux contrats, de 50 millions d'euros chacun, auprès de constructeurs israéliens, et français (Airbus), pour faire fonctionner des drones. Ces derniers sont équipés d'un système très sophistiqué, permettant l'identification des navires, et d'une autonomie maximale de 36 h. Ils sont ainsi capables de transmettre des images directement à l'agence.

Dans leur enquête récemment exposée à Paris nommée From Sea to Sky, Lorenzo Pezzani et Charles Heller, accusent l'Union européenne d'être passée à la surveillance par voie aérienne pour contourner l'obligation de secours des migrants en mer. Ils font notamment référence à l'article 98 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, stipulant que, « *Les capitaines de navires et les États ont l'obligation de prêter assistance à toute personne en détresse en mer, sans délai et indépendamment de la nationalité ou du statut de la personne (…)* » Ces accusations ont été appuyées par de nombreux acteurs des organisations non-gouvernementales (ONG).

Un mandat jugé incompatible avec le respect des droits fondamentaux.

Depuis des années, de nombreux acteurs comme Migreurop, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) ou encore Médecins Sans Frontières (MSF), dénoncent l'incompatibilité du mandat de l'agence Frontex avec le respect d'un certain nombre de principes inscrits dans la charte européenne sur les droits fondamentaux de 2000. Selon Claire Rodier, co-fondatrice du réseau euro-africain Migreurop et juriste au GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), « *La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit les refoulements de personnes étrangères, et notamment d'une personne qui souhaite demander l'asile. Or, dans les missions de Frontex, figure l'interception des personnes qui tentent de franchir les frontières, notamment les frontières maritimes.* » Il y a donc une incohérence, mise en avant par les ONG, entre « *la volonté de respecter les droits fondamentaux* » annoncée par Hans Leijtens, le nouveau directeur de Frontex, et le fonctionnement du mandat de l'agence.

Marie-Christine Vergiat indique que « *Les conséquences du durcissement des politiques européennes des dernières années, conduisent les personnes concernées à emprunter des routes de plus en plus dangereuses, au grand profit des passeurs* ». Elle ajoute que «*le trafic d'êtres humains est devenu un des plus rentables du monde.*» La coopération opérationnelle de Frontex avec la Libye est ainsi fortement remise en cause. L'agence est notamment accusée d'être complice des agissements inhumains opérés par les forces libyennes envers les personnes interceptées sur la Méditerranée. « *Entre l'Union européenne et la Libye, il y a des accords officiels de coopération policière dans lesquels l'UE finance la formation de garde-côtes libyens, afin de protéger la frontière maritime. Indirectement, ces financements de formation de garde-côte favorisent les pratiques illégales d'interceptions* », explique Claire Rodier. Emmanuel Daoud accuse également Frontex de ne pas respecter les règles de protection, qui interdisent le refoulement des personnes, vers des endroits où elles seront victimes de traitements dégradants.

En 2021, Human Rights Watch publie un rapport concluant que «*environ 10 000 personnes ont été interceptées en mer par les autorités libyennes, et renvoyées de force dans leur pays grâce aux renseignements recueillis par Frontex.* » Depuis plusieurs années, les migrants qui sont interceptés lors de leur traversée sont renvoyés en Libye, puis détenus dans des centres de détention, mis en place par le gouvernement. Les témoignages sur les conditions de vie dans ces prisons sont glaçants. Les personnes détenues y subissent de manière systématique de terribles violences, notamment le travail forcé, les viols et la torture. Selon Emmanuel Daoud, « *Frontex est tout à fait au courant de ce qu'il se passe dans ces centres de rétention.*» À plusieurs reprises, les gardes-côtes libyens ont été accusés de tirer sur des bateaux de migrants, et sur des bateaux d'ONG qui allaient à leur rescousse. «*Ces mêmes gardes-côtes, qui ont été, d'une certaine façon, financés par l'UE*", révèle Claire Rodier.

Une autre des missions de Frontex est d'assister et de soutenir les polices des frontières des États membres de l'UE. Cependant, ces dernières commettent souvent elles-mêmes des actes contraires au droit international. 13 août 2024, des demandeurs

> ***Environ 10 000 personnes ont été interceptées en mer par les autorités libyennes, et renvoyées de force dans leur pays grâce aux renseignements recueillis par Frontex.***
>
> *Human Rights watch*

d'asile arrivés en Grèce par bateau, ont été kidnappés par les gardes-côtes grecs. Jetés dans des camions, déportés, puis laissés pour morts en mer sur des radeaux. Sans eau, ni nourriture, ni gilet de sauvetage. Omer Shatz, directeur juridique de Front-Lex et avocat de droit international, a fait des démarches auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme, pour dénoncer la complicité de Frontex dans les refoulements en mer Égée.

L'agence est également fortement contestée concernant la collecte de ses données. Frontex comptabilise toutes les entrées irrégulières dans le territoire de l'Union européenne. Cependant, une même personne peut très bien franchir irrégulièrement plusieurs frontières, en passant par exemple de la Turquie à la Grèce, de la Grèce à l'Italie, etc. En bref, Claire Rodier explique que « *Bien que les décalages soient difficiles à quantifier, le nombre de personnes qui entrent sur le territoire européen ne correspond pas au nombre d'entrées irrégulières comptabilisées, puisqu'une même personne peut être comptabilisée 3,4,5 fois au gré de son parcours migratoire. De nombreuses ONG ont mis en évidence la fausseté de ces statistiques, que Frontex n'a pas pu contester.* » En 2023, le contrôleur européen de la protection des données, a lui aussi remis en cause la production d'analyse de Frontex, qu'il a qualifié comme « *douteuses* » en raison de « *la faible fiabilité des données collectées.* »

L'ancien directeur de Frontex, accusé de complicité de crime contre l'humanité et torture.

Utopia 56 et la LDH ont porté plainte contre l'ancien directeur de Frontex, Fabrice Leggeri, pour complicité de crime contre l'humanité et torture. Ce dernier a été contraint à la démission en mai 2022, à la suite d'un rapport de l'Office Européen d'Anti Fraude (OLAF). Il est accusé d'avoir menti au Parlement européen, sur l'existence des opérations de push-backs, opérées par l'agence en Grèce. Dans un communiqué, la LDH dénonce que l'agence a « *délibérément dissimulé la gravité des incidents et la commission des exactions commises par les garde-côtes grecs.* » M. Leggeri siège maintenant au Parlement européen sous la bannière du Rassemblement National. Il avait affiché lors de sa campagne, sa volonté de s'occuper tout particulièrement des politiques migratoires. « *Cela en dit long,* indique Brigitte Espuche, coordinatrice de Migreurop, *sur la manière dont il a mené le mandat de l'agence entre 2015 et 2022.* » Marie-Christine Vergiat ajoute que, « *Les choses ont considérablement évolué pendant que M. Leggeri était directeur de Frontex. À partir de son arrivée, le rôle de l'agence a été profondément transformé, avec l'obsession d'empêcher les personnes migrantes d'arriver sur le territoire de l'Union, où ils pourraient notamment demander l'asile.* »

L'Europe, fruit du travail et de la vision de Jean-Jacques Rousseau, d'Emmanuel Kant, ou encore de Victor Hugo, possède une longue et riche histoire de conquête humaniste. L'Union européenne fut créée pour que son sol ne soit plus un éternel champ de bataille, après l'horreur nazie. Et quelques décennies plus tard, les morts d'Auschwitz peuvent se retourner dans leurs tombes, la banalité du mal, évoquée par Hannah Arendt, est de retour dans l'indifférence générale dont l'échec patent de Frontex n'est que la conséquence. ■

Fabrice Leggeri (ci-dessous), l'ancien directeur de Frontex est accusé de complicité pour crime contre l'humanité et torture. De nombreuses manifestation (ci-contre, à droite) de soutien aux migrants ont eu lieu à Paris afin de dénoncer les actions de Frontex.

CRÉDIT : THE LEFT IN THE EUROPEAN PARLIAMENT

CRÉDIT : KENZO TRIBOUILLARD / AFP

Élections in Paris

Les yeux du monde entier étaient rivés sur les présidentielles américaines ce 5 novembre 2024. Depuis le Harry's Bar à Paris réputé pour son Bloody Mary à l'église américaine, les citoyens expatriés américains votent fortement démocrate. Notre chauvinisme français nous amène à penser que l'histoire de notre vieux pays les conduit à ne pas insulter l'avenir, certains d'entre eux ne franchiront plus que rarement l'Atlantique, désespérés qu'ils sont par le chemin que prend leur pays.

LÉNA BINELLI

CRÉDIT DR

Cette photo représente une Bloody Mary sur un comptoir, l'ambiance ressemble à celle du Harry's Bar.

« Sank Roo Doe Noo » demandaient au milieu des années 50 les soldats aux chauffeurs de taxi. Au 5 rue Daunou, là où le célèbre cocktail Bloody Mary a été inventé en 1911 (4 cl Vodka, 12 cl de jus de tomate, 1 cl de jus de citron jaune pressé, et 1 pincée de sel de céleri) le Harry's Bar est incontournable depuis plus d'un siècle pour les Américains expatriés à Paris. Le lieu est un véritable repère pour les Américains, puisqu'il organise tous les quatre ans et cela depuis 100 ans, un vote à la paille pour les élections à la présidentielle américaine. Un vote à la paille est un sondage officieux qui illustre la tendance de l'opinion autour d'un problème ou un candidat. Il peut se faire à main levée, avec des bulletins de papier, en utilisant des boutons ou des cartons de couleur, ou encore par des outils de vote en ligne). Opposant Trump à Harris, ce scrutin plaît aux Américains de passage à Paris, ou installés ici.

Philip et Karen, un couple de new yorkais, genre quadragénaires cool, qui vit entre Paris et New York, aiment cette culture américaine qui se retrouve dans l'atmosphère du bar. En revanche, concernant les élections américaines, ils sont catégoriques : il ne comptent pas voter. Ils expliquent ne pas être investis dans la politique. « *On fait le choix de ne pas voter puisque notre vie n'est plus vraiment là bas, enfin seulement une partie de l'année, bien sur il y a certaines choses avec lesquelles nous avons été en contradiction pendant le mandat de Trump, mais nos enfants ont déménagé en Australie, et on ne vivra pas notre retraite là-bas, on veut finir notre vie autre part qu'en France ou aux États-Unis* », explique-t-il avant de prendre une gorgée de son Blue Lagoon.

Au sujet des candidats à la présidentielle, ils assument avoir, quand même, une opinion sur Trump et Harris, sans trop développer : « *Trump reste un drôle de personnage, mais bon… Adviendra ce qu'il adviendra* ». Ils assurent que, quel que soit le résultat, ils ne se plaindront pas, puisqu'ils n'ont pas voté.

Une jeune femme d'une trentaine d'années, déjà ancrée dans la vie active, qui a grandi dans une petite ville à coté de Washington s'amuse de la grosse malle qui représente l'urne : « *C'est marrant ce concept, en fait, c'est un vote à paille, et seuls les Américains munis de leur passeport ont le droit d'y voter* », dit-elle avant de photographier l'urne devant la grande vitrine où statuent des dizaines de bouteilles d'alcool. Les Français aussi ont eu l'air d'apprécier l'idée : « *C'est cool d'avoir créé ça, en plus les élections américaines sont un évènement qui intéressent le monde entier, vu le monde dans lequel on vit. Tout le monde attend de voir quelle tournure ces élections vont prendre* », assure une étudiante cliente du bar.

La jeunesse, anti-trump ?

Les plus jeunes sont, eux aussi, investis dans ces élections. Rania Andalouby, une jeune étudiante en deuxième année de Master Communication and Projects Manager à l'American Business School (Paris) et créatrice de contenu sur les réseaux sociaux (raniarmt sur Instagram) explique ses craintes quant à l'issue de ces élections. « *J'attends les résultats mercredi, je soutiens Kamala Harris et toute ma famille va voter pour elle. Trump me fait vraiment peur… je ne voudrais pas qu'il soit président encore une fois, au point que ma famille quitterait le pays si Trump était élu* » explique-t-elle craintivement.

La jeune femme de 23 ans se révolte contre les ambitions de Trump à supprimer le droit à l'avortement : « *J'ai vraiment peur que si Trump est élu, cela signifie que dans beaucoup d'états, les femmes ne seront pas en mesure de bénéficier de leur droit à l'avortement* ». Légalisé en 1973 par l'arrêt Roe vs Wade, l'IVG était un droit à l'échelle fédérale. Mais en 2022, la Cour suprême des Etats-Unis annulait cet arrêt fédéral, qui garantissait depuis le droit d'avorter sur tout le territoire, laissant ainsi à chaque état la liberté de déterminer sa propre politique sur l'accès à l'interruption volontaire de grossesse. En revanche, dans une dizaine d'États, dont la Californie, l'État de New York ou Washington, l'accès a été étendu. Les habitants y sont plus protégés. Pendant que dans d'autres états l'intervention a été restreinte (le Texas, la Louisiane ou encore le Mississippi par exemple), et d'autres ont notamment réduit le délai légal.

Rania Andalouby continue : « *Alors que Kamala Harris promet, elle, de s'assurer que cela n'arrivera pas, et que toutes les femmes gardent leurs droits*

« Trump me fait vraiment peur… Je ne voudrais pas qu'il soit encore une fois président »

RANIA ANDALOUBY,
ÉTUDIANTE AMÉRICIANE EXPATRIÉE

CRÉDIT GDJ

CRÉDIT OU ©

où qu'elles soient situées aux États-Unis ». Elle affirme catégoriquement qu'en tant qu'individu, qui plus est une femme, elle ne retournera pas vivre aux États-Unis si Trump est élu. À ses yeux, il constitue une grande menace pour tous les Américains vivant à Paris aussi, puisque leur famille est toujours là-bas : « *Nous avons des cousines, même des sœurs ou des amies qui y vivent encore, donc en tant que femme, ça me touche profondément et je ne voterai jamais pour quelqu'un qui abolit mon droit à l'avortement* ».

Rania Andalouby garde néanmoins un espoir de pouvoir rejoindre sa famille qui vit à Miami, puisque les États-Unis représentent pour elle de grandes opportunités professionnelles, mais encore une fois, pour les quatre prochaines années, cela dépendra du résultat des élections présidentielles… « *L'état politique des États-Unis étant ce qu'il est aujourd'hui, cela ne m'empêche pas en tant qu'Américaine d'imaginer un bon avenir aux États-Unis, parce qu'un bon avenir aux États-Unis est possible. C'est censé être The Land of Dreams* et je crois en mon pays* », conclut-elle le sourire aux lèvres.

Des organisations partisanes pour les expatriés étrangers

Democrats Abroad et Republican Overseas sont deux organisations qui soutiennent chacune leur parti, respectivement les Démocrates et les Républicains, et facilitent la participation politique des citoyens américains vivant à l'étranger. Elles les aident à s'inscrire pour voter, à comprendre les enjeux politiques américains et à s'engager dans la vie politique malgré la distance. Ces deux groupes jouent un rôle majeur pour impliquer les expatriés américains dans les processus électoraux qui se déroulent aux États-Unis contribuant ainsi à la mobilisation de citoyens éloignés de leur pays d'origine. Nicolas Conquer et Fred Hoffman (respectivement porte-paroles des Republicans Overseas en France et des Democrats Abroad) sont les invités du débat de Nicolas Demorand sur France Inter ce mercredi 6 novembre, pour converser des résultats de l'élection.

Cedric Garcia a 25 ans, il suit un cursus BBA Finance à l'American Business School de Paris, lui aussi se confie sur ses sentiments et impressions autour du prisme des élections américaines et de tout ce que le résultat qu'il redoute pourrait engendrer.. Il votera pour Kamala Harris, mais certains membres de sa famille de Floride voteront pour Trump : « *Ils sont d'origine cubaine et maintenant vivent à Miami. Beaucoup de cubains sont partis dans les années 60 pendant la révolution cubaine et ont migré aux États-Unis. Ils constituent une grande partie du parti pro-Trump, en particulier parce que les « hispanico-latinos américains » sont généralement pro-Trump. En Floride également il y a, en plus, cette influence pro-Trump, puisque l'État a une tendance majoritairement républicaine* ». Ce sujet occasionne de grands débats dans sa famille.
Lui n'en démord pas : « *Mais vous savez, Trump est assez dangereux pour les États-Unis et aussi pour le monde en lui-même. Je trouve très effrayant qu'autant de personnes votent pour lui* ».

Le jeune homme affirme que les Américains vivant à l'étranger étant toujours taxés en ne vivant pas dans le pays, se devraient d'être préoccupés par les élections. Même si certains expatriés américains se sentent moins investis dans la politique américaine, il devrait être de leur devoir en tant que citoyen d'aller voter. « *Si les gens ne participent pas activement à la démocratie, elle cessera de fonctionner comme elle le devrait* », dit-il en soupirant. Le jeune homme qualifie cette tendance d'assez apolitique, il estime fondamentalement normal d'être, « *comme on dit en France; blasé de la vie politique* », surtout quand on est jeune, on ne s'en soucie pas tant que ça, on n'a pas peur. Cedric Garcia nuance en ajoutant que, même à l'extérieur du pays, en grandissant les choses deviennent plus importantes : où va l'argent, l'avenir de sa famille (donc les préoccupations de chaque tranche d'âge), où vont les impôts…

CRÉDIT LENA BINELLI

Cette photo représente l'urne du scrutin factice du Harry's

Le jeune homme de 25 ans se montre franc quant à ses convictions. « En tant qu'Américain vivant en France depuis longtemps, je suis devenu très européen pour les institutions. Donc, pour moi, il est très important d'obtenir de l'aide médicale du gouvernement. Mais Trump est bien trop antisocial pour implanter ces institutions là », affirme-t-il. Sur le plan interne, l'étudiant relève beaucoup de problèmes autour de Trump, notamment sur les droits de la personne (Human Rights), et les questions frontalières avec le Mexique (transfert de drogue, immigration…), et évidemment les droits des femmes.

L'Ukraine et la Russie et le génocide en Palestine

Au delà de tout ça, les points qui sont, pour lui, majeurs dans la géopolitique actuelle sont l'Ukraine et la Russie, et Israël et la Palestine. Il estime que, quoi qu'affiche le résultat des élections, la situation de la Palestine ne changera pas : « *Je pense que les deux sont aussi pro-israéliens que l'un est l'autre. Peut-être que Kamala Harris a un peu plus d'empathie pour la population de Gaza, mais je doute qu'elle fasse quoi que ce soit* ». En revanche, pour ce qui concerne l'Ukraine, il estime que la situation pourrait probablement changer, que le pays va sûrement arrêter de recevoir des fonds du gouvernement américain. « *Mais j'ai le sentiment que sur la scène internationale, ça va changer un peu, surtout avec les différents conflits dans le monde* », conclut Cedric Garcia.

Outre le Harry's bar, l'Église américaine de Paris, située dans le 7ème arrondissement, est un endroit de la capitale très fréquenté par les Américains. Il s'agit de la première Église américaine établie en dehors des États-Unis. Fondée en 1814, elle a pour but de servir la communauté internationale, notamment les Américains expatriés. L'église propose des services religieux traditionnels, des groupes de soutien, des concerts, et des programmes d'aide pour les personnes en difficulté. Cela renforce son rôle de lieu de rassemblement pour les expatriés américains à Paris.

Aux abords de l'église, après le moment de culte du dimanche 2 novembre, trois jours avant les élections, un septuagénaire américain témoigne : « *Trump représente un retour aux valeurs américaines* ». Il vivait dans le Vermont, à Burlington (à deux heures de Montréal), et est arrivé en France il y a 15 ans pour rejoindre sa moitié, française et plus jeune que lui. Cette deuxième union l'a poussé à déménager, lui n'ayant pas de contrainte professionnelle étant à la retraite, à la différence de sa compagne. L'homme acquiesce sur la personnalité de Trump : il sait qu'il divise, mais il apprécie son assurance et sa manière à être ferme. Il juge la politique américaine trop « polie », chose qu'il est assurément impossible de reprocher au candidat républicain. « *Pour moi, il a redonné du travail et il a protégé les frontières* » affirme le croyant. Il sous-entend ses convictions à propos de l'IVG : « Trump a pris ses positions en faveur de la vie. Je suis religieux, Dieu donne la vie alors elle est précieuse ». Concernant sa position d'électeur expatrié, il explique que la procédure est plutôt simple en s'inscrivant en ligne comme « électeur à l'étranger ». Il perçoit le fait de voter comme garder un pied aux États-Unis.

Jeffrey Hoffman, une vie entre deux continents

Alors que les résultats tombent ce mercredi 6 novembre, 277 votes du collège électoral pour Trump contre 224 pour Harris, la majorité absolue se situant aux 270 votes récoltés, Jeffrey Hoffman (musicien de studio, guitariste et virtuose franco-américain), installé à Paris depuis plus de 30 ans témoigne : « *Il est certain que je ne retournerai jamais vivre aux États-Unis. J'y vais tous les ans pour voir ma famille, j'adore la Californie, mais je ne retournerai pas y habiter* ». Le musicien a vécu à Chicago, puis en Californie à Los Angeles avant de partir pour un doctorat à Rio. Après ce cycle d'étude, il a eu l'opportunité de s'inscrire à la Sorbonne à Paris, et n'est jamais reparti. Il reste quelques années et s'installe en France, où il obtient la nationalité en clamant son amour du … Pont Lévèque. Depuis, il y a fait sa vie. Mais cela n'est pas un frein pour participer à la vie citoyenne américaine et d'exercer son droit de vote, à distance, tous les quatre ans. « *Je crois que le résultat de l'élection aux Etats-Unis n'est pas seulement important pour les Etats-Unis, mais pour le monde entier* », justifie-t-il.

Jeffrey Hoffman explique que son statut d'électeur à l'étranger n'a aucune incidence ou influence sur ses convictions. Rien n'a changé : « *Mes priorités en tant qu'électeur n'ont pas évolué puisque je suis loin des États-Unis. J'ai quand même un certain profil qui ne correspond pas seulement à ma génération, mais aussi mon niveau d'éducation, etc. Je suis un baby-boomer classique de gauche* (un baby-boomer signifie une personne née en Occident pendant la période du baby boom, après la Seconde Guerre mondiale. Cette génération comprend les personnes nées entre 1943 et 1960), *je n'ai jamais abandonné mes convictions* ».

Il exprime une frustration liée au système électoral des États-Unis, en particulier le système du collège électoral : « *Ça m'énerve que le vote d'une femme de ménage dans la banlieue de Cleveland* (ville portuaire de l'Ohio) *compte beaucoup plus que le mien* ». En effet, chaque État se voit attribuer un certain nombre de grands électeurs en fonction de sa population. Cependant, ces grands électeurs ne sont pas répartis strictement selon le nombre d'habitants, ce qui fait que les voix de certains États ont plus de poids que celles d'autres. Ces états, dits « swing states », (comme l'Ohio), où les résultats sont souvent serrés peuvent influer de manière disproportionnée sur l'issue de l'élection présidentielle.

**La Terre des rêves, Le Pays des rêves.*

Selon Jeffrey Hoffman, la religion influence parfois les tendances politiques : « *Je suis juif, ça donne peut-être une certaine perspective des choses* ». En revanche, trop mêler religion et politique peut parfois s'avérer dangereux. « *Trump, une de ses conneries, est de déterminer qui un bon ou un mauvais juif. C'est-à-dire que je suis un mauvais juif, selon lui, parce que je vote démocrate. Mais c'est un vote contre le génocide à Gaza. Et je suis un mauvais juif parce que je critique le gouvernement d'Israël. Donc, s'il a le droit de dire ce qu'est un mauvais juif, je peux dire ce qu'est un mauvais chrétien* », explique-t-il. Il poursuit : « *Il y a un grand mouvement évangéliste contre Trump maintenant parce qu'il y a pas mal de chrétiens qui sont de vrais chrétiens et pas des salauds qui parlent au nom de leur seigneur. Et justement, c'est pas comme la France qui, elle, est fortement laïque, les États-Unis le sont beaucoup moins* ».

Une interrogation identitaire propre aux Américains

Pouvant comparer les deux sociétés, Jeffrey Hoffman fait un constat : « *Il y a une petite phrase en anglais, que je n'ai jamais entendue dans les discours politiques en France, par rapport aux États-Unis : Is this who we are, who are we ?*, et on n'arrête jamais. Comme si les Américains avaient une place à part, comme s'ils étaient différents du reste du monde. Nous ne le sommes pas, mais on imagine que nous le sommes* ». Cette réflexion se base sur une différence culturelle fondamentale entre les Américains et les Français, notamment dans leur rapport à l'identité collective et à la réflexion sur leur propre société. Il s'amuse du fait que les Américains s'interrogent constamment sur leur place dans le monde, comme s'ils avaient un rôle spécial à jouer.

Trouver des républicains et des partisans trumpistes en France peut s'avérer une tâche compliquée, Jeffrey Hoffman éclaire les raisons qui l'expliquent : selon lui, la première raison est le niveau d'éducation. « *La plupart des Américains qui s'installent ici, ont généralement un bon niveau d'éducation, les chiffres le montrent. Plus on a de l'éducation, c'est-à-dire plus on sait de choses, moins on vote pour Trump. Ce sont les ignorants qui votent pour Trump. Ce sont les plus facilement manipulés* », développe-t-il. La seconde raison qu'évoque le musicien franco-américain est le niveau de revenu, qui ouvre les portes à l'éducation et à la culture. Il termine par assurer que les gens qui s'installent ici sont fortement francophiles : « *Cela montre probablement un niveau de curiosité et d'ouverture différents* » avance-t-il.

En revanche, aux yeux de Jeffrey Hoffman, il n'y a une seule exception : les seules personnes votant pour Trump qui ont un bon niveau d'éducation sont celles qui gagnent le plus d'argent. Tant que c'est dans leur intérêt, au sens financier, même si ce n'est pas en accord avec leurs convictions, ils ont tendance à voter républicain. Son dicton pour évoquer ces personnes-là est le suivant : « *Le coeur à gauche mais le porte-feuille à droite* ». Il en dresse facilement un profil : « *Bon évidemment ce sont des hommes blancs qui gagnent un certaine somme, dans l'espérance de gagner encore plus* ».

Ce 5 novembre 2024, le Harry's Bar fêtait les 100 ans de son straw vote (vote à la paille, en français). Les prédictions du Harry's bar, avec seulement trois erreurs en un siècle, ont donc, de nouveau vu juste en prédisant la victoire de Donald Trump... Un Bloody Mary, garçon ! ■

**Est-ce ce que nous sommes, qui sommes-nous ?*

Cette photo représente une jeune américaine qui vote.

CRÉDIT DR

Banderole affichée sur la façade de l'Eglise américaine de Paris

CRÉDIT LENA BINELLI

Certaines cultures survivent durant plusieurs millénaires, c'est le cas de la culture berbère, appartenant à un peuple réparti au sein de l'Afrique du Nord. Quitte à être occultée par les pouvoirs centraux, cette culture perdure et résiste contre l'assimilation et l'oubli. C'est au terme d'un voyage entre l'Algérie, le Maroc, le Mali ou encore Paris que se retrace l'histoire du peuple berbère. **RAYANE POISSON**

LES Imazighen HOMMES LIBRES

CRÉDIT : PXHERE / DR

Un Berbère au sud du Maroc se balade à dos de chameau.
Au fond de l'image, on aperçoit le Yaz, symbole principal de la culture berbère.

CRÉDIT : PEXELS / DR

Dans les montagnes de l'Atlas (Maroc), la population est à majorité berbère. On estime que 40 % à 50 % de la population marocaine est berbère.

Samedi 09 Novembre, à Tizi-Ouzou en Algérie, avait lieu un match de football pas comme les autres. La JS Kabylie recevait l'USM Alger, un score vierge de 0-0 au final, mais un match enflammé qui oppose deux clubs aux antipodes l'un de l'autre. D'un côté, on retrouve le club de la capitale d'Etat, de l'autre un club qui représente toute une région à majorité berbère, occultée par le pouvoir central. Les 50 000 places du Stade Hocine Aït-Ahmed ont été une nouvelle fois remplies, symbole de la ferveur qui accompagne ce club historique, une histoire qui dépasse le simple cadre du football et qui est rattachée à toute une région, à tout un peuple, à toute une culture qui a su traverser les années et à chaque fois se relever depuis quasiment trois millénaires.

Prospérité, domination, déclin : une riche histoire

L'Afrique du Nord est un vaste ensemble multiculturel et historique, au sein duquel se trouvent les Berbères, ou plutôt les Amazighs, terme préféré par les principaux concernés. En effet, le mot «berbère» renvoie à l'époque coloniale et surtout à l'étymologie dégradante de "barbare". De l'Oasis de Siwa (Egypte) à Agadir (Maroc), de Bejaïa (Algérie) à Tombouctou (Mali), le peuple amazigh est réparti dans toute la région, en plusieurs ethnies avec chacune ses propres coutumes, ses langues mais unies derrière un héritage commun.

Cet héritage millénaire trouve ses racines très tôt dans l'Antiquité. La première mention d'un peuple berbère date de l'arrivée des Phéniciens en Afrique du Nord aux alentours de 900 avant J.C, ces deux groupes ont parfaitement vécus en harmonie par la suite. C'est au cours de cette période que la cité phénicienne de Carthage sort de terre en actuelle Tunisie, la civilisation carthaginoise se développera et mettra en place l'alphabet Tifinagh, un ensemble de signes et d'épitaphes que les Berbères utiliseront progressivement comme alphabet pour retranscrire leur langue, jusqu'alors orale et divisée en de nombreux dialectes.

Les différents peuples berbères vont fonder et faire prospérer de nombreux royaumes, cohabitant successivement avec les Phéniciens, les Romains, les Vandales (ndlr : peuple barbare germanique) et les Byzantins pendant plusieurs siècles. En 642 débute la conquête et la colonisation arabe de l'Afrique du Nord qui s'achèvera progressivement aux alentours de 710, la religion musulmane s'impose petit à petit mais les Berbères restent l'ethnie dominante dans la région face aux Arabes. Plusieurs dynasties berbères vont alors se succéder lors de l'âge d'or Islamique (750-1600), elles vont parfois s'étendre sur d'énormes territoires allant du Maghreb à la Péninsule Ibérique en passant par le Sahel avant de progressivement décliner, par la suite, face à l'arabisation progressive de la zone.

CHRONOLOGIE

900 av.J.C : Première mention connue des Berbères

642-710 : Colonisation de l'Afrique du Nord par les Arabes

750-1600 : Les dynasties berbères prospèrent avant de décliner progressivement au profit des dynasties arabes

1830-1912 : Colonisation de l'Afrique du Nord par les Français

1930 : Premières prises de conscience d'une indentité berbère, une élite socialiste se forme en Kabylie

1954-62 : Guerre d'Algérie, les Berbères combattent au côté des Arabes contre l'envahisseur français

1963 : Soulèvement de la Kabylie socialiste contre l'autoritarisme du FLN qui a éliminé ses rivaux

1980 : Début du «Printemps Berbère» en Algérie en opposition au pouvoir central qui souhaite arabiser le pays

1992-2002 : «Décénnie Noire» en Algérie, guerre civile opposant le gouvernement algérien et des islamistes rebelles, de nombreuses émeutes explosent en Kabylie

20 Avril 2001 : 127 kabyles sont tués lors d'une manifestation faisant suite au meurtre d'un étudiant kabyle par la gendarmerie, la Kabylie s'embrase totalement

2016 : L'Algérie reconnaît officiellement la langue berbère comme officielle, le Maroc suit en 2019

2023 : Le Maroc proclame Yennayer (nouvel an berbère) ferié, l'Algérie avait déjà passé le cap en 2018

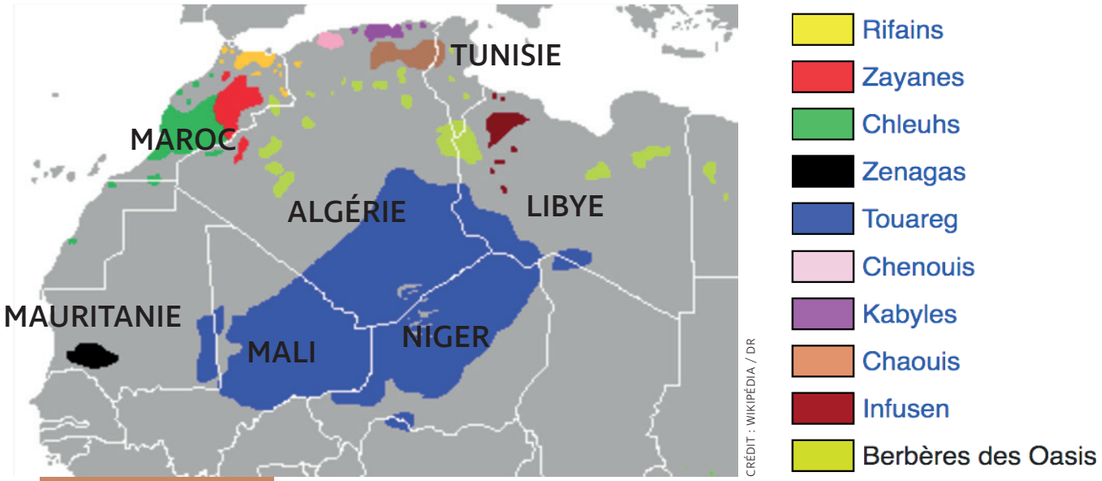

CRÉDIT : WIKIPÉDIA / DR

Répartition des différents peuples Berbères au sein de l'Afrique du Nord.

Le rôle de la colonisation française

Après une période floue, les Français pointent le bout de leur nez, et surtout, de leurs canons. En 1830, la régence d'Alger est la première à tomber, point de départ de la colonisation française qui s'étend dans toute l'Algérie actuelle. Lors de leur cartographie du territoire, les Français sont fortement dépaysés face au vaste désert, ces constructions orientales et ces habitants à la peau mate qui se déplacent à dos de chameau. En explorant les terres au nord-est de la région, derrière les montagnes, ils tombent sur une population surprenante. Yeux verts, cheveux blonds et parfois roux, peau blanche, constructions occidentales, les colons viennent de rencontrer les kabyles et par extension les sociétés berbères.

Pour réaliser cette anatomie historique Alain Mahé s'improvise comme chirurgien, il est notamment maître de conférences à l'EHESS, spécialiste de l'histoire arabo-berbère contemporaine mais également auteur de nombreux ouvrages portant sur la Kabylie et l'Algérie Française. "*C'est un truc très récent le fait d'être fier d'être berbère, ça vient de la Kabylie* (ndlr : région montagneuse au nord-est de l'actuelle Algérie comportant une grosse population berbère) *dès les années 1920-30, avant c'était quelque chose de honteux, les berbères se revendiquaient comme des arabes*" résume-t-il brièvement avant d'entamer plus en détail : "*Dans le cadre de l'Algérie, c'est lié à toute une mythologie française sur les berbères qui a commencé dans les années 1850, à une époque où on ne faisait pas la différence entre les différents peuples d'Algérie, un mouvement de sympathie s'est alors dessiné chez les conquérants français qui ont découvert en Kabylie une société très comparable à celle qu'ils connaissaient*". Une division entre les deux grands groupes ethniques du Maghreb que les colons ont utilisé pour mieux régner, préférant les kabyles aux arabes. Il y avait une volonté de faire des kabyles une élite dirigeante francophone pour contrôler des arabes, pourtant majoritaires, qu'ils jugeaient paresseux et fanatiques mais surtout trop éloignés vis-à-vis de la civilisation occidentale.

Dans le pays voisin, le Maroc, la situation est bien différente, ici pas question de diviser mais il faut garder une unité sacrée autour de la personne du roi encore plus après la Guerre du Rif (ndlr : rébellion des berbères du nord du Maroc entre 1921 et 1927). "*Un siècle après, les Français ont mis en place une politique différente de l'Algérie, au lieu de former une élite berbère francophile ils ont fabriqué un nationalisme marocain à partir de 1930 qui rejetterait complétement cette berbérité, une union sacrée autour du roi et de l'Islam* (ndlr : le Maroc étant un protectorat français à partir de 1912 gardant un semblant d'autonomie alors que l'Algérie était une colonie de peuplement à part entière depuis 1830)" nous explique le spécialiste.

Ce double discours entraînera une émergence d'une identité berbère en Kabylie seulement où une élite politique de gauche et laïque voit progressivement le jour à partir de 1930. Il s'agit du prototype des revendications berbères qui se développeront à la fin

LE YAZ

Plus celèbre symbole amazigh, il s'agit du yaz, représentant la lettre Z de l'alphabet berbère (le tifinagh). C'est le symbole de la langue et de la culture berbère en Afrique, il figure également sur le drapeau amazigh. Il s'agit également d'un symbole à connotation philosophique puisque il représente l'homme qui se libère de ses chaînes, l'homme libre. C'est de là qu'est tiré le mot «amazigh» signifiant «homme libre» ou encore «homme noble».

de la période coloniale avant d'exploser lors de l'indépendance des pays d'Afrique du Nord.

Les indépendances : l'étouffement culturel

Ferhat Bouda, photographe algérien, se souvient, lui qui a grandi en Kabylie dans les années 80, au plus fort moment de la revendication amazighe : "*Je fais partie de cette génération qui a vécu le déni culturel dans ces régions. Quand on est jeune on ne se rend pas compte mais avec le temps on comprend que ce n'est pas normal, nos grands-parents ont fait la guerre pour être libres un jour et ils ne sont toujours pas libres dans leur pays*" avant d'enchaîner "*Tu te rends compte que tu vis dans un pays où tu as les mêmes devoirs que tout le monde mais pas les mêmes droits, il y a un droit principal qui est ta langue mais tu ne peux même pas l'étudier à l'école*". Sa génération a vu naître le mouvement culturel berbère qui a explosé au cours des années 80 dans un contexte d'étouffement par le pouvoir central arabe. Pour comprendre comment on en est arrivé à un tel oubli d'une culture millénaire, il faut revenir aux indépendances.

Les années 1954 à 1962 marquent le drame de la Guerre d'Algérie, une période sanglante durant laquelle plus d'un million d'Algériens perdent la vie. Lors de ce conflit, les Kabyles prennent encore une fois une place importante. La région montagneuse sert de refuge à de nombreux maquisards et de nombreux hommes des montagnes y perdent la vie combattant, aux côtés des rebelles. C'est après l'indépendance que tout va basculer.

Dès 1963, la Kabylie se soulève face à un pouvoir central jugé trop autoritaire et refusant une Algérie à parti unique proposée par le FLN (ndlr : le Front de Libération National, principal parti vainqueur de la guerre). Le FLN a écarté tous ses opposants y compris les socialistes de Kabylie, ce dernier ne tarde pas à considérer la région comme séparatiste et dans un souci d'homogénéité nationale, n'hésite pas à stigmatiser la culture berbère en imposant l'arabe comme la seule langue nationale tout en occultant la mémoire des peuples berbères. Lors de leurs indépendances successives en 1956 (Maroc, Tunisie) et en 1960 (Mauritanie, Mali, Niger), les pays d'Afrique du Nord adoptent eux-aussi une idée d'Etat-Nation uni derrière une langue, une histoire et une culture communes, c'est dans ce cadre que les populations berbères se retrouvent stigmatisées et leur identité est oubliée.

Le "Printemps Berbère" : une prise de conscience collective

«*Ce qui s'est passé en Algérie, c'est comme en Amérique où ils ont arraché les enfants indiens pour les mettre dans des écoles américaines et les transformer en Américains*" continue Ferhat, témoignant ainsi de la situation qui a donné lieu au ●●●

Plusieurs membres de la communauté kabyle se réunissent au Tajmaat, lieu où s'exerce la démocratie participative au sein de la communauté.

CRÉDIT : FERHAT BOUDA / AGENCE VU

PERSPECTIVES

Une femme berbère marche dans les sinueux sentiers de l'Atlas, aux environs du village de Tinefgam, perché à 2000 mètres d'altitude est isolé du monde. Il faut parcourir 3 kilomètres de chemins vertigineux pour y parvenir, les habitants vivent soit dans des maisons en terre cuite, soit dans des grottes aménagées.

CRÉDIT : FERHAT BOUDAY/AGENCE VU

●●● "printemps berbère" dans les années 1980. Les étudiants prennent conscience qu'on leur a enlevé leur identité kabyle et décident de se mobiliser en masse pour faire reconnaître leur culture, pour qu'on leur rende leur identité. Une révolution silencieuse s'opère à travers une convergence des luttes entre les plus jeunes qui souhaitent revendiquer cette identité qu'ils n'ont pas connu et les plus vieux qui se sont battu pour l'indépendance d'un pays qui ne les considère même pas comme faisant partie de leur histoire.

A l'orée du nouveau millénaire tout s'enflamme, "*En 2001, pendant une manifestation, la police à embarqué un lycéen et ils l'ont tué dans la gendarmerie, le Ministre de l'Intérieur il ne s'est pas excusé, il a dit que c'était un voyou*" nous explique Ferhat. «Le 20 Avril, les gens se sont rassemblés, la police a tiré avec des balles réelles, il y a eu 127 morts. Depuis, chaque 20 Avril, on continue de manifester dans la rue en Kabylie contre la dictature" poursuit-il. Après un demi-siècle de lutte, l'Algérie reconnaît en 2016 la langue berbère comme langue officielle et, en 2018, proclame Yennayer (ndlr : le nouvel an berbère, célébré entre le 12 et le 14 Janvier selon les régions) jour férié.

Au Maroc, on crée un institut de la culture amazighe en 2001 et on officialise la langue en 2019, on rend même Yennayer férié en 2023. Partout, dans tous les pays d'Afrique du Nord on reconnaît progressivement une forme d'identité berbère mais on est encore loin du compte selon Ferhat : "*Il nous faut des linguistes et tout, on a besoin de créer des académies si on veut que cette culture survive, moi je veux travailler avec ma langue chez moi, pouvoir parler ma langue si j'ai un problème avec la justice. Ils sont très forts dans leur politique, c'est juste pour calmer les masses, moi je ne leur fais pas confiance, ils continuent de te dire que l'arabe c'est la parole de Dieu mais l'Islam c'est quelque chose de spirituel. Il n'y a aucune langue au-dessus des autres, moi je n'ai aucun problème avec l'arabe mais pour moi c'est comme le français ou le chinois, c'est une langue étrangère*".

Une culture qu'il convient de faire perdurer

Dans le calendrier amazigh, nous sommes en 2974. Cette année est le symbole d'une longévité rarement observée au cours de l'Histoire, la culture berbère continue de perdurer depuis bientôt 3 millénaires. Mais, en Afrique du Nord, aujourd'hui les peuples berbères sont dans des situations bien différentes.

C'est ce que Ferhat Bouda, installé en Allemagne depuis 2005, qui avait conté son enfance plus tôt, tente de montrer à travers son objectif. Il commence par photographier sa Kabylie natale au début des années 2000, au plus fort des tensions contre le pouvoir central, avant de voyager dans tout le monde berbère. "*Je me suis dit, il faut raconter cette histoire amazighe en photo, j'ai décidé de faire le tour de l'Afrique du Nord quand les révolutions ont éclaté en 2011, pour montrer cette culture qu'il faut préserver*" posant les bases du voyage qu'il a effectué entre le Maroc, l'Algérie, le Mali ou encore la Libye et l'Egypte.

Il a photographié les rebelles berbères de Libye opposés au pouvoir de Kadhafi, ces derniers ont joué un rôle décisif dans le renversement de la dictature mais aujourd'hui ils continuent de lutter pour leur reconnaissance et l'avancée de leurs droits. Dans certaines zones d'un pays plongé dans le chaos on peut parfois apercevoir des drapeaux berbères qui remplacent le drapeau libyen. Il est également parti capturer les moments de vie des rebelles de l'Azawad (ndlr : territoire touareg au nord du Mali, en révolte depuis 1963). La zone est extrêmement dangereuse car elle mêle groupes séparatistes, djihadistes et narcotrafiquants. Aujourd'hui encore, aucun pays ne reconnaît l'Azawad et le conflit qui oppose les séparatistes à l'armée malienne continue toujours.

Il a exposé cette année au mois de mars au Havre et a eu l'occasion de s'exprimer par ce moyen plusieurs fois en France au cours de sa vie. Il s'agit pour lui d'une vitrine lui permettant de montrer et préserver à sa façon une culture qui est parfois bien trop méconnue du monde occidental. "*Ma culture n'est pas meilleure que les autres, moi je veux juste vivre comme les autres, avec ma dignité*" conclut-il à la fin de notre entretien.

La modernisation et l'exode rural incitent les jeunes berbères à délaisser de plus en plus leur langue maternelle au profit de l'arabe, les sociétés très patriarcales d'Afrique du Nord étouffent la société berbère matriarcale, les livres d'histoire des pays nouvellement indépendants occultent le rôle joué par les berbères dans ce qui fait l'identité actuelle de ces pays.

La volonté des plus jeunes de se réapproprier une culture qu'ils n'ont pas eu la chance d'exprimer, la volonté des plus vieux de montrer qu'ils font partie de cet ensemble qu'est l'état-nation, la volonté des expatriés de faire connaitre cette culture à l'ensemble du monde occidental pour la préserver. Ce corpus d'actions fait que la culture berbère va continuer de vivre, de se développer et, espérons-le, ne pas tomber dans les oubliettes de l'histoire.

On a coutume de dire que l'histoire est écrite par les vainqueurs, le peuple amazigh sera peut-être le vainqueur de demain. ■

CRÉDIT : SOULEYMANE AG ANARA / AFP

Combattants du MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad). Mouvement séparatiste touareg au nord du Mali qui est en guerre avec l'armée malienne depuis 1963.

CRÉDIT : FLICKR / DR

Femme kabyle en tenue traditionnelle

L'ASSOCIATION DE CULTURE BERBÈRE

À plusieurs kilomètres de là, dans le XXème arrondissement de Paris, siège l'Association de Culture Berbère qui tente au travers différents moyens de faire survivre la culture amazighe. C'est ici que travaille Abderrazak, étudiant kabyle devenu bénévole au sein de l'association il y a 6 ans : "*Je trouve que ces derniers temps, il y a un tel engouement surtout un tel retour de cette culture, de la part des jeunes et des moins jeunes, on voit des jeunes filles qui défilent avec des robes traditionnelles kabyles et des Adidas au pieds. Politiquement on essaie de tuer cette culture mais elle survit, au contraire elle est en train de se réinventer, réinventer oui c'est le mot.*" nous explique-t-il. L'association existe depuis 45 ans. Elle a vu passer tous les grands noms de la culture berbère : Mouloud Mammeri (académicien de la langue berbère), Kateb Yacine (écrivain algérien d'origine berbère), Mohand Aarav Bessaoud (un des principaux idéologues du berbérisme, ancien dirigeant de l'Académie Berbère) ...

«*Dans les années 80, dans l'est de Paris, il y avait beaucoup d'immigrés d'origine berbère et surtout kabyle, ils se donnaient rendez-vous au café pour prendre des nouvelles du bled, se retrouver entre kabyles. C'est là que l'association a été créée pour permettre à tous ces gens de se retrouver entre eux. C'est avec les générations suivantes qu'elle a essayé de répondre à la problématique qui est de transmettre cette culture à des plus jeunes en quête d'identité. On a commencé à organiser des colloques, des ateliers éducatifs, à inviter des intellectuels, à donner des cours de langue...*" nous résume-t-il pour expliquer la genèse de l'association et les moyens qu'elle met en œuvre pour maintenir cette culture en vie.

LIBAN
UN ÉQUILIBRE MENACÉ

Pris entre l'enclume iranienne, via ses alliés, et le marteau israélien, la population libanaise est aujourd'hui dans une situation délicate. Déjà secoués à de nombreuses reprises dans leur histoire, les chrétiens du Liban ont un rôle important à jouer, malgré un déclin considérable sur le plan démographique et politique. **ELOI COUPRY**

CRÉDIT JOESPH EID / AFP

Un Libanais anti-gouvernement, devant l'église maronite Saint-Maroun, lors des émeutes de 2020, à Beyrouth.

Le Liban est plus qu'un pays, c'est un message ». Ces mots sont extraits d'une lettre apostolique écrite par le pape Jean-Paul II en 1989. Ils ont pris une nouvelle résonnance depuis les frappes israéliennes sur le Liban, le 27 septembre 2024, conduisant à la mort du chef du Hezbollah Hassan Nasrallah. Aujourd'hui, on dénombre plus de 3 000 décès parmi lesquels des soldats du groupe armée islamiste chiite, et des civils. Ancienne puissance, les chrétiens, ont vu leur pouvoir s'affaiblir sur la chaîne du Mont Liban, mais leur ancrage dans la région fait d'eux un équilibre vital pour le pays.

Terrain de guerre pour ses voisins, le Liban occupe une place géographique servant de jonction entre l'Occident et le Proche-Orient. Depuis l'attaque du Hamas perpétré contre Israël le 7 octobre 2023, la région est entrée dans une nouvelle phase. « *Benyamin Netanyahou* (le Premier ministre israélien), *s'est lancé dans quelques choses de très aventureux qu'il va finir coûte que coûte,* constate Jonathan Sawaya, correspondant de l'AFP au Liban. *Il entend vraiment remoduler la région. Donc ça passe par la destruction de l'Orient et de ses bras armés. Il faut savoir que les pays arabes voient d'un bon œil ce qu'il se passe.* » Le Hezbollah, comme le Hamas, ne sont pas apprécié par les différents régimes. Le journaliste poursuit, « *Le Hezbollah est le chien de l'Iran, ils* (ndlr : les guerriers du Hezbollah) *sont présents en Irak, en Syrie, au Yémen.* » Si l'Arabie Saoudite a voulu s'opposer à la milice pro-iranienne, l'ampleur de celle-ci a forcé le pays du Golfe à se retirer. Aujourd'hui, elle tente d'exister à travers les Forces Libanaises, une des milices chrétiennes très engagée, mais pauvre comparée à son homologue chiite.

CRÉDIT DR

Le Liban, petit Etat encerclé par des pays en conflit, est un terrain de guerre pour ses voisins. Son emplacement géographie sert de liant entre l'Orient et l'Occident.

La victoire récente de Donald Trump aux élections américaines va ouvrir de nouvelles discussions. Les attentes sont grandes pour les Libanais, qui espère que ce dernier va trouver un terrain d'entente pour calmer les tensions et la machine destructrice lancée par Netanyahou. « *Qu'on l'aime ou non, c'est un homme qui assume ce qu'il dit. S'il a dit qu'il voulait cesser les conflits ici, il faut le croire* » espère Jonathan Sawad.

Un président chrétien maronite

Placé sous protectorat français en 1922, la souveraineté libanaise est officiellement reconnue par la France le 3 janvier 1944. Le Liban est alors majoritairement chrétien et la prospérité règne sur le pays. Considérée comme la « Suisse du Moyen-Orient », le développement économique est rapide et considérable, et les institutions se développent. L'État grandit, soutenu par l'occident, et garde une certaine neutralité vis-à-vis des nombreux conflits qui l'entourent. Les années sont dorées pour le Liban et les différentes religions coexistent.

CRÉDIT SAMI SOLH ALBUM / AFP

De gauche à droite. Le leader Druze Kamal Jumblatt. Un individu non identifié. Béchara El-Khoury, leader maronite et premier président de la République Libanaise. Sami Sohl, Premier ministre sunnite.

Un pacte national libanais est mis en place en 1943. Celui-ci établit une égalité entre les communautés religieuses sur le plan politique et culturel, c'est le début du confessionnalisme. Pour établir le gouvernement, le Liban se base sur le dernier recensement des religions dans le pays, datant de 1932. Les chrétiens représentent 51,1 % de la population, dont 28,7 % de maronites et les musulmans 48,8 %, dont 22,4 % de sunnites, 19,6 % de chiites, et 6,8 % de Druzes. C'est ainsi que le rôle de président de la République libanaise est confié à un chrétien maronite, Béchara El-Khoury. Celui de Premier ministre à un sunnite, et celui de président de la Chambre des députés à un chiite.

Si ce gouvernement ne voit aucune contestation les premières années, l'indépendance d'Israël en 1948 remet en cause sa structure. La création de l'État hébreu entraîne la fuite de 800 000 Palestiniens, dont 100 000 se rendent au Liban. Le pays du Cèdre est, à l'époque, composé d'un million d'habitants. La venue de musulmans sunnites change donc drastiquement la démographie du pays. Les chrétiens sont de plus en plus minoritaires. Les réfugiés installés dans la région vont pérenniser leur position et cela va créer des tensions communautaires dans le pays. En 1967, la Guerre des Six Jours (5 au 10 juin 1967) va opposer Israël aux pays arabes voisins : la Syrie, la Jordanie, l'Irak et l'Égypte. Par ses Palestiniens enracinés dans le sud du pays, le Liban se retrouve malgré lui engagé dans le conflit.

La guerre civile, fracture pour les chrétiens

À la fin de cette courte guerre, les tensions confessionnelles grimpent et une escalade des violences est crainte. Le 13 avril 1975, dans le quartier de Ain El Remmaneh, à Beyrouth, des combattants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), organisation politique et militaire, tuent quatre chrétiens à la sortie d'une église. La riposte ne tarde pas. Quatre heures plus tard, des miliciens du parti Kataeb, anciennement appelé Phalanges Libanaises, attaquent un bus transportant des Palestiniens. Ils assassinent les vingt-sept passagers. Cela marque le début de la guerre civile au Liban. L'invasion de la Syrie, puis d'Israël, donne au conflit une tournure régionale dans le Proche-Orient.

Mais cela ne s'arrête pas seulement à une guerre entre musulmans et chrétiens. Rapidement, les clivages entre les communautés s'accentuent. Des attaques inter-chrétiennes et inter-chiites ont lieu. Tanya Awad, libanaise de 53 ans, membre d'Adyan, organisation travaillant sur une approche positive de la diversité et sur l'interaction entre les religions et la sphère publique, explique que « *les chrétiens sont divisés entre ceux du nord, qui soutiennent l'identité arabo-musulmane de la région, qui ont de l'affinité pour la Syrie et le Hezbollah et ceux de la région de Beyrouth, de Kesrouan.* » Elle rajoute que « *politiquement parlant, il n'y a jamais eu une seule entité chrétienne au Liban. Il y a plusieurs partis pris à travers l'histoire.* »

Le général Michel Aoun, alors encore lieutenant-colonel, se fait repérer et gravit rapidement les échelons. Il gagne la confiance du président de la République libanaise, Amine Gemayel (1982-1988), en défendant le palais présidentiel de Baabda de l'invasion d'Israël. Au cours de l'année 1982, il est nommé commandant des Forces armées libanaises avant d'être désigné président du Conseil intérimaire en 1988. Dans ses rangs, le Parti national-libéral, laïc, le Parti des Druzes libres, et la milice chrétienne des Forces libanaises. Ces derniers se rebellent en février 1989, quand l'armée libanaise tente de leur reprendre le contrôle des ports. Avec ce conflit, la fracture entre les chrétiens divise les Libanais. Une fracture qui perdurera dans les relations entre les chrétiens du Liban. Ce conflit durera quinze ans, fera 120 000 morts et plus de 800 000 déplacés, dont 80 % sont chrétiens. Eliejo Kamel, journaliste pour Ici Beyrouth, estime que « *les 15 ans de guerre civile ont ruiné ce joyau qu'était le Liban.* »

CRÉDIT UPI / AFP

ci-dessus : Beshir Gemayel, fondateur des Forces libanaises, après son élection en tant que président de la République du Liban, le 23 août 1982. Il sera assassiné 3 semaines plus tard, le 14 septembre.

Accord de Taëf, déclin politique chrétien

Le 22 octobre 1989, en Arabie Saoudite, l'accord de Taëf est signé. Ce traité inter-libanais a pour but la paix et la réconciliation nationale, mais également l'installation d'un cessez-le-feu dans le pays. Ce sont les efforts politiques d'un comité composé du roi Hassan II du Maroc, du roi Fahd d'Arabie Saoudite, du président Chadli d'Algérie et du soutien de la diplomatie américaine, qui font que la guerre civile se termine officiellement. Par cet accord, le pouvoir est réorganisé entre les confessions. Les prérogatives du président chrétien maronite sont réduites, au détriment du Premier ministre sunnite. Ce dernier représente les musulmans toujours plus nombreux sur le territoire. Si en échange, les chrétiens demandent le retrait de l'armée syrienne, celle-ci mettra plusieurs années à quitter le territoire – il faut attendre mars 2005 pour un retrait total. L'accord de Taëf est vivement contesté. D'abord par le chef de la communauté chiite, Nabih Berri, et celui de la communauté Druze, Walid Joumblatt, pour qui celui-ci profite principalement aux sunnites. Puis au général Michel Aoun, qui refuse l'accord. Selon lui, la présence de l'armée syrienne sur le territoire est entérinée par ce traité. Le général est évincé en octobre 1990 à la suite d'une attaque de l'armée syrienne et de dissidents de l'armée libanaise. En 1991, un traité de fraternité, de coopération et de coordination est signé entre le Liban et la Syrie. Nombreux sont ceux qui estiment que cet accord est l'officialisation de l'annexion du Liban par son voisin.

Poster du Général Michel Aoun derrière la Vierge Marie lors des élections présidentielles en 2016. Il sera président de 2016 à 2022.

CRÉDIT JOESPH EID / AFP

Les années 2000, marginalisation des chrétiens

À partir de 1991, les sunnites connaissent une période fastueuse. Pour les chrétiens, la situation est plus délicate comme le rappelle Luc Balbont, écrivain et reporter spécialiste du Liban, « *Ils* [les chrétiens] *sont exclus des discussions politiques.* » Nombreux dirigeants sont forcés à l'exil, emprisonnés et assassinés. Anti-syriens, l'influence politique des chrétiens maronites va poursuivre son effondrement lorsqu'elle voit le régime de Bachar al-Assad désigner des personnalités politiques selon ses intérêts. C'est ainsi qu'en 1992, Rafiq Hariri est nommé Premier ministre et engage une reconstruction du pays. Le « protégé » de l'Arabie Saoudite veut reconstruire le Liban et souhaite redonner aux chrétiens une place dans l'échiquier politique en incluant certains maronites dans le gouvernement. La Syrie s'y oppose. Jusqu'en 2005, le Liban connaît une certaine stabilité. Malgré des séquelles de la guerre civile, encore visible, la reconstruction se fait. Nonobstant, Tanya Awad dénonce « *une reconstruction matérielle, mais pas de la population.* »

Le 14 février 2005, Rafiq Hariri est victime d'un attentat au camion piégé. Il meurt, ainsi que l'ancien Premier ministre et député Bassel Fleyhane. La Syrie est soupçonnée d'en être le commanditaire, et le nouveau Premier ministre libanais, Omar Karamé, accusé d'une certaine responsabilité. La révolution du Cèdre commence. Une marche est programmée le 14 mars. Un million de personnes se réunissent sur le goudron chaud de la place des Martyres, en plein cœur de Beyrouth, et réclament la vérité sur la mort de Rafiq Hariri. En opposition, le 8 mars, ce sont 800 000 contre-manifestants qui s'emparent des rues de la capitale pour soutenir le nouveau gouvernement mis en place, celui d'Omar Kaé.

En naissent deux alliances, l'Alliance du 14-Mars, qui s'oppose à l'influence syrienne au Liban, et l'Alliance du 8-Mars, qui s'oppose à la coalition anti-syrienne. Une nouvelle fois, les chrétiens se divisent. Tanya Awad décrit « *une nouvelle grande coupure. Une partie des chrétiens, avec le général Aoun, décide de tendre la main au Hezbollah. Une autre partie choisit le côté sunnite, et tout chiites qui n'est pas pro Hezbollah, en disant non, on veut un pays, un gouvernement, une armée libanaise. Il faut arrêter avec le Hezbollah et sa milice.* » On a donc d'un côté la famille Gemayel, une des plus importantes au Liban, le parti des Kataeb et les Forces Libanaises, qui s'allient, avec une majorité des maronites, aux sunnites. De l'autre, le général Aoun, de retour au pays après un exil de quinze années en France, représente les maronites soutenant le tandem chiite Hezbollah-Amal. Cette période, après les heures de gloire du christianisme et du sunnisme, offre aux deux frères chiites leur âge d'or.

L'économie, talon d'Achille du Liban

Le Liban est un pays reconnu pour son ouverture, ses grands intellectuels (Amin Maalouf, Elias Khoury), ses chanteurs (Fairuz, Mika, Ibrahim Maalouf), ses écrivains (Wajdi Mouawad, Charif Majdalani), ses quotidiens (L'Orient-le Jour, Ici Beyrouth). Mais le Liban est également connu pour son économie particulièrement instable. Selon un bilan de la Banque mondiale publié en mai 2024, un Libanais sur trois vit sous le seuil de la pauvreté. Si son système scolaire et ses institutions en font un pays majeur sur le plan international, ses problèmes financiers, récurrents depuis son indépendance en 1943, ne sont pas moteurs pour la jeunesse. « *On adore tous la fibre de vie libanaise, ça nous manque à tous, on ne la retrouve nulle part ailleurs. Malheureusement, les chrétiens et les musulmans ne peuvent plus supporter la crise économique* » déplore Tanya Awad. Malgré tout, elle sait qu'avec une stabilité économique, il n'y aura pas de guerre, « *c'est le seul pays de la région qui n'a jamais connu de guerre de religion non plus.* »

Outre l'exil de la population, l'instabilité économique a également touché l'histoire du pays, notamment la création des milices. Celles chrétiennes ont trouvé un financement auprès de la France et des Etats-Unis. Pour les chiites, longtemps délaissés par les populations musulmanes, ils ont obtenu un renfort de poids avec l'Iran. Le Hezbollah s'est retrouvé financé par son voisin, implantant son statut en tant que milice indépendante de son gouvernement. C'est ce support qui a vu sa popularité grimper rapporte Tanya Awad, « *les pro-Hezbollah vont dire que le gouvernement nous a laissés, on n'a pas d'école, pas d'hôpitaux. Donc si le Hezbollah paye, on ne demande pas mieux.* »

La mort de Nasrallah, réelle opportunité ?

« Sayyed Hassan Nasrallah a rejoint ses compagnons martyrs ». À travers un communiqué, le Hezbollah a annoncé le samedi 28 septembre 2024 la mort de son leader. Tué lors d'un raid israélien, l'homme politique libanais, âgé de 64 ans, laisse derrière lui 32 années de service pour la milice chiite. Tanya Awad, malgré son opposition au mouvement terroriste, se rappelle « *son leadership. Lorsqu'il allait parler, tout le monde était devant la télé, Libanais comme Israélien.* » Mais toujours selon la membre d'Adyan, « *ce leadership est facilement remplaçable, car il y a un dogme religieux. C'est un parti qu'on a laissé faire, laissé grandir depuis 1982. Maintenant, ils ont un peuple derrière eux. C'est une grande partie du peuple libanais. Ils ont l'Iran derrière eux, plusieurs pays aussi. Tuer un leader ou plus ne suffira pas à changer un dogme. Le Hezbollah, ça signifie le Parti de Dieu, donc ils mettent Dieu sur la table de la politique et de la guerre.* »

L'importance du Hezbollah, et de l'Iran dans les discussions politiques ne devrait pas flancher. Le président de la Chambre des députés, de confession chiite, occupe une place toujours aussi importante sur les décisions. « *Les chrétiens ont perdu beaucoup de pouvoir*, explique Tanya Awad. *Avant, on parlait de maronicité politique* (ndlr : un pouvoir principalement entre les mains du président maronite), *mais il y a eu beaucoup de faute envers les musulmans. Maintenant, ce sont les chiites qui ont le pouvoir, sans que ce soit dans la Constitution. On ne peut pas élire un président chrétien sans que les chiites, mais aussi les sunnites ne soient d'accord sur son nom.* »

> *On a tous besoin les uns des autres dans ce pays*

Pour les chrétiens, « *le problème est que leurs partis sont toujours divisés et ne s'entendent pas* » s'attriste Eliejo Kamel. Tanya Awad, elle, ne voit qu'une façon de les unir. « *Ayant vécu toute ma vie dans cet ancrage et cette division, seules les grandes causes qui vont mettre en péril la présence chrétienne pourraient marcher. Mais cette peur n'a pas atteint son apogée.* » La jeunesse libanaise, elle, s'est apolitisée dans son engagement. La crainte de retomber dans une guerre civile la pousse à dialoguer, et l'oppose à la création et la survie des milices. Le journaliste d'Ici Beyrouth pense « *Qu'il est temps de sortir du cercle vicieux des âges d'or et des leaders. Il faut aller vers l'édification d'un véritable État unificateur et libéral. Le jour où il y aura un citoyen libanais dans un véritable État libanais, tout sera réglé.* »

Les chrétiens et la jeunesse, une barque à tenir

Si un État unificateur et libéral ressemble davantage à une douce utopie aujourd'hui, la jeunesse a un rôle important à jouer. Catherine Baumont, conseillère à la Direction Générale et rédactrice en chef de l'Œuvre d'Orient, regrette tout de même que « *les jeunes qu'on forme, comme dans l'université Saint-Joseph, à Beyrouth, font de supers études mais partent par la suite. C'est ça la difficulté. Il y a peu des jeunes qui reviennent.* » C'est, au contraire, le cas de la fille de Luc Balbont. L'écrivain se réjouit que sa fille soit revenue dans son pays natal. « *Elle est médecin, son mari aussi. Tous les deux avaient à cœur de revenir ici par solidarité et par amour pour le pays.* » Tanya Awad raconte que son fils, à leur départ du Liban, assurait ne plus vouloir revenir au pays. Avec le contexte actuel, il veut désormais retrouver ses terres. Le travail de son organisation pousse cette jeunesse à se reconstruire et à avancer ensemble. « *La jeunesse c'est l'espoir !* »

Cette jeunesse doit permettre de retrouver un équilibre que les chrétiens assurent également. Monseigneur Nasrallah Sfeir, patriarche maronite défunt, disait au lendemain de la guerre civile en 1990, « *On annonce régulièrement la mort des chrétiens d'Orient, mais vous pouvez constater qu'aujourd'hui nous sommes toujours là avec nos églises, nos prêtres et nos écoles.* » La richesse des chrétiens du Liban inspire les autres religions par leur accueil et leur ouverture. Aujourd'hui, plus que jamais, ce rôle est important.

Si le Liban n'a que peu connu la stabilité dans son pays, les tensions actuelles et la fragilisation du Hezbollah pourrait redistribuer les cartes. La jeunesse a une importance primordiale dans ce futur. Pour les chrétiens, leur place est au-delà d'un simple ancrage. Ils sont l'équilibre d'un pays dont les arts et la culture cachent les conflits. « *On a tous besoin les uns des autres dans ce pays* » soufflait Eliejo Kamel. Cependant, cette redistribution des cartes pourrait ouvrir le champ à d'autres tensions. Les déplacements des milliers d'habitants dans d'autres régions depuis le 23 septembre 2024 montrent que certaines d'entre elles sont plus hostiles à l'accueil. Après chaque crise, le Liban a toujours su se reconstruire, jusqu'à maintenant. ■

PSYCHIATRIE ET JUDICIAIRE **UN DIALOGUE SOUS CAMISOLE**

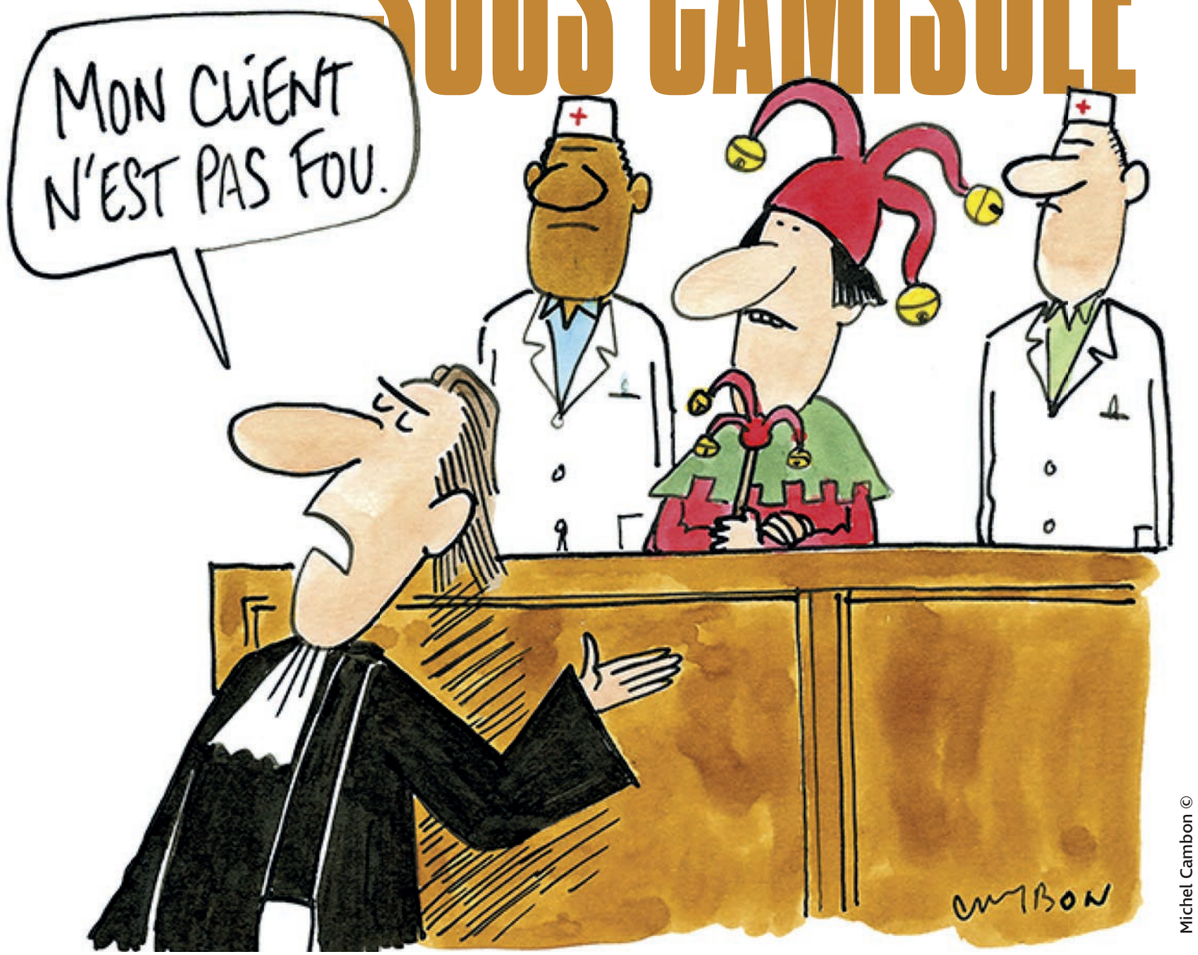

Michel Cambon ©

Les Hôpitaux Psychiatriques regorgent de patients hospitalisés contre leur gré, en 2022 ils étaient 91 000. Placés car susceptibles de mettre en danger autrui ou eux-mêmes, c'est au juge des libertés et de la détention (JLD) de statuer sur leur sort. Chez les professionnels, de la santé comme du droit, se pose la question du rôle de la justice dans un environnement médical aux procédures lourdes.

JEAN-BAPTISTE CHARDIN

Une nouvelle réforme de l'organisation judiciaire entre en vigueur le 1er septembre 2024. Elle a pour objectif de décharger le Juge des libertés et de la détention (JLD) de ses fonctions civiles. Cette refonte instaure la nomination de magistrats du siège (juges) pour les fonctions que le JLD exerçait au civil. En d'autres termes, chaque magistrat pourra mener des audiences d'hospitalisations d'office (HO) ou d'hospitalisations à la demande d'un tiers (HDT). Un problème, qui, selon Laurent Desgouis, secrétaire national du Syndicat de la Magistrature (syndicat de centre Gauche) ne date pas d'hier. La raison lui semble claire : « Le fait que les JLD interviennent dans les audiences d'hospitalisations sous contraintes (HST) a toujours été considéré comme superfétatoire par une grosse partie des confrères et consœurs, sûrement car ils n'intervenaient qu'à titre ponctuel ».

C'est donc sur la spécialisation que le Magistrat souhaite insister. Selon lui, un « rôle institutionnel » ressort de la fonction de JLD en plus d'une mission de « préservation des libertés individuelles des internés d'office ». Si les magistrats du siège intervenaient avant sur ordonnance du président du tribunal, la nouvelle réforme démocratise la participation aux audiences de HO. Le JLD doit nécessairement être spécialisé dans son domaine selon Laurent Desgouis, « il n'y a que comme cela qu'on s'investit dans le contentieux, en travaillant sur le long terme, en voyant la chose de manière régulière, pas sporadiquement pour combler les trous ».

Il existe aujourd'hui 165 Tribunaux Judicaire en France. Dans chacun de ces tribunaux, un magistrat exerce exclusivement la fonction de JLD. Ce magistrat est donc spécialisé et connaît les rouages des HO et plus généralement des hôpitaux psychiatriques. Le secrétaire national du syndicat de la magistrature a exercé cette fonction pendant un an. Il revient sur cette expérience.

Il explique que l'exercice du JLD dans ce type d'audience est très limité, par le temps déjà. La nécessité de spécialisation des magistrats rajoute une contrainte selon lui. « On a des délais restreints, on voit beaucoup de patients pas semaine et vu la précision de certains cas la charge de travail est colossale, d'autant plus depuis la réforme de 2011 ». La réforme, en date du 5 Juillet 2011, avait en effet systématisée l'intervention du magistrat dans ces audiences, intervention qui était jusque là bornée aux audiences en appel. L'avocat représentait alors son client dans une audience où ce dernier contestait son internement, le magistrat prenait sa décision et l'affaire était classée. Restait au médecin à valider la décision ou non, en relançant la procédure ou en suivant l'avis du juge, à savoir généralement en le laissant partir.

«En faisant une réforme comme celle-ci, encore une fois, le législateur a oublié d'aligner les moyens ». Sur ces mots, Laurent explique que la charge de travail a fortement augmentée, le JLD mène des audiences plus longues et plus complètes. En partie du fait de certificats plus complets. Concrètement les magistrats ont vu leur charge de travail augmenter considérablement et c'est d'autant vrai pour les magistrats exerçant les fonctions de JLD épisodiquement, car, il le rappelle : « en étant JLD on n'est pas déchargés des autres dossiers pour autant ».

Un argument qui fait sens pour beaucoup de magistrats qui contestent la loi de 2011. « Je comprends que l'on puisse se sentir frustré si l'on exerce ponctuellement de telles fonctions, on a une approche très formelle, l'impression de perdre notre temps, de ne pas être investi ». Pour ne citer qu'un exemple, un magistrat exerçant en tant que juge aux affaires familiales a environ 150 jugements à rendre par mois « si on ajoute à cela les visites en HP, les HO, HDT, on peut prendre la tâche avec plus de distance ». Laurent Desgouis comprend donc les critiques de certains juges, il sait que les interventions en HP nécessitent de la rigueur et un certain engagement

personnel. Lui-même a déjà trouvé frustrantes ses fonctions. En particulier lorsqu'il voit des procédures relancées par les médecins dès la levée de l'audience, « parfois on se demande légitimement à quoi l'on sert » déclare-t-il. Cependant, loin d'être défaitiste, il insiste sur l'importance d'un JLD pour défendre le patient sur le fond, et pour attester du bon respect des procédures. Cette nécessité à l'intervention du JLD dans le monde psychiatrique n'est pas de l'avis de tous.

« Le contrôle systématique du JLD est absolument mortel »

Ce sont les mots de Monsieur Le Nail, magistrat à la cour d'assise de Chambéry (73). Ce magistrat a 25 ans de carrière dont une bonne partie passée aux affaires familiales. Depuis son bureau du Palais de Justice il me confie son avis bien tranché sur la question de l'intervention systématique du JLD en HP. « Dans les domaines civils, il ne faudrait pas de JLD, c'est mettre des bâtons dans les roues des psychiatres, alourdir la charge de la justice ». La citation parle d'elle-même. Le magistrat, membre de l'USM (le syndicat majoritaire dans le métier) souhaite laisser la main aux professionnels de santé dans ce genre de décisions.
Pour sa part, il intervient en tant que JLD à titre ponctuel, en plus de sa fonction de juges aux affaires familiales. Dans ce sens il incarne quelque part le cas de figure évoqué par son confrère Laurent Desgouis quant à l'aspect dommageable des interventions sporadiques. Philippe Le Nail a pourtant officié longtemps en tant que JLD, environ une fois par mois lorsqu'il est de permanence et parfois en semaine. Il assiste à des audiences de soins contraints, décide de personnes internées, vérifie que la procédure soit respectée. Il n'a jamais réellement compris son rôle. Bien sûr en temps que juriste il sait l'importance d'encadrer un minimum certains cas. Il prend comme exemple une décision qu'il a rendu sur le fond, la seule de sa carrière. « Une fois j'ai vu un monsieur qui avait tenté de suicider, il avait été aux urgences et le médecin l'avait mis en HP, ce monsieur était très soutenu pas ses enfants, il y avait sa fille à l'audience, ce monsieur n'avait rien à faire là car bénéficiait d'un gros soutien familial, j'ai ordonné la mainlevée sur le fond. C'est la seule fois ou sur le fond j'ai pris une décision. » Le reste du temps il déclare ne pas se sentir « forcément indispensable ». Il y a également des cas ou la famille, ou le patient contestent véritablement le placement, dans ce cas le juge peut selon lui intervenir car son rôle est nécessaire.
Le rôle du Juge à proprement parler est un rôle assez automatique, vérifier des procédures qui sont souvent les mêmes, bien lire les certificats circonstanciés (très complets) qui sont très bien documentés par les psychiatres, et s'entretenir avec l'interné. Le délai d'intervention du juge lors d'un placement d'office est de 12 jours, un délai relativement court comparé à d'autres domaines n'en ayant presque aucun.
Le Magistrat poursuit en abordant un phénomène qui met en lumière la relation compliquée qu'entretiennent Justice et Psychiatrie. Lorsque le Juge rend une décision, le fin mot revient aux médecins. Ces derniers relancent la plupart du temps les procédures une fois la mesure prise par le JLD. « C'est un cercle vicieux, on statue sur des procédures qui peuvent être relancées le soir même », de plus le juge met en

LA «JUSTICE AVEUGLE» DANS LES COULOIRS D'UN HÔPITAL PSY

lumière un problème peu abordé, le ressenti du patient. « J'ai l'impression en statuant d'être Dieu aux yeux du patient, il voit un juge (dans les cas où le patient est présent) et commence à voir la lumière au bout du tunnel, à se dire je vais sortir, et les procédures sont relancées dans la foulée ».
C'est donc l'aspect chronophage des audiences qui est pointé du doigt en plus du sentiment d'impuissance. Ce sentiment, qui peut trouver sa source dans la non-spécialisation de certains magistrats officiant en tant que JLD ne se résume pas qu'à cela selon le vice-président de la cour d'assise. Lui posant la question des moyens, le magistrat me surprend en déclarant : « même s'il y avait plus de moyens je ne vois pas l'utilité de l'intervention du JLD, c'est un domaine où la Justice n'a que très peu de choses à faire ». Reste à savoir si, sans audience de ce type, les patients verraient leurs droits respectés dans la même mesure : c'est le questionnement que certains professionnels du monde de la santé se posent, tout en remettant en question certains aspects des procédures.

Un monde de la santé partagé sur la question

Interrogé, le docteur en psychiatrie Fabien Droux chef du service « santé et justice » au CHS des Savoie évoque la lourdeur de la charge médico-administrative. Plus intéressant encore, il introduit une notion clé : la pénurie de la psychiatrie publique. La loi de 2011 a instauré une intervention systématique du juge ce qui induit un plus grand nombre de certificats à fournir de la part des psychiatres. De plus, les certificats sont dits circonstanciés, ce qui signifie très précis et généralement rendus à plusieurs experts. Le psychiatre indique qu'en règle général « on rend entre 1 et 5 certificats par jour qui s'apparentent aujourd'hui à de mini-expertise ». Vu le caractère urgent de ce type d'hospitalisation ils sont souvent pris au dépourvu. De ces nouvelles mesures, le psychiatre regrette majoritairement le fait que l'on n'ait pas pris en compte l'augmentation de la charge de travail.
Quant au rôle de l'intervention du JLD, le docteur Droux y est favorable mais à quelques réserves près. Dans les audiences de HO et HDT, un avocat et un magistrat (JLD) sont présents. Leur rôle, peut parfois être contre-productif dans une certaine mesure. Le psychiatre explique par exemple la possibilité d'une opposition relative entre la recherche de l'avocat à trouver un défaut de procédure pour obtenir gain de cause et la rigueur procédurale du magistrat avec les réels enjeux de santé du patient. Prenons un exemple : lors d'une audience, un avocat relève une incohérence procédurale. Dans ce cas, en tant que juriste (et en vulgarisant) il s'appuiera probablement sur ce fait pour demander une levée des mesures. Le magistrat se doit également de constater du bon respect des procédures avant d'ordonner la mainlevée ou le maintien d'une mesure. Dès lors, la problématique est la suivante : les réalités relatives à l'état de santé du patient ne comptent plus, du moins pas de manière exclusive. On peut alors ordonner des mesures contraires à un rétablissement du patient, ou du moins à son bien-être.

La spécialiste continue en évoquant la différence souvent négligée entre un acte médico-administratif et la Loi. Une relation parfois conflictuelle. En effet, selon la loi, la contention et l'isolement sont des mesures sécuritaires. La réalité, en tant que professionnel de santé, est selon lui toute autre : « les actes d'isolement et de contention sont des actes thérapeutiques. Par exemple si l'on place un patient en isolement alors qu'il n'est pas agressif ni ne paraît dangereux à l'audience, le magistrat risque de ne pas maintenir la mesure d'isolement alors même que la mesure était sensée canaliser le sujet dans une optique thérapeutique et non sécuritaire ». Le problème soulevé est donc la volonté du magistrat de respecter la loi, loi qui va plus dans le sens d'une protection des patients et de son entourage que dans un sens thérapeutique.
C'est sur une note constructive que se termine l'échange. Le psychiatre indique qu'un rapprochement entre les disciplines serait bienvenu, il déplore que ça ne soit pas déjà le cas. « Si l'on pouvait montrer aux magistrats pendant quelques jours notre manière de voir les choses et qu'eux pouvaient faire de même avec nous, nous travaillerions sûrement en meilleure intelligence ». Il évoque ainsi une volonté de croiser le monde judiciaire et le monde médical, au service du patient et de l'institution psychiatrique dans sa globalité. Le professionnel indique « [croire] beaucoup aux formations croisées ».

« Je suis content de vous entendre dire que croiser les mondes judiciaires et psychiatriques est une bonne chose, il me semblait au début que vous vouliez opposer ces deux mondes qui ont pourtant tant besoin de synergie ». Il s'agit des derniers mots du Docteur Droux dans notre échange, des mots qui témoignent de sa profonde volonté d'améliorer un secteur en crise. Une idée, que le législateur finira peut-être par avoir, afin d'améliorer la situation de la psychiatrie en France. ■

HP	Hôpital Psychiatrique. Etablissement spécialisé dans le traitement des troubles mentaux.
HO	Hospitalisation d'office. Hospitalisation sans consentement d'une personne sur demande d'un représentant de l'état (préfet). Depuis 2011 officiellement : « soins psychiatriques sur décision du représentant de l'état ».
HDT	Hospitalisation à la demande d'un tiers. Depuis 2011 : « soins psychiatriques à la demande d'un tiers ». Fait pour un tiers de demander l'internement pour des raisons de mise en danger évidente du patient ou de son entourage.
JLD	Juge des libertés et de la détention. Magistrat chargé de statuer sur la mise en liberté ou en détention provisoire d'une personne mise en examen.

LOI RdR

DES PROGRÈS PEU STUPÉFIANTS

PERSPECTIVES

Alors que la France est le pays le plus répressif de l'Union Européenne en matière de drogues, les français demeurent les premiers consommateurs de cannabis en Europe. Et la consommation de cocaïne y est l'une des plus importantes. En 2006, la réduction des risques et des dommages (loi RdRD, ou RdR) a été inscrite dans la loi, avec pour clés de voûte l'information, la prévention et l'accompagnement des personnes dépendantes. Mais cette loi, contredite par des politiques punitives antidrogue qui en criminalisent l'usage, peine à atteindre ses objectifs. Entre prohibition et réduction des risques, enquête sur l'anatomie d'un paradoxe législatif. **ZOÉ MILLION**

Entre 2010 et 2020, des évolutions ont été observées quant à la consommation de substances psychoactives au sein de la population générale

CRÉDIT : PIXABAY / DR

En déplacement à Marseille ce jeudi 8 novembre, les Ministres de l'Intérieur et de la Justice ont annoncé souhaiter renforcer les mesures policières et judiciaires pour lutter contre le narcotrafic. Un nouveau texte de loi, proposé au Sénat et qui sera étudié le 27 janvier, prévoit de « cibler les consommateurs, sans qui il n'y a pas de trafic de stupéfiant, et donc de réseau, et donc de criminalité », explique Didier Migaud, Ministre de la Justice. Il appelle également à ce que les amendes encourues par les consommateurs «soient davantage prononcées et systématiquement recouvrées».

Le terme de politique de réduction des risques apparait dans la presse au milieu des années 80. Initiée au moment de l'épidémie de SIDA, elle qualifie l'addiction de maladie chronique et permet de venir en aide aux personnes toxicomanes, souvent fragiles et longtemps stigmatisées. La réduction des risques et des dommages, inscrite dans loi de santé depuis 2006, vise à prévenir les consommations à risques, accompagner et soigner les usagers et réduire les conséquences des usages de substances psychoactives.

Les actions menées par les associations de réduction des risques permettaient déjà la distribution de seringues propres et l'accès à des traitements de substitution. La loi de 2006 a admis l'inscription officielle de nombreux nouveaux dispositifs : Le dépistage rapide pour les hépatites, l'analyse de produits, la prévention des overdoses via la naloxone, la mise en place de la RdRD en prison, et l'expérimentation de salles de consommations à moindre risques. Mais également l'orientation des usagers de drogues vers les services sociaux et les services de soins généraux ou de soins spécialisés, afin de mettre en œuvre un parcours de santé adapté à leur situation. Depuis 2006, ces actions sont notamment menées par les CAARUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues), et par les CSAPA (Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), tous deux financés par l'Assurance Maladie.

«*Donner de l'information sur les substances, ce n'est pas en faire l'apologie*» explique Anas, éducateur spécialisé depuis plus de deux ans dans l'association Prévention des Risques Orientations Sociales Échanges de Seringues (P.R.O.S.E.S). Investi dans le domaine de la réduction des risques depuis neuf ans, et principalement actif dans le milieu festif, Anas a fait partie de quatre associations de RdRD au cours de sa vie. Il participe également aux actions de Techno+, association de santé qui informe sur les risques liés aux pratiques festives et favorise l'accès aux moyens adaptés pour réduire ces risques. «*Le problème, c'est que les usagers représentent deux faces d'un même*

problème. D'un côté, on les considère comme coupables d'un délit, et de l'autre, comme malades. La réduction des risques, pour qu'elle fonctionne, doit se caractériser par une approche fondamentalement non jugeante et non morale.»

La vision politique française est toujours majoritairement punitive. C'est l'un des six pays de l'Union Européenne qui permettent de sanctionner la simple consommation de drogues dures par une peine de prison ferme. Le budget alloué par l'État français à la répression relative aux drogues est passé de 1,13 milliard d'euros en 2018 à 1,95 milliards d'euros en 2024, soit une augmentation de 72 % en seulement 6 ans. En 2023, plus de 140 tonnes de stupéfiants ont été saisies en France et à l'étranger. Dont 92,64 tonnes sur le seul territoire français. Le cannabis, dont près de 93 tonnes ont été confisquées l'année dernière en France, est la drogue la plus largement saisie, devant la cocaïne. Les volumes d'amphétamines, d'ecstasy et de psychotropes illégaux saisis ont explosé en 2023, avec une augmentation de 180% par rapport à l'année précédente.

L'injonction aux soins, c'est vraiment pas ce qu'il y a de plus efficace.

La loi de santé de 2006 se confronte à la loi de 1970, qui est l'une des lois les plus répressives de l'Union Européenne, et avait pour ambition la « lutte contre les fléaux sociaux ». Inefficace et coûteuse, la loi de 1970 ne s'intéresse pas à la protection des usagers, mais à la préservation de la société contre une pratique assimilée à une pandémie. En France, l'usager de drogue est un délinquant, qu'il consomme du cannabis en mode récréatif ou qu'il s'injecte de l'héroïne. «*On est toujours dans ce paradoxe. On est bien conscients que les consommations existent, mais comme la détention de drogue est interdite par la loi, on peut entendre des discours très politiques qui expliquent que le problème n'a pas à exister, et qu'il faut l'éradiquer. Mais l'injonction aux soins, on le voit au quotidien, c'est vraiment pas ce qu'il y a de plus efficace*» ajoute Anas.

Paradoxe ou absurdité ?

Dans le milieu carcéral, l'association P.R.O.S.E.S s'est vue refuser la mise en place de kits pour les personnes qui s'administrent des substances par injection, car la consommation de drogue y est officiellement interdite. Pourtant, la prévalence du VIH y est 10 fois plus élevée que celle de la population générale. Et le VHC y est 6 fois plus élevé. Au-delà de l'inefficacité de ces politiques, celles-ci s'avèrent dangereuses pour les consommateurs, car elles freinent l'accès aux dispositifs de prévention, d'accompagnement et de soutien.

L'ouverture des salles de consommation, faisant pourtant partie des dispositifs prévus dans la loi de 2006, peine également à s'étendre sur le territoire national. Seulement deux salles de consommation ont été déployées en France depuis 2006, une à Strasbourg et une à Paris. «*Ça reste toujours un sujet très périlleux*», explique Catherine, éducatrice spécialisée au CAARUD Montreuil. Un projet d'intérêt général qui, malheureusement, suscite l'opposition des résidents des quartiers concernés qui craignent de subir des nuisances. La plupart sont d'accord sur le principe, mais ne souhaitent surtout pas de ce genre de structure à proximité de leur lieu de résidence. « Not In My Backyard »

«*Quand un stand de réduction des risques est mis en place dans un événement festif, on observe que les clubs sont ensuite davantage exposés à des fermetures administratives. Parce que les pouvoirs publics veulent vérifier qu'il n'y a pas de problèmes. Et lorsque les consommateurs viennent faire analyser leur drogue dans le cadre festif, alors qu'ils en ont le droit, ils ont plus de chances de se faire ensuite fouiller par les services de sécurité. Puis d'être assignés à quitter l'événement.*», développe Anas.

Ces mesures d'accompagnement dans la réduction des risques, inscrites il y a 8 ans dans la loi en France, avaient déjà fait leurs preuves chez nos voisins européens et lors de recherches-actions menées par des associations, comme AIDES et Médecins du monde. Depuis 2016, la réduction des risques ne se limite plus aux dispositifs de lutte contre le VIH/sida, mais concerne l'ensemble des risques et des dommages, y compris sociaux, liés aux conduites addictives. Elle devient un chapitre du Code de la santé publique consacré à la « lutte contre les toxicomanies ». La présence d'équipes de RdRD a pour objectif de limiter les risques sanitaires (malaise, coma, surdoses, hyperthermie…), psychologiques (crise de panique, état délirant…) et sociaux (nuisance publique, possession et/ou cession de produits illicites, violences…)

La consommation de drogues est de plus en plus démocratisée, notamment dans les milieux festifs

CRÉDIT : PIXABAY / DR

«*Ce sont les personnes précaires qui fréquentent les CAARUD*», explique Carola, coordinatrice au CAARUD Boréal et psychologue de formation. «*Ce qui a changé avec la loi de 2006, c'est que nous sommes devenus des centres médicaux-sociaux. Mais peu de choses ont changé dans nos actions au quotidien.*» Aux abords du CAARUD Boréal, dans le 19ème arrondissement de Paris, c'est le « plan crack » qui a transformé le paysage. Mis en place à Paris entre 2019 et 2021, ce plan de lutte contre la consommation et le trafic de crack vise à lutter contre l'augmentation de la concentration de toxicomanes dans le Nord-Est Parisien. «*L'objectif est d'éviter que les consommateurs soient visibles sur la place publique. C'est la précarité qui gêne*» ajoute Carola.

Mais l'addiction ne touche pas uniquement les personnes précaires.

Quand un stand de réduction des risques est mis en place dans un événement festif, on observe que les clubs sont ensuite davantage exposés à des fermetures administratives.

«*La France est le pays qui compte le plus de consommateurs de psychotropes*», explique Bernard Antoine, addictologue, tabacologue et hypnothérapeute. Il est l'auteur de la méthode b.A-BA® pour sortir du Tabac et a ouvert en 2007 le Cabinet d'Addictologie Tabacologie Hypnose à Paris. Selon l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), l'alcool et le tabac, substances licites, demeurent les produits à risques les plus consommés. «L'alcool est une vraie drogue, car il modifie l'état de conscience», ajoute Bernard Antoine. «*C'est un vrai sujet. Le tabac est la première cause de mortalité en France, avec 75 000 morts par an. Le tabac, ça devrait être interdit, ça ne sert strictement à rien, et ça tue. C'est la plus grosse escroquerie et la plus grosse pandémie de l'histoire. L'alcool est la seconde cause de mortalité, avec 50 000 morts dénombrés chaque année. Mais il y a beaucoup d'argent derrière, c'est un véritable lobby.*» Dans les années 1920, la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis n'a eu que des conséquences négatives. La fabrication d'alcool de contrebande frelaté a atteint des degrés jamais rencontrés lors de l'époque ou sa production et sa consommation étaient légales. Une forte augmentation de la violence, de la délinquance et de la criminalité ont également été observées. Alors, la prohibition ne serait-elle pas contre-productive ?

Pour les autres consommations à risques, désignées comme interdites, la politique répressive ne prouve toujours pas son efficacité. En termes de consommation, le marché français du cannabis est l'un des plus importants d'Europe, avec 5 millions d'usagers sur 22 millions dans l'Union Européenne, selon le rapport 2022 de l'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT). Parmi eux, environ 1,3 million sont des consommateurs réguliers, et 850 000 des utilisateurs quotidiens. La consommation de cocaïne arrive en seconde position, avec 600.000 utilisateurs au moins une fois dans l'année. Les drogues de synthèses, comme la MDMA ou l'ecstasy, compteraient, elles, environ 400.000 usagers dans l'année.
La peur de l'interdit pénal n'est pas un levier efficace pour prévenir de la dangerosité des drogues et des risques liés à leur consommation. Au contraire, la crainte de la répression pousse les usagers à dissimuler leurs consommations, et donc à s'écarter d'un parcours de soin adapté. Selon un sondage de

l'institut CSA, 69 % des Français jugent que la pénalisation de l'usage n'est pas efficace pour lutter contre les trafics, et 73 % pensent que l'État devrait faire plus de prévention. La consommation existe depuis toujours, et ne disparaîtra sans doute jamais totalement. Elle fait partie de l'histoire de l'humanité, et est même parfois culturelle. Opium pour les personnes âgées en Asie, consommation de kif au Maroc, fleur de cannabis en Jamaïque, feuilles de coca en Colombie… une société sans drogue n'existe pas. Cinquante années de répression auront même fait de la France l'un des pays les plus consommateurs.

La politique de réduction des risques ne pourra être efficace que si une prise de conscience politique voit le jour. Le problème est trop important pour qu'il ne soit pas réellement étudié. Les discours démagogiques doivent être remplacés par une sensibilisation des électeurs. Le changement structurel adviendra lorsque l'assemblée nationale manifestera un réel courage politique, et que de réelles mesures d'accompagnement, de prise en charge et de prévention seront inscrites dans la loi, et appliquées par les pouvoirs publics locaux et nationaux.

En Europe, le Portugal a fait un choix radicalement différent de dépénalisation de l'usage et de la détention en petite quantité de drogues illicites à des fins d'usage personnel. Ce choix politique a permis de favoriser l'accès aux soins pour les usagers de drogues classées comme stupéfiants. Vingt ans après la réforme, le taux de mortalité liée aux drogues dans la population a considérablement baissé et la consommation de drogues illicites reste en-deçà de la moyenne européenne. Un effet immédiat de désengorgement des tribunaux et des prisons a également été observé.

En quinze ans, le budget de la France pour la répression des stupéfiants a été multiplié par 3,5. En 2024, ce n'est autre qu'1,94 milliards d'euros qui ont été alloué à la politique antidrogue. «C'est un combat de 10, 15 ou 20 ans» estime le ministre de l'Intérieur, qui a annoncé en ce début novembre un énième grand plan de lutte contre le trafic de drogues en France. Au programme, création d'une «cellule de coordination nationale», renforcement des moyens humains (renforcement de 40% des équipes du parquet de Paris travaillant sur la lutte contre la criminalité, des policiers spécialisés dans la lutte anti-drogue et des moyens de l'Office antistupéfiants) et renforcement des moyens techiques. Mais également une volonté de sanctionner d'avantage les consommateurs.

De nouvelles mesures, très coûteuses et déjà expérimentées à plusieurs reprises dans le passé, qui continuent de criminaliser l'usager, quelle que soit la drogue qu'il consomme. Après plus de 50 ans d'échec des politiques répressives pour lutter contre la drogue en France, ne faudrait-il pas que le gouvernement commence à essayer d'autres méthodes que la punition et la stigmatisation ? ■

RÉDUCTION DES RISQUES EN FRANCE

31 décembre 1970 - Loi n°70-1320, relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses : « Toute personne usant d'une façon illicite de substances classées comme stupéfiants, est placée sous la surveillance de l'autorité sanitaire. » Période de forte stigmatisation des usagers perçus comme de réels dangers pour les familles et la société

1975 - La loi crée le secteur médico-social, qui permet la naissance de dispositifs de soins spécialisés en alcoologie et en toxicomanie

1987 - Flambée de l'épidémie du sida et autorisation de la vente de seringues grâce au décrêt de la ministre de la santé de l'époque, Michèle Barzach, gynécologue, psychanalyste et femme politique française (gouvernement Chirac)

1990-1992 - Création d'ASUD, association d'auto-support des usagers de drogues

1993 - Le conseil national du sida plaide pour une politique de réduction des risques

14-17 octobre 1993 - Première Conférence européenne de réduction des risques (Saint-Tropez)

1993 - La toxicomanie devient la 1ère cause de mortalité en Ile de France pour les 18-34 ans (OD et la mortalité sida)

1995 - Actions de prévention en milieu festif avec la création de l'association Techno+

2006 - Inscription de la Réduction des Risques et des Dommages (RdRD, ou loi RdR) dans la loi de santé

PERSPECTIVES

TOUT ÇA POUR ÇA!

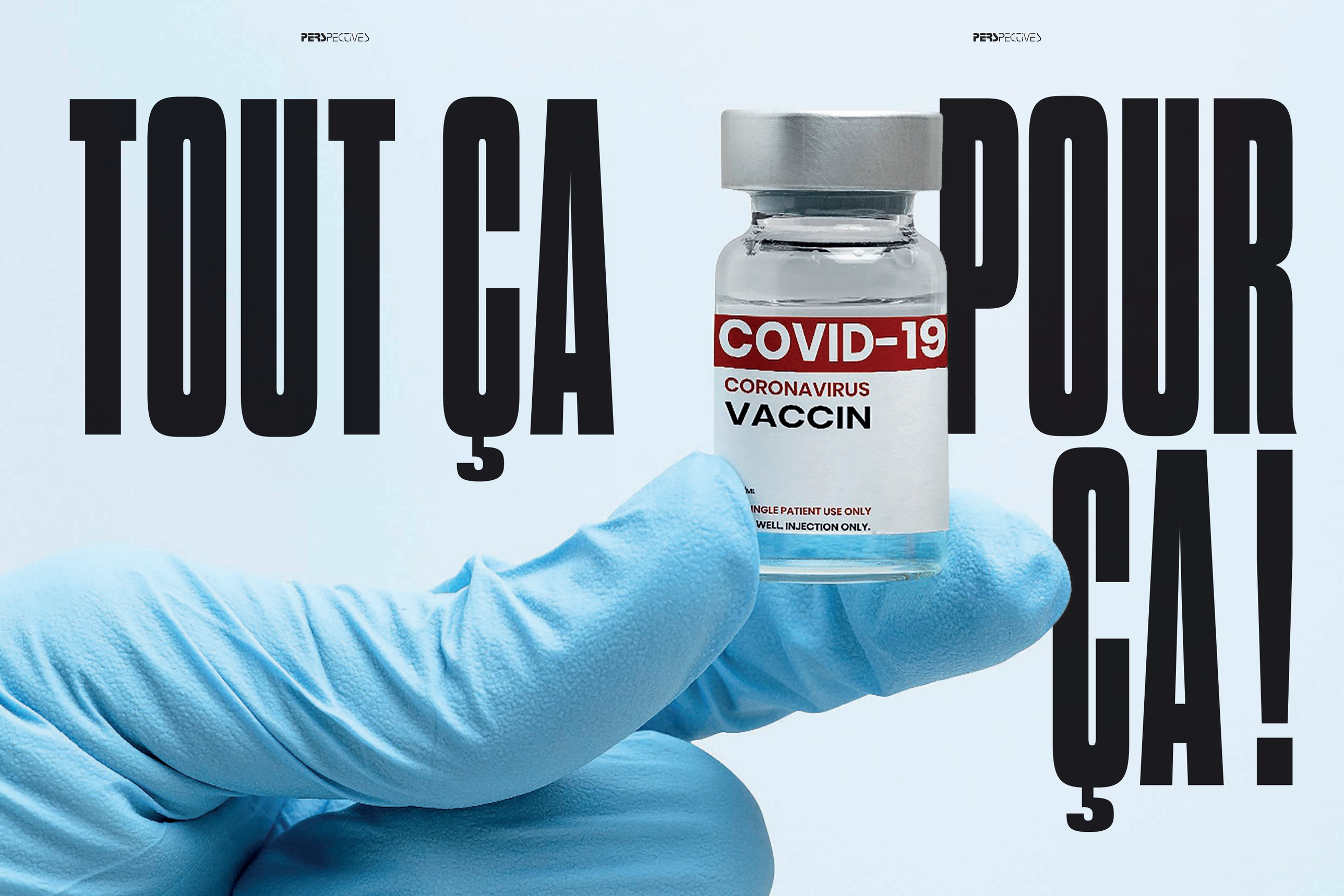

5 ans après la pandémie, la vaccination contre la Covid-19 en France tourne au ralenti. D'après les scientifiques, le vaccin, toujours sous le feu des critiques, a pourtant démontré son efficacité. En 2024, les chercheurs apportent un regard sur son développement, et les conséquences sanitaires de sa mise sur le marché par les laboratoires pharmaceutiques. **MAXIME COSSÉ**

Il n'y avait pas de services d'urgence engorgés, et il n'y a pas eu plus de morts dans les EPHAD ». Pour ses propos (rapportés par France Bleu Périgord), Marie-Ange Perulli, ex-directrice de l'Agence Régionale de Santé de Dordogne, est mise en cause dans une plainte. Déposée par le ministre la Santé Frédéric Valletoux et par le directeur de l'ARS Aquitaine, Benoît Elleboode, cette-dernière fait suite à la participation de l'ex-directrice à un Conseil scientifique indépendant. Marie-Ange Perulli aurait affirmé qu'elle « *avait essayé de limiter l'installation de centres de vaccination* » dans son département.

167 985 décès après le début de la pandémie, le vaccin ne fait toujours pas l'unanimité en 2024. En mai 2023, Si 8 Français sur 10 sont favorables à la vaccination selon Santé Publique France, l'Assurance Maladie statut le 1er janvier de la même année, qu'1 Français sur 5 n'a pas reçu sa première injection. La plupart des scientifiques le répètent encore, le vaccin est le premier rempart à la lutte contre la Covid-19.

« La capacité à produire un vaccin très vite »

En 2021, tandis que la France a besoin d'une réponse rapide, le vaccin arrive sur le marché en un temps record. À l'origine de cette efficacité, d'abord le budget alloué aux laboratoires pharmaceutiques. Selon des propos rapportés par Les Echos, de Marie Humblot-Ferrero, directrice de projet au Boston Consulting Group (BCG), les États-Unis investissent 11 milliards de dollars (près de 10 milliards d'euros) dans la recherche, puis dans l'achat des doses de vaccin. Le laboratoire Moderna, développeur d'un des vaccins les plus efficaces, profite alors d'un financement de 2.5 milliards de dollars (2.3 milliards d'euros).

> **À partir de l'ARN Messager synthétique, vous pouvez produire n'importe quel vaccin.**

Les recherches se focalisent alors sur la technologie de l'ARN Messager. Le Professeur Steve Pascolo, chercheur à l'université de Zurich et co-fondateur de l'entreprise biopharmaceutique CureVac, explique le lien entre cette technologie et le vaccin. « *Les gens parlent d'ARN Messager, mais c'est quelque chose de naturel. Nos cellules fonctionnent grâce à cela, il s'agit de la copie des gènes contenus dans l'ADN* », rappelle le chercheur. « *Maintenant, le vaccin d'ARN Messager, il est synthétique* ». Pour le spécialiste, la nuance est importante, car des erreurs journalistiques auraient été faites, selon lui, pendant la pandémie.

Pour comprendre pourquoi les chercheurs favorisent cette technologie, Steve Pascolo détaille. « *L'intérêt de cette technologie, je compare toujours cela à une photocopieuse. C'est-à-dire que le livre, c'est l'ADN, et la photocopieuse, c'est l'ARN Messager* », explique le chercheur. Il continue : « *Le livre passe dans la photocopieuse, et permet ainsi au corps de lire le vaccin.* » Pour lui, « *à partir du moment où vous avez les infrastructures qui vous permettent de wfabriquer l'ARN Messager synthétique, vous pouvez produire n'importe quel vaccin* ».

Ce-dernier travaille depuis les années 1990 sur son développement. Pionnier de cette technologie biologique, elle permettrait selon lui de développer des vaccins anti-cancer dans les prochaines années.

Le professeur Eric Tartour, immunologue biologique à l'hôpital Européen Georges Pompidou est d'accord avec son confrère. « *Avec l'ARN, dès qu'on a la séquence d'un pathogène, on peut produire un vaccin en un mois. Pour un vaccin à base de protéine, il faut attendre un an* », résume-t-il. « *Quand on traverse une pandémie comme celle de la Covid, la capacité de produire un vaccin très vite, c'est un argument de poids* », continue le professeur.

Mais c'est aussi du fait de l'adaptation rapide du virus. « *Il faut changer les vaccins à chaque variant, et comme on produit très rapidement, quand il y a des modifications du virus, on peut adapter rapidement le vaccin* ». Le professeur Steve Pascolo renchéri que « *l'ARNm présente tous les avantages* ». Selon lui, « *il est rapide à produire, il est transitoire. Et puis comme vous pouvez faire n'importe quelle protéine, un anticorps, une protéine de virus, une protéine de cancer, tout ce que vous voulez, vous avez un spectre d'utilisation extrêmement large* ».

CRÉDIT DOUBLE-PAGE PRÉCÉDENTE : RAWPIXEL

En avril 2020, le nombre de patients atteints de formes graves du Covid-19 explosent, en l'absence de vaccin à ce stade la pandémie.

CRÉDIT : GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

« Le vaccin empêche le développement de forme grave »

1.4 millions. C'est le nombre de vies sauvées grâce à la couverture vaccinale en Europe, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). « *Là où il y a peut-être une confusion pour certains, c'est qu'on peut être vacciné et quand même développer des symptômes de rhume* », explique le professeur Tartour. Pour lui, il est important de rappeler au grand public que « *le vaccin ne protège pas à 100%, mais il empêche le développement de formes graves* ». « *C'est cette petite nuance qui fait que certains disent que le vaccin ne fonctionne pas* » souligne le chercheur. Forcé de constater que « *depuis qu'il y a le vaccin, il n'y a plus de personnes en réanimation* ».

En ce sens, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie en 2021 une étude selon laquelle la vaccination permettrait à 90%, d'éviter les formes graves de la Covid-19 chez les personnes de 50 ans et plus. Si les personnes plus jeunes peuvent aussi contracter la maladie, il convient de préciser que les séniors sont plus sensibles au développement des formes les plus sévères, toujours selon la DREES. Pour le professeur Eric Tartour, « *il est clair que ce vaccin a permis de sauver des vies* », malgré les critiques de certains.

> **1,4 MILLIONS DE VIES SAUVÉES GRÂCE À LA COUVERTURE VACCINALE EN EUROPE**

« *Aujourd'hui, le vaccin, on le réserve essentiellement aux personnes à risques* », continue Eric Tartour. Selon lui, c'est parce que le vaccin n'est plus considéré comme obligatoire pour toute la population, qu'il fait moins polémique. Si le ministère de la Santé lance le 15 octobre 2024 une nouvelle campagne de vaccination contre la Covid-19 notamment, celle-ci concerne avant toutes les personnes immunodépressives. Selon le professeur Tartour, sont concernées « *les personnes atteintes de maladies, les personnes qui vivent en contact de personnes à risque* ». Il concède ainsi qu'aujourd'hui, « *le vaccin n'est pas pour tout le monde* ».

Les effets secondaires, *« 1 cas sur 1 million »*

« *Le vaccin, c'est un médicament. Donc, tout médicament a des effets secondaires* », confirme Eric Tartour. Il tempère : « *Le vaccin peut donner une fièvre modérée, de 24 à 36h, et qui cède sous Paracetamol* ». « *Si vous êtes infectés par la Covid-19, vous pouvez avoir une fièvre à 40 degrés pendant 3 à 4 jours* », continue-t-il. Le spécialiste ne se leurre pas, « *de dire qu'il y a aucun effet secondaire, c'est faux, ils sont simplement mineurs par rapport aux risques que l'on rencontre face au virus* ».

« *D'après les études que j'ai coécrites, nous avons constaté de très rares cas de paralysie* », explique Thibault Fiolet, doctorant en santé publique. Depuis quelques années, cet épidémiologiste

En mai 2020, les urgences des hôpitaux français sont saturées. Sans armes pour lutter contre la Covid-19, le corps médical est toujours dans l'attente d'un vaccin.

CREDIT : PHILIPPE LOPEZ / AFP

investit son temps dans la publication de vidéo de vulgarisation scientifique sur les réseaux sociaux. Il est notamment l'auteur de vidéos explicatives sur les vaccins contre la Covid-19. « *Je crois que c'était un rapport de 1 cas pour 1 million de vaccins, donc c'est très faible* », souligne-t-il. Si les effets secondaires des vaccins existent, ils restent très rares, selon lui.

Parmi les effets indésirables recensés, on parle de réaction allergique, que le docteur Fiolet appelle des « *chocs anaphylactiques* ». Aussi, il convient de rappeler qu'un cas d'effet secondaire ne permet pas d'affirmer que celui-ci est dû directement au vaccin. Il appartient aux centres régionaux de pharmacovigilances (CRPV) et à l'Agence de Sécurité du médicament (ANSM), de vérifier la réelle implication des vaccins dans les effets secondaires. Leur rôle s'étend d'ailleurs à tous les médicaments mis sur le marché.

Thibault Fiolet aborde aussi les cas d'inflammation du muscle cardiaque, dites myocardites. L'ANSM et la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam), réunies sous la structure de l'Epi-Phare, détaillent cet effet secondaire dans une étude datée du 26 août 2024. « *Les patients atteints de myocardite après une vaccination ARNm contre la Covid-19* » présentaient moins de complications cardiovasculaires à 18 mois que ceux non vaccinés. L'étude parle d'un risque deux fois moins élevé de développer une telle inflammation pour une personne vaccinée.

> **8 FEMMES SUR 1 MILLIONS POURRAIENT ÊTRE CONCERNÉES PAR DES TROUBLES MENSTRUELS**

Des cas rares de maladies auto-immunes

Début 2021, des cas de poussées chez des personnes atteintes d'hypertension artérielle avant injection du vaccin, ont été relevés par l'Agence de sécurité du médicament. Selon cette dernière, ces effets secondaires auraient eu lieu uniquement dans le cas de personnes ayant reçu une dose du vaccin Pfizzer-BioNTech. En ce sens, il est difficile de voir une corrélation entre la technologie ARN messager et ces effets secondaires. Par ailleurs, à la suite de la publication de ce bilan, ANSM rapporte 149 cas de syndromes grippaux « souvent de forte intensité » relevés entre le 6 et le 10 février 2021, dans plusieurs hôpitaux français. Ces événements font suite à la prescription de dose de vaccin produit par le laboratoire pharmaceutique Astra-Zeneca, l'un des leaders de la production des vaccins, au cours de la pandémie.

En 2024, l'entreprise pharmaceutique AstraZeneca décide de retirer du marché son vaccin protéiné contre la Covid-19, arguant que la demande n'est pas assez forte. Pourtant, une action collective est alors engagée auprès de la Haute Cours de justice britannique par 51 familles, contre

l'entreprise. Ces dernières mettent en cause la responsabilité de l'entreprise dans le décès de 73 personnes, qui seraient dues à une maladie affectant la circulation du sang, et pouvant causer des arrêts cardiaques. Dès 2023, l'OMS rapporte « *la survenue d'un syndrome de thrombose-thrombocytopénie (TTS)* » concernant un nombre infime de personnes vaccinées par le vaccin d'AstraZeneca. De quoi relancer les réflexions complotistes de certains anti-vax.

De même, l'Epi-Phare ajoute en 2021 une mise en garde concernant les vaccins Vaxzevria, produit par AstraZeneca, et Jcovden, produit par Janssen. La structure notifie une augmentation du risque de syndrome de Guillain-Barré, qui se manifeste par une faiblesse ou des picotements, partant généralement des jambes, avant de se répandre dans le corps et d'entraîner une paralysie.

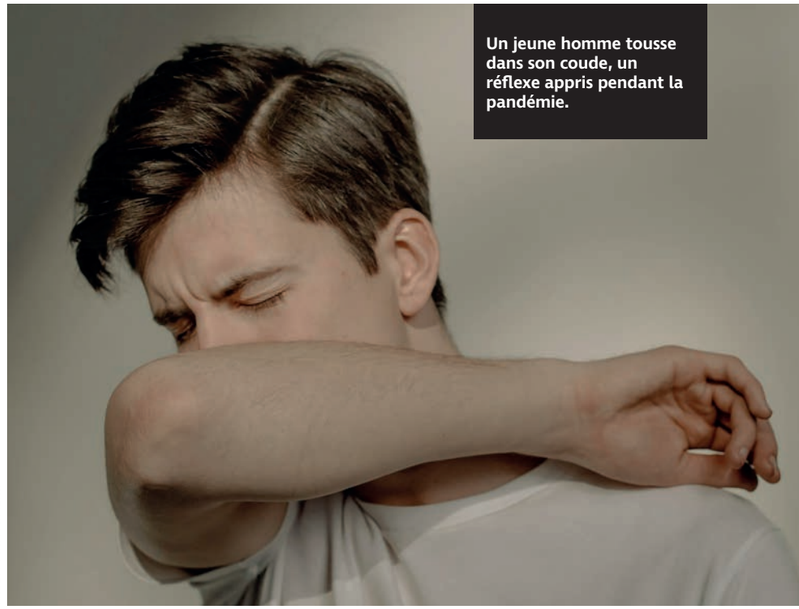

Un jeune homme tousse dans son coude, un réflexe appris pendant la pandémie.

CREDIT : COTTOMBRO

Si l'étude parle d'une multiplication des risques par 2, les chercheurs rappellent que cette maladie auto-immune ne concernerait que 6 personnes sur 1 million, uniquement dans les 42 jours suivant la première dose du vaccin. Cependant, l'étude revient également sur le risque de développer cette maladie après avoir contracté le virus de la Covid-19. L'ASNM et la Cnam observent un risque presque 4 fois plus élevé, dans les 42 jours suivant un test de dépistage positif. Dans le cas d'une hospitalisation, le risque est 8 fois plus élevé.

En 2022, une publication de l'Epi-Phare fait une potentielle corrélation entre les doses de vaccin et des troubles menstruels affectant certaines femmes. Selon la structure, « *cette étude visait à évaluer le risque de saignements menstruels abondants nécessitant des soins hospitaliers* ». Les résultats permettent de révéler un lien plausible entre ces saignements, et le temps écoulé depuis la dernière dose injectée du vaccin. L'Epi-Phare établit un risque faible des effets négatifs du vaccin. Si l'étude porte sur les cas de femmes de 15 à 50 ans atteintes de troubles du cycle menstruel, les résultats démontrent que seulement 8 femmes sur 1 million pourraient être concernées.

Au Moyen Âge, il était de bonne croyance de dire que les rois avaient le pouvoir de guérir des maladies au simple contact, comme les Écrouelles, cette tuberculose qui affecte les ganglions. Aujourd'hui encore, la médecine croise la route des croyances, quand la méfiance envers les vaccins contre le Covid-19 prend le dessus sur la preuve scientifique la plus appuyée. ■

Même vacciné, le masque reste fortement conseillé dans les lieux publics.

CREDIT : RAWPIXEL

Violences sexistes et sexuelles

UN REVERS POUR LE PING

Les agressions sexuelles font toujours l'objet d'une forme de tabou et d'invisibilisation. Le tennis de table ne fait pas exception à la règle et derrière la raquette peut se cacher une grande détresse.

CRÉDIT : ARTEM BALASHEVESKY

Le tennis de table gagne en popularité après Paris 2024 et les exploits des frères Félix et Alexis Lebrun. Pourtant, le nombre de femmes licenciées reste faible, avec seulement 20% de joueuses en 2024. Malgré les actions mises en place par la Fédération Française de tennis de table et les clubs, ce chiffre est globalement inchangé depuis 20 ans. Le sexisme ambiant lors des entraînements est probablement une des causes de ce manque d'attrait pour le sport. **MAELYS COURPOTIN**

"*Grosse pute*", "*Grosse salope*", "*Je ne peux pas perdre contre une fille*". Voilà ce qu' Audrey Vallobra, joueuse au club de Sartrouville dans le département des Yvelines a pu entendre résonner au sein des gymnases où elle participe à des compétitions mixtes de tennis de table.

Le nombre de joueuses licenciées à la Fédération Française de tennis de table en 2023 est de 30 000, pour 220 000 licenciés en totalité, soit 15 % de joueuses. Ces chiffres sont globalement inchangés depuis de nombreuses années, selon Fabien Kandin, conseiller technique au Comité départemental de tennis de table des Yvelines : "*Il y a 20 ans il y avait déjà 15 % de filles, c'est la stagnation totale, je ne comprends pas pourquoi.*" On observe une légère augmentation sur la saison de 2024, avec 20 % de femmes inscrites selon la FFTT.

Selon Stéphane Lebrun, père des jeunes prodiges Félix et Alexis Lebrun et membre du Conseil Fédéral de la FFTT, les chiffres descendent même sous les 10 % en ne prenant pas en compte les recrutements dans les écoles. Pour lui, le défi n'est même pas de fidéliser les joueuses, mais de les recruter : "*Nous, à Montpellier, nous allons doubler le nombre d'adhérents cette année grâce au nouvel engouement pour le tennis de table, mais sur 120 nouveaux licenciés qui ont entre 7 et 12 ans, il n'y a que six filles, alors que nous recrutons dans les écoles, où la mixité est évidemment présente.*" L'ancien joueur professionnel nous explique que la situation est très différente dans les pays asiatiques, où ce sport est extrêmement populaire. En Chine et au Japon notamment, on compte entre 35 et 40 % de joueuses.

Une situation incompréhensible :

Stéphane Lebrun est dubitatif face à ce constat : "*Cela fait 40 ans que nous parlons de féminisation au sein de la fédération, parce que la situation n'a pas de sens. Dans les autres sports de raquettes, il y a plus de filles. C'est un vrai déficit que l'on a du mal à combler, malgré l'engouement pour le tennis de table en ce moment.*"

Pourtant selon Catherine Kandin, présidente du club de tennis de table de Sartrouville, ce sport a tout pour plaire. Il se pratique en intérieur, avec très peu d'écart physique entre filles et garçons, des compétitions mixtes et non-mixtes et du matériel à un prix abordable (une raquette pour débutant coûte en moyenne entre 20 et 30 euros). Mais c'est sans compter sur la mentalité machiste qui est monnaie courante au sein des clubs.

Pour Albane Mulliez, joueuse depuis 2012, il est très difficile de se sentir bien à l'entraînement : "*Il y a une espèce de malaise, on ne se sent pas intégrée. Lorsqu'il faut choisir un partenaire, les regards des garçons se détournent, et il y a une sorte de flottement, jusqu'à ce qu'ils soient obligés de s'entraîner avec nous.*" Pour la pongiste de 51 ans, être une joueuse de tennis de table est un désavantage à l'entraînement, mais un avantage en compétition. "*Beaucoup d'hommes sont déstabilisés quand il s'agit de jouer contre une femme. Mes meilleures performances sont contre des hommes d'ailleurs ! Ils perdent leurs moyens et ne savent plus quoi faire.*" Elle explique que c'est l'une des raisons qui lui ont fait quitter le club de tennis de table de Montesson (TT Montesson) pour rejoindre celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, SQY Ping.

Pour attirer des joueuses au même ressenti qu'Albane, certains clubs mettent en place des entraînements non mixtes, réservés aux femmes, sans distinction de niveau. "*Dans ces entraînements, on se sent considérées*" nous dit Albane, "*mais certains garçons estiment que nous avons un entraînement spécial, donc nous avons moins de légitimité à venir aux entraînements mixtes.*" Les clubs ne sont pas les seuls à organiser des entraînements féminins. Plusieurs comités départementaux mettent en place des créneaux pour réunir des pratiquantes de différents clubs et tenter de créer des liens entre elles. Des tournois féminins sont également organisés par les ligues régionales, comme en Île de France.

Mais l'efficacité de ces dispositifs est souvent remise en question par certaines femmes, dont Albane : "*Je me rends compte que je ne suis jamais allée à un seul de ces événements. À mon niveau, nous sommes peu nombreuses, alors nous affrontons*

CRÉDIT : THOMAS BRESSON

Deux pongistes jouent en National 2 à Belfort, en 2016. Depuis plusieurs années des jeunes filles pratiquent le tennis de table et atteignent le haut niveau, au même titre que les garçons.

toujours les mêmes adversaires, ce n'est pas très motivant."

Le nombre de licenciées est en augmentation, mais il s'agit surtout de jeunes joueuses. Au club de Sartrouville par exemple, Catherine Kandin nous annonce que dix jeunes filles viennent tout juste d'arriver en septembre. Les chiffres de la FFT indiquent que le tennis de table est plus populaire chez les enfants : on compte 14 683 mineures pour 9 090 femmes adultes. Pour Lucie Coulon, membre du pôle développement de la fédération française de ping-pong, cette différence de taille s'explique par le fait que les clivages entre les genres sont beaucoup moins importants chez les petits. De plus, les entraîneurs des pôles "*baby-ping*", pour les tout petits, ne font pas de différence entre filles ou garçons, du fait que les aspects techniques du tennis de table ne sont pas encore abordés. On ne leur apprend que les coups de base, qui sont très simples à exécuter.

Une vision sexiste du jeu féminin:

En effet, il est communément admis que le jeu féminin est moins technique que le jeu masculin au tennis de table, selon David Wolff, entraîneur de 20 ans, tout juste diplômé, à SQY Ping. Elles auraient tendance à frapper plus fort dans la balle, sans mettre beaucoup d'effets (le fait de faire tourner la balle pour mettre en difficulté l'adversaire) et de finesse dans leurs coups.

Ces différences dans le jeu entre hommes et femmes sont engendrées par les encadrants eux-mêmes. Le jeune entraîneur David Wolff, qui pratique le tennis de table depuis son enfance a pu lui-même observer ces divergences de considération : "*Il y a des entraîneurs qui ne s'intéressent pas du tout aux filles ! Ils considèrent que cela ne vaut pas la peine de les entraîner.*" Ainsi, les coups les plus complexes et les (rajouter une phrase pour clarifier) Fabien Kandin, qui fut lui aussi entraîneur, a lui-même pu constater ce phénomène : "*Les garçons sont plus faciles à entraîner, ce sont des bourrins psychologiquement. Pour les filles il faut plus d'attention, leur mode de fonctionnement est différent. Il y a des entraîneurs qui ne veulent pas se faire chier.*" Pour lui, ce sont les encadrants et les clubs qui doivent évoluer avant tout, car ils sont les premiers contacts avec les joueurs et joueuses.

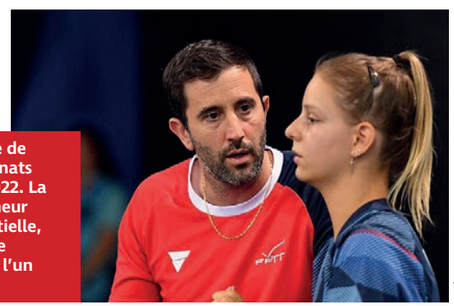

CRÉDIT : AILURA

Charlotte Lutz en séance de coaching, aux championnats d'Europe à Munich en 2022. La relation entre un entraîneur et une joueuse est essentielle, mais peut conduire à une forme de domination de l'un sur l'autre.

Xavier Bachelet, 42 ans, entraîneur de tennis de table depuis près de 20 ans, approuve la réflexion du directeur technique du comité départemental. Pour lui qui a entraîné plusieurs filles, faire une différence entre joueurs et joueuses n'a pas de sens. En effet, les résultats des femmes en compétition ne font que s'améliorer. En février dernier, l'équipe de France féminine décroche la première médaille de bronze en championnat du monde par équipe depuis 33 ans. Et la relève est en train d'arriver, avec une augmentation du nombre de jeunes filles dans de nombreux club, comme au TT Montesson, avec Marie* joueuse de 10 ans, déjà qualifiée au niveau national chez les moins de 12 ans, après une seule année de pratique.

Pour Xavier, chaque joueur a ses propres caractéristiques. En tant qu'entraîneur il faut s'adapter à chacun, qu'importe son genre. Il souligne tout de même une divergence de mentalité entre hommes et femmes : "*Les filles ont un côté plus émotionnel. Au coaching, on parle moins de technique et de ping-pong qu'avec les garçons, on prend plutôt en compte le côté psychologique du sport.*"

La FFTT et les différentes institutions qui forment les entraîneurs semblent être sur la même longueur d'onde. Des modules sur l'encadrement des filles ont été mis en place dans les formations des entraîneurs bénévoles et professionnels. L'éducation est un des trois axes du nouveau plan de féminisation de la fédération de ping-pong, qui sera mis en application en 2025. Ce dernier n'avait pas été renouvelé depuis 2014 et comportait un grand nombre de stéréotypes selon Julie Buat, chargée du nouveau pôle consacré au développement féminin, créé en 2023 par la FFTT.

Les encadrants et même les arbitres sont formés à lutter contre les stéréotypes qui ont pu être amplifiés parfois par les instances de direction elles-mêmes. Ainsi, dans le plan de féminisation de 2014, on représentait les joueuses avec un dessin de femme en robe blanche, talons haut et raquette de ping-pong à la main. On voit mal comment cela pourrait correspondre à l'image de la sportive. Cependant, dans les programmes de formation, on voit très peu de femmes : ainsi à Montpellier, dans le club qui a vu évoluer les frères Lebrun, on observe que seulement deux filles font partie d'une promotion de 60 futurs entraîneurs.

Lucie Coulon qui est une ancienne entraîneuse bénévole, il faut encore plus faire ses preuves lorsqu'on est une femme, parce que leurs pairs masculins ont tendance à penser qu'elles n'ont pas les capacités pour entraîner des joueurs de haut niveau. Il ne faut pas non plus prendre trop de place au sein des institutions, pour éviter certaines pressions : "*Au comité départemental du Val-de-Marne, j'ai reçu plusieurs remarques sexistes, donc j'ai décidé de partir.*"

Des violences sexuelles invisibilisées :

Nous avons relevé une dizaine de cas avérés de violences, condamnées ou non par la justice (certaines victimes choisissent de ne pas porter plainte lorsque le club agit immédiatement). Les comportements sexistes facilitent les violences que l'on peut observer régulièrement dans les clubs ou les institutions. Lorsque des entraîneurs font des blagues telles que "*On va en compétition tous les deux, on va se marier ensemble toi et moi*", à des jeunes filles de 7 ans, sans que personne ne réagisse, il serait naïf de croire que certains parmi eux ne passent pas à l'acte. Un ancien directeur technique national de la fédération, Pascal Berrest, a ainsi été condamné en 2017 à six mois de prison avec sursis pour avoir filmé, pendant plus d'une année, des nageuses en train de se changer dans les cabines d'une piscine municipale.

98 % des victimes sont des mineurs de moins de 15 ans

Selon Lucie Coulon, ancienne-ment référente prévention violences à la FFTT, 57 cas ont donné lieu à des blocages de licence, définitif ou non. Tous ont été remontés à la fédération et ont donné lieu à une enquête judiciaire. "*Nous fonctionnons avec la cellule Signal Sport du ministère des sports* [ndlr : cette cellule a été mise en place par le ministère des sports en 2019]. *Ce blocage peut être provisoire ou définitif, selon la sanction.*"

Elle nous explique que dans 98 % des cas, les victimes signalées sont des jeunes filles ou des jeunes garçons de moins de quinze ans : "*Les adultes, elles, ne font pas systématiquements*

CRÉDIT : LIONEL ARNOULD

MARION BERTHAUD, JOUEUSE PROFESSIONNELLE DANS LE CLUB DE FONTENAY-AUX-ROSES

As-tu déjà ressenti un certain malaise à l'entraînement ?

Non, pas du tout. Moi je considère les filles et les garçons de la même manière, ce sont juste des joueurs.euses de tennis de table. S'il y a des différences entre les jeux c'est juste à moi de m'adapter, c'est un nouveau défi à renouveler. Et si une femme se met la pression parce qu'elle joue face à un homme, ce dernier risque de l'utiliser à son avantage.

Y a-t-il des différences de traitement entre les hommes et les femmes par les entraîneurs ?

Cela vient plutôt de la fédération. Pour une professionnelle c'est très difficile de maintenir son classement, et dès qu'il baisse, son salaire aussi, alors qu'il est déjà plus bas que celui des hommes au même niveau.

Est-ce que pour toi les critiques émises à propos du jeu soit-disant moins technique des femmes sont légitimes ?

Non je ne trouve pas que ce soit forcément légitime. Malheureusement, comme dans beaucoup de sports, on a tendance à dire que notre jeu est moins spectaculaire. Certes, notre style est différent, mais il produit tout autant de sensations. Aujourd'hui par exemple, l'équipe de France féminine n'a jamais été aussi bien classée au niveau mondial, et les filles obtiennent des résultats, avec une médaille de bronze aux championnats du monde.

As-tu été victime ou as-tu assisté à des attitudes déplacées de la part d'hommes au ping-pong ?

Non, pas personnellement. Mais j'ai entendu parler de beaucoup de débordements de la part d'entraîneurs tout au long de ma carrière. Je pense que j'ai beaucoup de chance. De plus, je suis entraînée par deux femmes, donc ça réduit les risques.

> **LES ADULTES, ELLES, NE FONT PAS SYSTÉMATIQUEMENTS REMONTER LORSQU'ELLES SONT VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES, PAR PEUR DE NE PLUS POUVOIR JOUER EN CLUB.**
>
> **LUCIE COULON, PÔLE DÉVELOPPEMMENT FFTT**

remonter lorsqu'elles sont victimes d'agressions sexuelles, par peur de ne plus pouvoir jouer en club."
Les coupables sont majoritairement des entraîneurs bénévoles, ainsi que des arbitres. Ces derniers ont tendance à penser que le corps arbitral est moins soumis à observation extérieure que pour les éducateurs.

Certaines affaires d'agressions sexuelles ont été relayées par la presse. Dans le média d'investigation Disclose, des journalistes racontent qu'un ancien entraîneur de Lyon, qui, malgré une condamnation pour viol sur mineur et deux années de prison ferme en 2006, a pu réintégrer une structure à Brest, dans le Finistère. Cyril Cotrel, dirigeant du club, affirme que n'a jamais encadré d'enfants et qu'il n'a jamais eu à se plaindre de son comportement. La Fédération a pourtant décidé de révoquer sa licence, il est donc interdit d'exercer.

En 2022, dans le département des Bouches-du-Rhône, un entraîneur bénévole de 65 ans, précédemment condamné en 2011, a été jugé pour agression sexuelle sur une jeune joueuse de 9 ans. Il a été reconnu coupable, condamné à suivre un suivi socio-judiciaire sur sept ans, et inscrit sur le fichier des auteurs d'infractions sexuelles.

Dans ces deux affaires, les entraîneurs n'étaient pas censés exercer, car selon l'article 212-9 du code du sport : "*Nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer [...] à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes [...] relatifs à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse.*"

Pour Stéphane Lebrun, qui ne connaissait pas cet article : "*La fédération et les clubs doivent être très vigilants sur ces questions. Il est évident qu'un entraîneur concerné par cet article du code du sport ne doit pas exercer.*" Il estime cependant que "*notre système démocratique permet la seconde chance, et que si cette loi n'avait pas existé, il aurait donc été normal qu'ils puissent reprendre leur rôle d'encadrant.*"

Depuis 2021, l'état a mis en place le Contrôle d'honorabilité des bénévoles du sport, pour faire respecter les interdictions du code du sport 212-9. Il autorise les fédérations, clubs et comités à recueillir les éléments relatifs à l'identité de leurs licenciés soumis aux dispositions de l'article 212-9.

Les cas de violences sexuelles sont largement minoritaires. Cependant, pour empêcher que ces agressions ne continuent, la FFTT s'est mise en relation avec l'association Colosses aux pieds d'argiles, qui mène une action de prévention contre les risques de violences sexuelles, de bizutage et de pédocriminalité dans le sport. Elle est intervenue dans un club de Charente-Maritime où un entraîneur, suite à des accusations de harcèlement sexuel sur une joueuse s'est donné la mort, et dans une structure des Bouches-du-Rhône, pour un cas de harcèlement moral avec emprise d'un encadrant qui avait des sentiments pour un mineur.

D'autres sports sont concernés par ces violences et cet esprit machiste, et les progrès semblent bien plus rapides. La fédération française d'équitation, où la population féminine est particulièrement concentrée, a mis en place un plan complet de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Sur son site internet on peut trouver des aides diverses telles que : des formulaires de signalement et le contact d'une association. Elle a créé une charte d'éthique et de déontologie, et des formations pour les moniteurs. Il est possible de lutter avec succès contre ces violences. Personne ne doute que la FFTT s'acquittera à merveille de cet objectif prioritaire. ■

CRÉDIT : AILURA

Charlotte Lutz joue en équipe de France aux championnats d'Europe de Munich en 2022. Elle évolue avec sa soeur Camille à haut niveau. Malgré une histoire similaire à celle des frères Lebrun, elles sont largement moins connues.

LE SPORT-SANTÉ, GRAND ABSENT DU PODIUM

Après le succès des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, l'après Jeux est autant attendu. Alors que le nombre de licenciés augmente depuis septembre, la sédentarité et l'inactivité physique et sportive persistent en France. Le sport santé semble être le grand perdant des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

NICOLAS PESCE

Aujourd'hui, les enfants âgés de 15 ans ont des diabètes de type 2, une maladie qui étaient plutôt considérées comme des maladies de personnes de 50 ans. Selon Annick Fontbonne, médecin épidémiologiste à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), le taux d'obésité en France a doublé en 25 ans. Chez les 18-24 ans il a été multiplié par 4 entre 1997 et 2020, passant de 2.1% à 9.2%. Pourquoi ? L'inactivité physique et sportive et la sédentarité est grandissante. Pourtant, tout le monde parle de l'engouement pour le sport après les JO de Paris. Cet évènement permet-il de lutter contre la sédentarité ?

Les Jeux de Paris ont offert une grande bouffée d'oxygène à la France. Une période de bonheur d'autant plus appréciée après les questions sur la sécurité et les débats sur la xénophobie, qui ont laissé le pays plus divisé que jamais et surtout sans gouvernement. Un ancien gouvernement qui à l'image d'Amélie Oudéa-Castera, la prédécesseuse de Gil Avérous ministre des Sports de la Jeunesse et la Vie associative, espérait une hausse de 2.5 millions de licenciés en France grâce aux Jeux de Paris. Une tendance qui semble se confirmer. Par rapport à la rentrée 2023, le mois de septembre 2024 a vu une augmentation significative du nombre de licenciés. Comme le triathlon qui a vu son nombre de licenciés augmenté de 32%, l'escrime de 25% ou encore le tennis de table de 20%.

Même si Alexis et Félix Lebrun donnent envie de pratiquer le tennis de table, ils ne peuvent pas résoudre les problèmes que rencontrent plusieurs clubs, comme le TT Montesson. Ce dernier perçoit aussi la vague Lebrun, mais ne peut pas surfer dessus. La raison : « *nous avons des problèmes de créneaux. Nous ne pouvons pas doubler nos créneaux, donc nous ne pouvons pas prendre de nouveaux licenciés* », explicite Jérôme Thomas, président du TT Montesson. De plus, ce problème de salle empêche le club de développer le sport santé. Le club de tennis de table de Montesson est contraint de partager son gymnase. Ce gymnase est occupé dans la journée par le collège et le lycée de la ville. Cela complique la venue des

Augmentation du nombre de licenciés à la rentrée 2024 par rapport à la rentrée 2023 (en%)

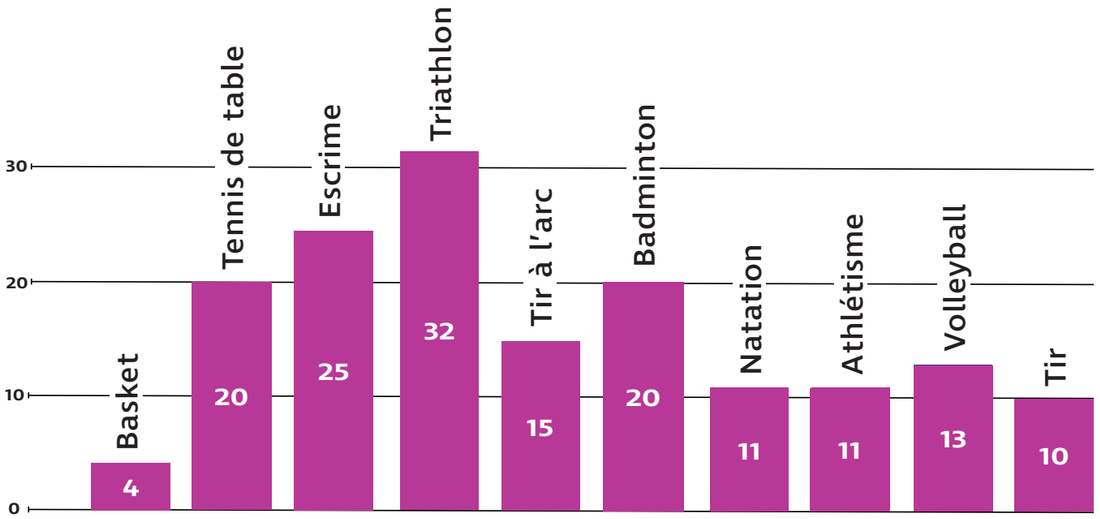

Source : Fédérations

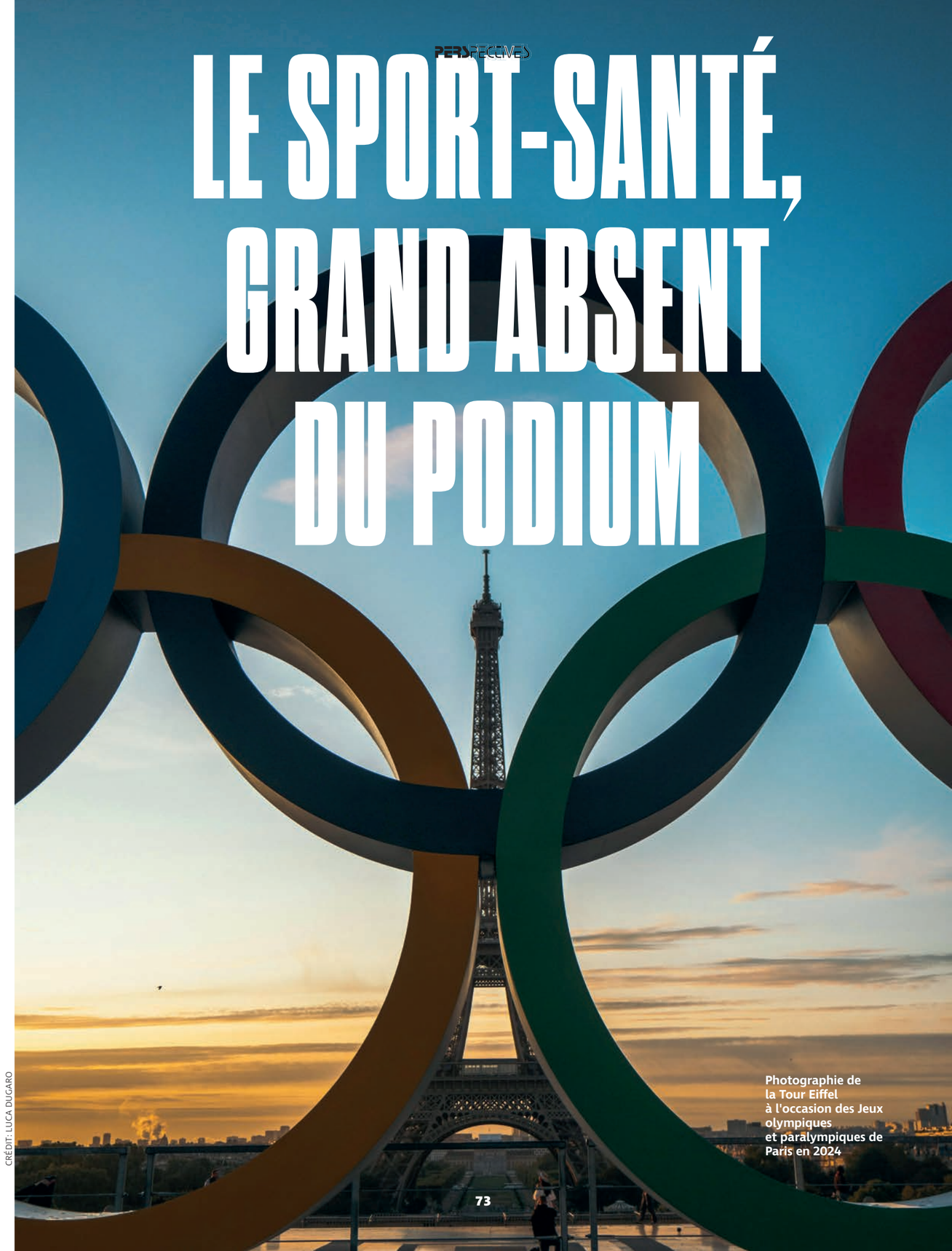

CRÉDIT: LUCA DUGARO

Photographie de la Tour Eiffel à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024

personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou les jeunes malades de pratiquer une activité physique et sportive entre 17h30 et 22h.

Ce problème infrastructurel est répandu dans différents sports. C'est le cas aussi du basket-ball. En tant que sport de salle, celui-ci est partagé avec le handball, le volleyball et le badminton. Selon le directeur territorial de la Ligue de Basket d'Île-de-France, Stéphane Rollée : « l'*Île-de-France est moins bien lotie au niveau des équipements sportifs par habitants par rapport aux DROM-COM* ». Depuis le Covid, le nombre de licenciés de basket est en constante augmentation. Néanmoins, il n'est plus possible d'accueillir de nouveaux licenciés, mais « on pourrait faire plus », estime Stéphane Rollée. Selon lui, la majorité des infrastructures devraient être rénovées ou de nouveaux gymnases devraient être érigés. Cela permettrait alors d'amplifier le basket santé. Mais, l'argent reste le nerf de la guerre. En plus d'un problème structurel, le sport en France se heurte à un problème financier. Les collectivités territoriales n'ont pas assez de moyens financiers pour améliorer les équipements sportifs. Encore moins le ministère des sports. Le nouveau gouvernement de Michel Barnier a réduit de 268 millions d'euros le budget du ministère des Sports.

Stéphane Rollée en est alors persuadé, « *La France n'est pas une nation sportive* ». Un sentiment partagé par de nombreux médaillés à Paris 2024 à l'instar de Teddy Riner qui affirme que « *la France n'est pas un pays de sport* ». Ou encore Florent Manaudou qui assume qu'« *on n'est pas du tout un pays de sport* ». Pour François Carré cardiologue et président du collectif « Pour une France en Forme » : « *la France n'est même pas un pays d'actif !* » alarme-t-il.

Pas de nouveaux de licenciés pour le sport santé

Et pour cause, La sédentarité et l'inactivité physique et sportive favorisent le développement des maladies chroniques, comme l'infarctus du myocarde, le diabète, Alzheimer, les cancers, l'arthrose ou encore la

Une dame âgée pratique une activité physique au sein d'une Maison Sport-Santé

CRÉDIT: MINISTÈRE DES SPORTS

polyarthrite. La sédentarité et l'inactivité physique et sportive tuent. François Carré nous explique qu'en moyenne les Français sont assis 12h par jours lors des jours où ils travaillent et 9h lorsqu'ils ne travaillent pas. Le cardiologue est catégorique : « *si vous remplacez 30 minutes de temps assis par jour, par 30 minutes d'activité physique modérée, vous diminuez votre risque de mortalité précoce de 15%. Si vous les remplacez par 30 minutes d'activité physique intense, vous diminuez votre risque de mortalité de 30%* ».

> 87% des enfants ne font pas 1h d'activité physique et sportive par jour !
>
> *François Carré, cardiologue*

Le message est clair, il faut bouger. Pourtant, ce message a du mal a passé surtout au niveau des jeunes. « *87% des enfants ne font pas 1h d'activité physique et sportive par jour ! Un enfant sur dix respecte les recommandations d'activité physique !* », s'insurge François Carré. Entre 6h et 7h d'activité physique ou sportive sont recommandés pour l'enfant. « *Nous n'avons jamais demandé aux gens de faire du sport. Nous leur demandons de bouger ! C'est complètement différent* », insiste le cardiologue François Carré.

En outre, le président du collectif « *Une France en Forme* » possède un avis tranché sur l'effet post Jeux de Paris 2024. Pour lui, l'augmentation du nombre de licencié ne rime à rien. Puisqu'avoir une licence n'engage pas à pratiquer un sport. « *Il ne faut pas demander aux Jeux de Paris de rendre les gens sportifs. Sur les 50 000 personnes au départ du marathon de Paris, pour 30 000 d'entre eux ce sera le seul marathon de leur vie !* », souligne-t-il. Nous l'avons déjà observé auparavant lors des Jeux de Londres en 2012. Nos confrères du journal Le Temps nous apprennent que le nombre de personnes de plus de 16 ans pratiquant une activité sportive au moins une fois par semaine a d'abord légèrement augmenté. Puis, la valeur a chuté à un niveau inférieur à celui avant les Jeux de 2012. Chez nos voisins britanniques, le soufflé post Jeux olympiques et paralympiques est vite retombé. Il faut alors espérer que ce ne sera pas le cas en France, surtout auprès des personnes en situation de handicap.
D'autant plus, que les personnes en situation d'handicap ne font pas assez de sport. Avant, les personnes handicapées décédaient de leurs maladies. Désormais, ces dernières meurent

d'infarctus notamment dû à l'inactivité physique. Eux-aussi doivent lutter contre la sédentarité. C'est le cas par exemple de Victor, âgé de 6 ans et touché par l'encéphalomyélite*. Il a débuté la para-natation aux Dauphins de la Section Paloise dès septembre, après avoir observé Léon Marchand et Emeline Pierre à la télévision. « *Il y'a un excellent accompagnement, Victor n'est plus condamné à l'inactivité physique. Mon fils rêve même d'obtenir des médailles !* », nous raconte sourire aux lèvres sa mère Maylis d'Espalungue, professeure d'histoire et géographie au collège du Bois d'Amour à Billière, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Il faut alors espérer que cette dynamique post JOP française ne se confonde pas dans la pratique sportive, mais au contraire qu'elle s'installe dans la lutte contre la sédentarité et l'activité physique. C'est-à-dire privilégier le sport santé. Alors, comment ne plus être sédentaire et faire de l'activité physique et sportive quand les clubs ne peuvent pas nous accepter par manque de moyens financiers ou de moyens infrastructurels ?

Le sport-santé au cœur de la maison

Une première solution peut être les Maisons de Sport-Santé. Pour rappel, les Maisons de Sport-Santé voient le jour en 2019 dans le cadre de la stratégie nationale sport-santé. Ces Maisons ont pour but d'accompagner et de conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique ou sportive à des fins de santé, de bien-être et ce quel que soit leur âge. Elles constituent l'une des réponses apportées par les pouvoirs publics dans la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique et sportive. « *Ces structures font le lien entre le monde de la santé et le monde sportif afin d'orienter les personnes vers l'activité physique la plus adapté pour eux* », précise Tom Bouvet, éducateur en activité physique adaptée (APA) à la Maison Sport-Santé Ex-Aequo à Osny, dans le Val d'Oise.

Cette Maison Sport-Santé Val-d'Oisienne, propose un bilan santé permettant d'évaluer les besoins de la personne en fonction de ces capacités

> J'ai été touchée par la maldie, et le sport m'a sauvé la vie. Lorsque j'ai compris l'intérêt de bouger, j'ai voulu aider le plus grands nombre !
>
> *Nadine Enjalbert, fondatrice de La Vie en Rose*

physiques. La mission de la Maison Ex-Aequo est d'aussi bien accompagner les patients envoyés via des médecins généralistes, mais aussi bien les personnes isolées d'une activité physique. La particularité de la Maison Sport-Santé Ex-Aequo propose une « *passerelle prise en charge d'un an aux personnes ayant besoin d'un accompagnement afin de l'orienter au mieux vers des clubs ou des associations sportives* ». La seule caractéristique requise demandée aux organismes sportifs pour accueillir les personnes passées par la Maison Sport-Santé Ex-Aequo est que leurs professionnels soient formés à l'encadrement du sport santé ou du sport adapté.

Pourtant, les Maisons Sport-Santé ont la mauvaise image d'être conçues pour les personnes âgées. A contrario, ces théâtres du sport santé sont pour tout le monde, peu importe l'âge, que l'on soit en situation de handicap, de surpoids, d'obésité, qu'on ait des troubles cardio-vasculaires, ou des troubles mentaux. Mais, les Jeux de Paris ont-ils accélérés le développement du sport santé et des ces structures-ci ? Pour Tom Bouvet, il est trop tôt pour en être sûr.
«*Nous avons eu plus d'inscriptions chez Ex-Aequo en septembre, pourtant je ne peux pas vous confirmer qu'il y ait un lien avec les Jeux, puisque chaque année les inscriptions sont supérieurs à l'année précédente, mais je ne pense pas que les JOP ont freiné l'engrenage* ».
Nous pourrions alors imaginer qu'une prise de conscience sur la nécessité du sport sur la santé émerge. Mais rapidement, l'éducateur en APA à la Maison Sport-Santé Ex-Aequo se montre pessimiste. « Je ne pense pas non plus qu'il y ait un gros coup d'accélérateur au niveau du sport santé. Personnellement de ce que j'observe à Ex-Aequo, le lien vers le sport santé se fait plus à partir du médical que par le sportif ». Dans ce cas-là, existe-t-il un moyen de faire du sport pour sa santé tout en contournant ce lien médical ?

- 200 M €
pour le nouveau budget du ministère des Sports

Et si voir La Vie en Rose était la solution ?

Malheureusement, la chanson d'Édit Piaf ne peut guère nous soigner. En revanche, l'association portant le nom de sa célèbre musique « La Vie en Rose » est en mesure d'apporter une réponse. Elle est originaire de Bretagne et a vu le jour en juillet 2019. C'est sa fondatrice qui en parle le mieux : « *J'ai été touchée par la maladie, et le sport m'a sauvé la vie. Lorsque j'ai compris la nécessité de bouger pour limiter la récidive ou tout simplement pour guérir, j'ai voulu aider le plus grand nombre* », témoigne Nadine Enjalbert, fondatrice de La Vie en Rose.

Cette association a été fondée avec trois actions principales. La première est d'initier les enfants hospitalisés en oncopédiatrie au sein du Centre Hospitalier de Brest à une activité physique et sportive selon leur pathologie. La deuxième action est d'accompagner les personnes atteintes d'une maladie chronique en subventionnant l'ordonnance de sport qui est prescrite depuis 2017, mais non financée par le système de soin. Ainsi, des coachs diplômés de l'association vont à la rencontre de ces personnes touchées par la maladie pour les amener vers une autonomie sportive pendant et après la maladie.

**L'encéphalomyélite est une maladie touchant la moelle épinière, pouvant paralyser du bas du tronc, passant par les bras jusqu'au jambes.*

CRÉDIT: PATRICK BERNAD / AFP

Match de championnat de France de cécifoot opposant l'équipe de Saint-Mandé face à l'équipe de Nantes

Comme le dit, Nadine Enjalbert : « *On ne laisse personne sur le bord de la route* », c'est pour cela que le troisième objectif est un Tour de France à vélo qui se nomme : La Bonne Échappée.
« *La Bonne échappée est un défi sportif à destination des jeunes. Ce projet s'inscrit dans la prévention de maladies chroniques à l'âge adulte liées à la sédentarité et à l'inactivité physique* », explicite Sophie Le Doaré, vice-présidente de l'association, responsable de cette initiative et pédiatre. Elle suit de près la propagation de la sédentarité et de l'inactivité physique chez les jeunes. C'est pourquoi, La Bonne Échappée traverse plusieurs villes et rencontrent les établissements scolaires du primaire jusqu'au lycée. Ensemble, ils parcourent plusieurs kilomètres à vélo et échangent sur les bienfaits du sport afin de changer les mentalités.

Ce projet à bicyclette fonctionne. « *Mes élèves ont découvert le goût de l'effort. Après ces 45km à vélo éprouvants, ils ont découvert la satisfaction d'un effort physique. Malgré la douleur (rires), ils sont fiers !* », raconte Théophane Pottier professeur d'EPS du lycée Jean Monnet à Mortagne-au-Perche ayant participé à La Bonne Échappée en 2024. Ce défi sportif a débuté en 2020. La première année 600 enfants ont pu mettre du rose dans leur vie. Choisie comme partenaire de la Grande Cause Nationale pour lutter contre la sédentarité en 2024, La Bonne Échappée a fait monter plus de 1250 jeunes sur un vélo. La prochaine édition est déjà en préparation. Les associations, comme La Vie en Rose permettent alors d'allier sport santé et bonne humeur et ce gratuitement.

« *Le Sport Santé sera la principale victime du nouveau budget du ministère des Sports* »

À l'occasion des Jeux, Paris a tronqué son apparat de ville de l'amour, pour celui de ville du sport. Néanmoins, était-ce éphémère ? Deux Maisons de Sport-Santé ont déjà vu le jour dans

CRÉDIT: CHARLES VERGNOLLE

Affiche détaillée de la nouvelle saison en 2025 de La Bonne Echappée organisée par La Vie en Rose

le 15ème et le 19ème arrondissement de Paris. L'Adjoint à la maire de Paris chargé du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques, Karim Ziady nous apprend que deux nouvelles Maisons de Sport Santé dans le 17ème et le 20ème arrondissement devraient voir le jour. L'idée est de rendre le sport accessible au plus grand nombre. Pour cela il faut libérer des créneaux dans les infrastructures sportives. Par conséquent, il est nécessaire de fluidifier les rapports et les relations entre les centres sportifs et les professionnels de santé.

De plus, les associations promeuvent le sport santé majoritairement le soir. Problème, les équipements sportifs sont utilisés le soir par les clubs, notamment en vue des compétitions les week-ends. Or, ces mêmes infrastructures sont mal utilisées la journée, car réservées en grande partie par les écoles. Toutefois, un partage entre les clubs, l'Éducation nationale et les associations autour des structures sportives pourraient être envisageables. Selon Karim Zaidy : « *Idéalement, il faudrait 5 gymnases, 5 piscines, 5 terrains de rugby et 5 terrains de football en plus à Paris. La réalité fait que nous ne pouvons pas. Alors, on essaye de s'adapter* ».

Comme évoqué précédemment, le budget du ministère des sports a été réduit de 268 millions d'euros. Le budget global du ministère est alors de 1 578 millions d'euros, faisant de lui le deuxième plus petit budget de l'État. « *Je suis pessimiste. Je pense que le sport-santé sera la principale victime du nouveau budget du ministère des Sports* », raconte Karim Ziady. Ce sont les collectivités territoriales qui font vivre le sport grâce à l'argent insufflé par l'État. Alors, lorsque l'on voit que les aides sont réduites une à une, il est compliqué de développer le sport, particulièrement le sport santé.

Le Pass Sport, qui représente une réduction de 50 euros sur le coût d'inscription en club pour les jeunes entre 6 et 30 ans, voit son enveloppe diminuée de 10 millions d'euros. Possiblement, 5,6 millions de jeunes sont concernés. Le programme « *2 heures de sport au collège* » subit aussi une diminution de son budget de 4 millions d'euros. En outre, le plan « *5 000 terrains – générations 2024* » qui prévoyaient une dépense de 300 millions d'euros a été gelée pour 2025. À titre de comparaison, aux États-Unis réduire le taux d'obésité est devenue une priorité nationale. Alors qu'en France la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique et sportive ne semble être qu'un sujet parmi tant d'autres. Pour Karim Ziady, ce sont des mauvais choix politiques qu'il faudra modifier sans attendre et ce dès 2027.

L'apparat sportif de la ville de l'amour est donc bel et bien éphémère. Du moins, le caractère santé du sport ne parvient pas à s'implanter. Malgré l'engouement sans précédent des Jeux de Paris, le changement de gouvernement met en péril la pérennité du développement du sport santé. La France accueille pourtant de grandes compétitions sportives chaque année. Or, l'organisation de ces évènements sportifs ont pour intérêt de faire rayonner le prestige de la France. L'objectif de ces compétitions sportives devraient être de donner envie à nos jeunes de pratiquer une activité physique et sportive, pas nécessairement dans l'idée de remporter des trophées ou des médailles, mais plutôt pour leur santé. À l'aube des Jeux olympiques d'Hiver dans les Alpes Française en 2030, il faut espérer que nos rapports avec le sport changent et cela pour notre bien.

Le sport n'est pas réservé qu'à une élite sportive. En 2023, le ministère des Sports recensait 15 605 sportifs de haut niveau contre 16.5 millions de licenciés. Une réalité qu'il ne faut pas négliger. Entre deux parties de tennis de table avec le champion de France Alexis Lebrun dans l'Élysée, nul doute qu'Emmanuel Macron et son gouvernement se pencheront sur le sport santé. Ils trouveront une solution pour que le plus grand nombre de Français puisse pratiquer une activité physique ou sportive pour leur santé. ■

LES SPONSORS PERDENT LES MANETTES

L'eSport semble être devenu un eldorado pour les investisseurs depuis la COVID. Cependant, entre promesses exagérées et dépendance aux sponsors, le secteur montre des signes de vulnérabilité inquiétants, et certains acteurs peinent déjà à maintenir leur équilibre financier. **ALEXANDRE MARTINEZ**

CREDIT : YANIS LARRAS

Entrée des joueurs au KCX IV, le samedi 9 novembre 2024 à Paris La Défense Arena. Un événement soutenu par une floppée de sponsors.

Durant la pandémie du coronavirus, les événements sportifs traditionnels se sont stoppés et, les compétitions de jeux vidéo, aussi appelés eSport*, ont pris une ampleur inédite, attirant de nouvelles audiences. En 2020, le nombre de spectateurs mondiaux en ligne de l'eSport a atteint 495 millions, une augmentation de 11,7 % par rapport à l'année précédente selon une étude de Newzoo. Contrairement aux sports traditionnels, l'eSport a émergé avec une structure presque exclusivement professionnelle, dominée par des organisations et des investissements massifs. Dans ce modèle particulier, trois acteurs principaux façonnent l'économie du secteur : les éditeurs de jeux* (Riot*, Ubisoft), les équipes professionnelles (Gentle Mates, Karmine Corp, G2 Esports) et les sponsors.

L'illusion d'un marché solide

L'essor de l'eSport a entrainé des investissements considérables. A titre indicatif, l'équipe française Team Vitality a levé 34 millions d'euros en 2019 puis 50 millions d'euros en 2022. De plus en plus de structures ont vu le jour, les championnats se sont développés avec des événements encore plus spectaculaires. « *La COVID-19 a été un incroyable catalyseur pour le secteur* », explique Tipsalewo, rédacteur chez MGG, média eSport suivi par 150 000 personnes sur X. « *Le boom de la demande ne s'est pas accompagné d'une économie structurellement saine ; il a surtout créé une bulle* » rajoute-t-il.

À partir de là, une dynamique spéculative a envahi l'eSport, valorisant à des niveaux inédits les clubs et les salaires des joueurs. Cette montée en flèche des investissements a donné naissance à une véritable bulle spéculative : des structures ont payé des millions pour acquérir des joueurs ou sécuriser des places dans des ligues majeures privées, parfois avec un retour sur investissement incertain. Comme le souligne KC Meh, analyste financier chez Sheep Esports, média d'investigation et de flash info sur la scène eSports, « *Les dépenses dans l'eSport sont démesurées par rapport aux sources de revenus ; sans modèle économique diversifié, il est difficile d'être rentable.* »

Au-delà de la pandémie, cette tendance a révélé les faiblesses structurelles d'un secteur encore jeune et largement soutenu par des capitaux externes. L'eSport a été promu auprès des investisseurs sur une promesse parfois exagérée, comme l'explique KC Meh : « *On a vendu l'eSport avec les chiffres du jeux-vidéos.* » Cette confusion volontaire a contribué à gonfler artificiellement les attentes du secteur, entraînant des surinvestissements basés sur un potentiel surestimé. Le jeu vidéo dans son ensemble touche un large public de joueurs occasionnels ou amateurs. Selon Statista, 39 millions de joueurs sont recensés en France en 2024, mais seulement 11,7 millions sont fans d'eSport en 2023. Ce contraste a souvent été omis, rendant les perspectives de retour sur investissement bien moins garanties pour les sponsors et les investisseurs.

La course aux audiences et l'importance de l'influence médiatique

Le succès de nombreuses équipes eSports ne repose pas uniquement sur leurs performances sportives, mais aussi sur leur capacité à mobiliser et fidéliser une audience. À ce titre, le storytelling et l'influence médiatique sont devenus des éléments cruciaux pour attirer et retenir les fans. Loud, l'une des plus grandes équipes brésiliennes, a su tirer parti de cette tendance en racontant une histoire authentique autour de son projet. En Espagne, Ibai Llanos, leader de l'eSport ibérique, a propulsé le club KOI grâce à sa popularité et à sa capacité à fédérer une communauté.

En France, le succès de la Karmine Corp*, fondée par le streamer*

CREDIT : YANIS LARRAS

Kameto, co-fondateur de la Karmine Corp.

*Tous les mots suivis d'une astérisque renvoient au glossaire

28 000 personnes étaient présentes lors du KCX IV, le samedi 9 novembre 2024 à Paris La Défense Arena.

CREDIT : YANIS LARRAS

Kameto, est la figure de proue de cette stratégie. Selon KC Meh, l'équipe tire 50 % de ses revenus de la vente de produits dérivés, un chiffre impressionnant en comparaison des 2 % de G2 eSports, une autre équipe renommée en Europe. Les événements organisés par la Karmine Corp, comme le KCX à Paris la Défense Arena, attirent des foules de fans passionnés, créant une synergie qui dépasse le cadre des simples compétitions. « *Kameto a réussi à créer une connexion émotionnelle entre son équipe et ses fans, ce qui est rare dans l'eSport* », explique Tipsalewo.
Ce modèle de « fan engagé » montre qu'au-delà des résultats sportifs, la capacité d'une équipe à captiver un public est un atout économique majeur.

GLOSSAIRE

eSport : Compétitions de jeux vidéo professionnelles où des joueurs s'affrontent, depuis une console ou un ordinateur.

Karmine Corp (KC): Equipe eSport française créée par le **streamer** (personne qui diffuse en live ses sessions de jeux vidéo) Kameto et le youtubeur Prime en 2020.

Editeurs de jeux : Entreprise qui assure la publication et la diffusion des jeux vidéo.
Exemple: **Riot** est l'éditeur de League of Legends. Ils organisent également les compétitions eSports.

Cash prize : Montant du gain remporté par les vainqueurs d'une compétition.

Problème, même au sommet de l'eSport français, la Karmine Corp nous montre que tout n'est pas aussi glorieux qu'il n'y paraît. Une affaire a secoué l'équipe et ses fans le dimanche 3 novembre, une semaine avant le grand événement KCX IV. Selon des révélations de revue_xxi, Prime, co-fondateur de la KC, rappeur et youtubeur a plus de 2 millions d'abonnés, aurait abusé des fonds de la structure pour financer son train de vie démesuré, incluant des chauffeurs privés et des dépenses personnelles excessives, pour plusieurs dizaines de milliers d'euros. Plus grave encore, Prime aurait signé un contrat avec Playtwo (label TF1 en charge de la production des KCX) pour ses concerts, garantissant une avance de 240 000 euros, un acte qui pourrait compromettre la Karmine Corp vis-à-vis de Riot, réputé pour son intransigeance face aux gains générés à partir de son jeu.
En réaction, Kameto, l'autre co-fondateur, a exprimé sa douleur, affirmant avoir toujours priorisé le club même si cela a lourdement pesé sur sa vie et son moral. Depuis quelque temps, certains fans de la KC commençaient à se poser des questions. Prime et Kameto n'étaient plus vus ensemble aussi souvent qu'avant, et leurs apparitions publiques côte à côte se faisaient rares.
Si la Karmine Corp est secouée par des tensions internes, elle illustre aussi une crise plus profonde dans l'eSport, où de nombreuses équipes rencontrent des difficultés économiques croissantes.

La face cachée de l'eSport : faillites, pertes financières et sponsors volatils

Derrière l'image d'un secteur en pleine effervescence, de nombreuses équipes peinent à rester à flot. Des organisations telles que Rogue, dans la League of Legends European Championship (LEC), et les Sentinels aux États-Unis, ont récemment rencontré des difficultés financières, illustrant l'instabilité qui peut frapper même les structures les plus établies. Cette situation révèle la dépendance extrême de l'eSport envers les sponsors, qui représentent souvent la majeure partie des revenus. Cette dépendance rend les équipes particulièrement vulnérables aux aléas des contrats de sponsoring, un constat que KC Meh juge préoccupant, « *La majorité des revenus provient des sponsors, mais ces derniers peuvent se retirer à tout moment, surtout si le retour sur investissement n'est pas au rendez-vous.* »

L'équipe américaine FaZe Clan par exemple, a vu sa valorisation en bourse s'effondrer après une entrée en fanfare, affectée par des investissements non rentabilisés et une gestion financière hasardeuse. Guild Esports, la structure de David Beckham, a illustré les dangers d'une stratégie fondée sur des personnalités coûteuses. Si l'arrivée de Beckham a fait sensation, les coûts associés à cette collaboration ont rapidement pesé lourd dans les finances du club. Selon KC Meh, Beckham aurait coûté jusqu'à 20 millions de dollars sur 5 ans en salaires, marketing et exclusivité d'image, une somme colossale pour une structure encore fragile. Ce choix s'est révélé un fardeau insoutenable, menant Guild vers une descente aux enfers financière et un rachat inévitable de la structure par DCB Sports.

Les éditeurs de jeux*, quant à eux, occupent une position centrale et paradoxale. Un acteur clé du dynamisme de l'eSport est Riot*, l'éditeur de League of Legends, qui investit massivement dans l'eSport et la médiatisation de ses compétitions. Chaque année, les Worlds, le championnat mondial de League of Legends, se transforment en véritable spectacle. En novembre, Riot a impressionné les fans en invitant le groupe mythique Linkin Park à se produire lors de la cérémonie d'ouverture de la finale 2024, soulignant son ambition de mêler culture populaire et eSport pour attirer un public toujours plus large et varié. « *Riot voit ses événements comme des spectacles globaux, intégrant musique, production artistique et performance sportive* », observe Tipsalewo.
En contraste, Rocket League, un autre jeu phare de la scène eSport, a récemment connu une réduction significative de son cash prize* : en deux ans, le montant alloué aux vainqueurs des Rocket League Championship Series (RLCS) est passé de 600 000 dollars à 300 000 dollars, soit une chute de moitié. Cette baisse témoigne des difficultés de certains éditeurs à soutenir un niveau d'investissement durable, impactant ainsi la visibilité et l'attractivité de leurs compétitions.

Un modèle économique à réinventer

L'essor de l'eSport attire encore des investisseurs, malgré les revers économiques. Toutefois, les erreurs passées obligent désormais les acteurs du secteur à explorer de nouvelles sources de revenus et à diversifier leurs modèles. Pour Arthur Perticoz, directeur général de la Karmine Corp, « *Le salut passe par une diversification intelligente des revenus ; miser uniquement sur les sponsors est devenu un risque inacceptable.* » La vente de produits dérivés, la billetterie des événements en présentiel, et même les droits de diffusion web, bien que rares dans l'eSport, sont des pistes que les équipes explorent pour pérenniser leurs finances.
KC Meh souligne une réalité qui peut paraître surprenante dans le monde de l'eSport : « *La performance sportive ne garantit pas nécessairement la survie financière d'une équipe* ». Ce phénomène est une anomalie quand on le compare aux sports traditionnels, où les succès en compétition entraînent souvent une augmentation des revenus. Un exemple marquant en est LDLC, une équipe qui a remporté de nombreux titres dans des jeux comme League of Legends ou CS. Cependant, malgré ses succès sportifs, le club n'a pas réussi à capitaliser sur cet engouement pour fidéliser un public stable et générer des revenus récurrents.

Vatira (18 ans), joueur de la Karmine Corp, traverse la foule lors du KCX IV.

CREDIT : YANIS LARRAS

À l'inverse, des structures comme Karmine Corp ou G2 Esports ont su développer leur popularité au-delà des titres, transformant leurs fans en véritables communautés qui soutiennent financièrement les équipes, notamment via les ventes de merchandising et les abonnements. Comme le dit KC Meh, «*À la fin, c'est la popularité qui gagne*».

Et que disent les joueurs ?

Les instabilités économiques de l'eSport impactent directement les joueurs, « *Ils sont constamment sous pression, non seulement pour performer mais aussi pour sécuriser leur avenir financier* », note KC Meh. Extra, 23 ans, joueur français professionnel du jeu Rocket League en est la preuve. Champion du Monde en 2022 avec la Team BDS, il est ensuite mis à l'écart de l'équipe après une saison 2023 sans trophée. En septembre 2024, la Team BDS remporte un deuxième titre mondial, avec Extra en tant que remplaçant. « *C'était compliqué de voir que ça marchait beaucoup mieux sans moi, (...) j'étais forcément responsable des mauvais résultats.* » raconte-t-il.

Après cette pause de presque deux ans, il est aujourd'hui sans contrat, à la recherche d'une nouvelle équipe,
« *C'était une question d'égo (...), je ne voulais pas arrêter sur quelque chose d'aussi malheureux* ». Extra a beaucoup hésité à devenir coach de Rocket League après cette pause. Aussi bizarre que cela puisse paraitre, mais à 23 ans, il est déjà un des joueurs professionnels les plus vieux du circuit. En comparaison, les deux meilleurs joueurs du monde actuel sont Zen, né en 2007 et Vatira, en 2006. Ces carrières express ajoute encore un peu plus d'instabilités aux joueurs et rend la concurrence davantage féroce. ■

Peut-on travailler main dans la main avec l'IA?

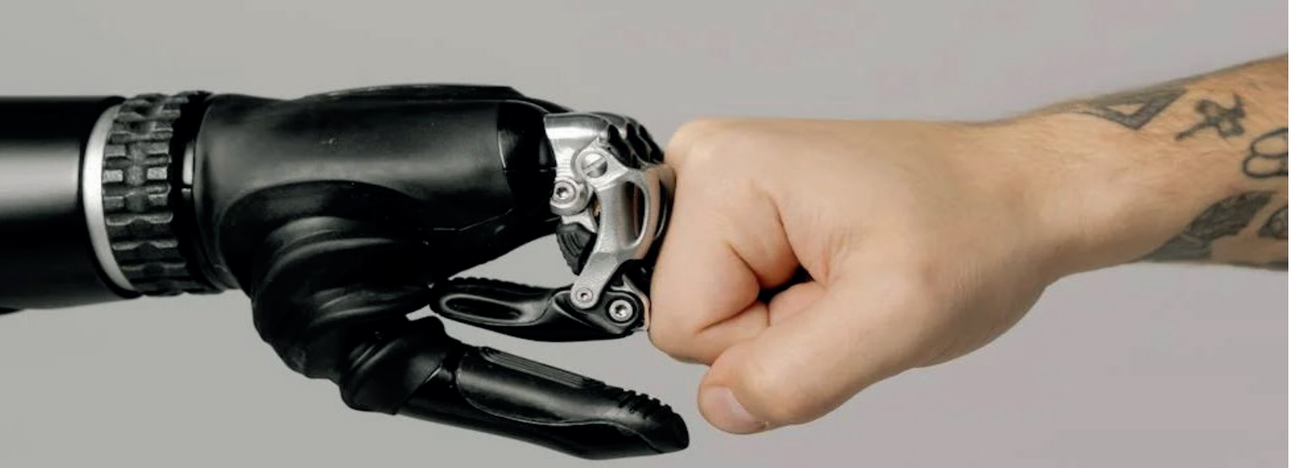

L'IA, encore peu régulée dans le monde, est devenue un sujet prioritaire depuis quelques années. Le gouvernement Français, en pleine course technologique avec ses concurrents, met en avant son potentiel impact positif sur l'emploi, et sa propension à être une bonne source d'investissement. Des attentes hautes, qui cachent un retour sur investissement très faible et une utilisation, pour l'instant, limitée. **HANNAH AMIOT**

crédits photo : cottonbro studio

L'IA sait-elle tout faire ? Aujourd'hui, elle ne répond plus uniquement à vos questions : elle assiste, remplace la paperasse, rédige, et peint, même. La prolifération récente des intelligences artificielles génératives comme Chat GPT ou Google Bard a relancé les discussions sur l'IA depuis quelques années. De nombreuses sociétés privées américaines comme Microsoft, Google ou Apple occupent une place prépondérante dans le paysage mondial de l'intelligence artificielle, et dépassent les frontières.

Régulation de l'IA : où en est-on ?

Il n'existe pas, pour l'instant de législation ou de réglementation fédérale complète aux États-Unis, ni de limites pour l'IA. Joe Biden a inauguré un décret, fin 2023, « Pour une intelligence artificielle sûre et fiable ». Dans cet arrêté y figurent de nouvelles normes en matière de sûreté, de sécurité et de confiance dans l'IA, sans pour autant entrer dans une politique de régulation capable d'empêcher les nombreuses problématiques liées à l'intelligence artificielle. Parmi ces problématiques, des mécanismes pouvant aggraver la désinformation, la discrimination, poser des soucis de concurrence, de sécurité, ou même être une menace au secteur de l'emploi.

Contrairement aux États-Unis, la loi de régulation de l'IA de l'Union Européenne est entrée en vigueur en aout 2024. Premier règlement général au monde sur l'intelligence artificielle, il encadre son développement technologique, son utilisation, sa mise sur le marché, ainsi que ses risques potentiels en matière de droits fondamentaux ou de sécurité. La transparence et l'éthique des IA génératives sont aussi au cœur de la législation : ces technologies récentes sont à présent structurées par un certain nombre d'obligations comme une documentation minimale imposée, ou des évaluations approfondies de leurs risques potentiels.

Si cette loi s'applique à toutes les sociétés de l'Union Européenne, les géants privés américains continuent de s'exporter en France avec pour seules normes leurs propres « auto-régulations », elles-mêmes aucunement soumises à de quelconques contrôles. La victoire récente de Trump aux élections présidentielles américaines ne laisse pas présager de futurs décrets de régulation. Le nouveau président a régulièrement émis l'idée d'abroger le texte de son prédécesseur sur la sûreté de l'intelligence artificielle, encouragé par son allié Elon Musk. Sa politique pro-entreprise n'encourage pas non plus une quelconque régulation, les risques profonds liés à l'IA n'étant pas la priorité de Trump.

Les GAFAM ne seront néanmoins pas exemptés des nouvelles normes européennes : ces dernières proposent une classification des systèmes d'IA en fonction de leur degré de risque (élevé, faible, ou minimal), classification qui sera mise en vigueur courant 2026. Les risques assimilés à ce classement sont en grande partie liés à la sécurité, comme l'utilisation des données personnelles et bancaires ou la reconnaissance faciale.

> « C'est un moment de réveil stratégique que nous vivons, qui suppose des choix profonds en termes de recherche, de formation et d'investissement »
>
> *Emmanuel Macron*

Pour autant, il n'existe pas en Europe, pour l'instant, de taxes sur l'IA et la robotique : le maire de Molenbeek, en Belgique, avait proposé une légère taxe sur les caisses automatiques qui a immédiatement été rejetée par la région de Bruxelles, considérant que cela allait contre leur politique d'innovation. Si ces nouvelles technologies pourraient être amenées à être autonomes dans l'emploi, certains reprochent déjà au gouvernement de taxer les humains, mais pas les machines. Benoit Hamon en avait d'ailleurs fait l'une des principales mesures de son programme, lors de sa candidature à la présidentielle : taxation qui lui aurait permis de financer son « revenu universel ». Il n'est pas le seul à avoir émis cette idée : par exemple, le propriétaire du géant de la distribution Michel-Edouard Leclerc, déclarait en mars sur France Info vouloir « faire payer les robots ».

L'investissement au service de la start-up nation

Si ces nouveaux supports technologiques ont autant besoin d'être normés aujourd'hui, et que beaucoup de lacunes en ressortent, pourquoi s'intéresse-t-on autant à l'intelligence artificielle, et pourquoi est-ce une si grande priorité dans la politique nationale ? D'abord parce qu'il se joue actuellement une course aux avancées technologiques de l'IA entre les États-Unis, la Chine, le Royaume-Uni ou la France, même si cette dernière est loin derrière ses concurrents.

Le gouvernement a d'ailleurs mis en place une stratégie nationale pour favoriser les intelligences artificielles. Un plan stratosphérique, puisque plus de 2,5 milliards d'euros y sont consacrés, avec pour but une restructuration complète de l'emploi faisant de la France un pays « pionnier dans l'innovation ». Ce plan officialisé depuis 2018 a eu pour vocation, jusqu'en 2022, de renforcer les capacités de recherche, d'ouvrir des nouveaux laboratoires en grands nombres, de favoriser les nouvelles *start-up* spécialisées dans l'IA, et d'encourager les travailleurs Français à se diriger vers ces fameuses *start-up*. Aujourd'hui, et jusqu'en 2025, 560 millions d'euros de financements publics sont consacrés aux experts en IA de demain, avec la création d'écoles et de centres de formation sur le sujet.

L'objectif, augmenter la part du marché du secteur, et pousser les sociétés et milliardaires, autant nationaux qu'internationaux, à investir au maximum. « C'est un moment de réveil stratégique que nous vivons, qui suppose des choix profonds en termes de recherche, de formation et d'investissement » annonce Macron à

l'Élysée devant plusieurs acteurs français de l'IA, « Au fond, la question qui est posée à la France, à l'Europe, c'est : est-ce qu'on décide les investissements, la politique d'accompagnement, qui nous permet de revenir complètement dans la compétition internationale ? ». Dans ses discours, Macron met en avant sa politique d'investissement engendrée par ces nouvelles technologies, qui sont au coeur de son projet du lancement de l'IA dans l'entreprise. D'ailleurs, la France a conclu un accord stratégique avec les Émirats Arabes Unis en mai autour de l'intelligence artificielle, dont le mot d'ordre est le « bénéfice mutuel », incluant des programmes d'investissement et des partenariats. Pour autant, pousser à l'investissement n'est pas le gage que ce dit investissement soit rentable, et le retour sur investissement est actuellement très faible en France. Cory Doctorow, essayiste, activiste et auteur canadien, en parle dans Le Monde. Selon lui, la plupart des *start-up*, désirantes d'intégrer l'IA, souhaitent augmenter leurs prix sans être capable de le justifier. De plus, on propose une forme d'eldorado aux acheteurs, pour une IA qui n'est pas aboutie et qui n'est pour l'instant pas à même de remplacer l'humain. Cela crée « un décalage entre les coûts, très importants, et les revenus potentiels », pour un produit sur-vendu. Deux points importants empêchent cela d'être rentable : le fait que les capacités nécessaires au retour sur l'investissement de l'IA ne soient que de l'ordre de la perspective, ainsi que l'incapacité de laisser une IA seule sans rajouter un humain dans la chaîne.

crédits photo : Franck Rietsch

Pourtant, selon le gouvernement, l'IA est un moyen de résoudre des problèmes économiques, pouvant potentiellement augmenter la productivité au sein des entreprises. Cette poule aux œufs d'or serait, dans le meilleur des mondes, capable de réaliser des tâches répétitives dans le cas de la robotique, et de se charger de tâches qui mobilisent des capacités intellectuelles.

Impacts actuels et futurs sur l'emploi : exemple de France Travail

Selon Kristina Georgieva, directrice générale du FMI, ce petit bijou est en voie de devenir la cause d'une croissance des inégalités, ainsi que de la perte de nombreux emplois. Un rapport du FMI sur l'impact de l'IA annonce que 60 % des emplois des économies avancées sont menacés par l'intelligence artificielle. De plus, l'étude du cabinet Roland Berger vise les catégories des employés de bureau, des réceptions et des services comptables qui pourraient, une fois l'IA perfectionnée, être menacés d'automatisation, ce qui concernerait environ 420 000 emplois en France. La politique macroniste de plein emploi inclut l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la course au bénéfice, avec à la clé plus de contrôle sur les employés, ainsi qu'un gain de productivité encadré par ces nouveaux outils.

Aujourd'hui, l'IA a déjà un impact sur certaines entreprises Françaises, comme chez France Travail, où de nouveaux procédés technologiques bouleversent la manière de travailler des employés.

Claire, conseillère en insertion au pôle entreprise, ne se sent pas menacée par l'intelligence artificielle, mais plutôt par la déshumanisation qu'elle engendre : « Le 2 janvier, tous les usagers des structures d'insertion et d'aide sociales, seront centralisés au

sein de France Travail. Ils devront tous passer par un algorithme de questions « oui/non », qui les redirigeront vers un interlocuteur dédié. En faisant ça, on nous enlève une grande partie de l'humanité de notre métier : discuter avec les demandeurs d'emploi, rassurer ces gens incertains de leur futur... On avait des rendez-vous d'une heure avec eux nous permettant de les envoyer vers les bons interlocuteurs, qui seront remplacés par cet algorithme. Chez France Travail, depuis quelques temps, il y a un ressenti global de tristesse au sein des agences, parce qu'on a l'impression qu'on nous retire le sens de notre travail, c'est le chiffre au détriment de l'humain. »

Le nouveau processus algorithmique de France Travail est actuellement expérimenté par les employés, et sera mis en place dès début 2025. Jacques Tessier, responsable du pôle éthique de l'IA chez France Travail, s'exprime sur le sujet. « Nous formons actuellement les employés à l'utilisation de l'intelligence artificielle, et nous inaugurons de nouveaux processus de travail technologiques auprès des demandeurs d'emploi, comme des ChatBots (robots virtuels capables de répondre à des questions), ou une plateforme de création de CV. Même si l'IA est leur premier interlocuteur, ils peuvent joindre des conseillers quand bon leur semble. ».

« Aujourd'hui, la problématique principale de la robotique et de l'intelligence artificielle ne réside pas dans un potentiel sens de la réflexion, mais plutôt à quelles fins les humains vont utiliser ces nouveaux outils. »

Raja Chatila

Concernant la possibilité de suppression d'emplois, il n'en est pas question pour le moment, même si la charte IA de France Travail peut aussi être impactée par la direction générale, qui peut décider selon les réformes gouvernementales de favoriser l'IA au détriment d'emplois. « Ces nouveaux processus ont pour vocation de booster la productivité des conseillers », explique Jacques Tessier. « Pour autant, dans la politique de France Travail, on ne vise, pour l'instant, pas le remplacement de conseillers. Certes, l'IA a un haut potentiel pour être un vrai gain de temps, mais cet outil n'a que peu de plus-value sans la supervision des humains. »

IA forte et IA faible, quelles sont les perspectives

L'intelligence artificielle en est toujours au stade de ce qu'on appelle « l'IA faible », c'est à dire qu'elle est capable d'effectuer des tâches répétitives, capable de recenser des informations déjà existantes, mais incapable de mener sa propre réflexion. L'impression collective que l'IA en est arrivée au stade de remplacer l'humain est due à l'arrivée en masse, et le perfectionnement, de nouveaux supports comme Chat GPT ou OpenAI, mais l'IA forte, ou la supposition que l'intelligence artificielle sera un jour douée d'une réflexion humaine, n'existe pas pour l'instant.

Raja Chatila, professeur émérite de robotique à Sorbonne Université spécialisé dans les secteurs de l'IA et de son éthique, et membre de la communauté de chercheurs IA de la commission européenne, est d'ailleurs clair à ce sujet : « Est-ce que les mécanismes existants et les intelligences artificielles seront un jour capables d'émettre une nouvelle réflexion, supérieure à celle des humains ? Oui et non : l'intelligence artificielle est une somme de calculs et de données déjà existantes, compilées au service de l'homme. Le point positif de cette machine est qu'elle peut faire cette recherche de données en un clin d'œil, mais sans émettre de réflexion : c'est un algorithme. L'homme, quant a lui, se base en plus de ses connaissances en mathématiques ou en sciences sur sa conscience, ses sentiments, ses sens. »

Rémi Sussan, journaliste spécialisé dans les nouvelles technologies, va dans le sens du professeur : « Pour l'instant, les résultats de l'IA sont médiocres. Oui, l'IA faible sera de plus en plus puissante, mais c'est un type de fonctionnement qui ne peut pas avoir d'autonomie, pas de curiosité, qui ne décide de rien. Même si on peut avoir l'impression que Chat GPT émet son propre raisonnement dans sa dernière version « O1 mini », ce sont des questions qu'il se pose uniquement si on lui a posé des questions au préalable. Cela montre que l'IA ne va absolument pas dans le sens des réflexions d'un être humain », dit-il.

« La pensée populaire, poussant les gens à penser que l'IA détrônera l'humain en termes de connaissances, vient de l'image que nous avons de robots humanoïdes, créés aujourd'hui pour faciliter la communication avec les humains. » explique Raja Chatila. « Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, nous ne sommes toujours pas capables d'élaborer des machines capables de mener leur propre réflexion, ou avec une mobilité aussi dynamique que celle des humains : même si l'entreprise Boston Dynamics commence à se pencher là-dessus. Aujourd'hui, la problématique principale de la robotique et des intelligences artificielles ne réside pas dans un potentiel sens de la réflexion, mais plutôt à quelles fins les humains vont utiliser ces nouveaux outils. »

« Et puis, a-t-on vraiment envie de créer une IA Forte » ajoute Rémi Sussan. C'est la réflexion, source de peur, que se pose bon nombre de gens. Notre scénario est futuriste, et s'appuie sur des dystopies comme Matrix, Terminator ou même des films d'animation comme Wall-E. Notre imaginaire collectif, reposant sur de nombreuses références fictives où l'IA a mal tourné, nous rappelle qu'on ne sait pas exactement où tout cela va nous mener. ■

PRÉPA LITTÉRAIRE

Regards nouveaux sur une institution fantasmée

RAPHAEL

L'école d'Athènes de Raphael : pour l'amour de l'excellence et de la connaissance

Démocratisée dans les années 1880, la classe préparatoire littéraire aux grandes écoles (aussi appelée CPGE littéraire, « prépa littéraire » ou « prépa AL ») est une formation d'excellence ancienne qui dénote parmi les autres cursus exigeants de France. Autant idéalisée par son incarnation de l'excellence intellectuelle à la française que critiquée pour son élitisme et l'âpreté de son enseignement, la « prépa littéraire » polarise l'opinion du pays. **VICTOR MARIE**

Une étude comparative entre le lycée Henri IV, situé à côté du Panthéon à Paris et celui de Jules Ferry, proche de Pigalle, permet de comparer méthodes et vécus entre deux classes prépas parisiennes. Le premier est connu pour ses excellents chiffres en matière d'intégration de ses étudiants autant que pour l'extrême rigueur de sa formation. Le second intègre moins, et offre un cadre et une vision différents de la CPGE littéraire. D'actuels professeurs et d'anciens élèves des deux lycées témoignent de leur expérience et donnent leurs avis sur cette formation si singulière.

Épreuve mentale et question des débouchés

Ecoles d'ingénieurs, prépas scientifiques et maths, meilleures facultés de droit ou encore Médecine : toutes ces formations intègrent en fin de

Comment expliquer que les meilleurs étudiants de prépas “dans la norme” aient plus de difficultés à intégrer que leurs homologues d’Henri IV ?

parcours l’essentiel de leurs effectifs dans le monde du travail, parfois à des postes enviés. Hadrien, ancien élève de la prépa littéraire Henri IV, a obtenu l’ENS Lyon (Ecole Normale Supérieure située à Lyon, pour les lettres modernes, ndlr) en juillet 2017. Il témoigne de la spécificité cruelle de la prépa littéraire quant à ses débouchés. « La prépa est caractérisée par le fait qu’elle ne voit qu’une petite partie de ses élèves réussir le concours de deuxième année donnant tout son sens à ce cursus : celui des ENS. » (Il existe une autre ENS à Paris, dit « Ulm » du nom de sa rue, pour les lettres classiques, ndlr).

De plus, les Ecoles Normales Supérieures, en dehors de leur prestige, prépare essentiellement ses alumni aux métiers de l’enseignement, professions toujours plus limitées dans leurs budgets et toujours moins prisées. Aussi, le rapport investissement personnel-débouchés des CPGE littéraires interroge certains, au sein d’un milieu réputé pour son exigence extrême et où la santé (physique comme mentale) de ses étudiants est souvent mise à rude épreuve. Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ? « Ça fait partie du package. » pense Hadrien, qui estime qu’il faut choisir ce cursus en connaissance de cause. Il sait ce qu’il dit : d’un naturel anxieux, le normalien a beaucoup appréhendé sa rentrée à Henri IV en septembre 2015. Il fait la part des choses entre sa réussite au concours et le recul qui lui fait prendre conscience que « rétrospectivement […], l’expérience a été très violente. ». Le désormais jeune professeur d’Histoire reconnait que les souvenirs positifs de ses années prépas sont sûrement, si ce n’est biaisée, au moins influencés par sa réussite au concours.

l’Enseignement Supérieur et de l’Innovation instaure en 2009 le système de la Banque des Epreuves Littéraires (BEL). L’objectif de cette réforme des CPGE littéraires : proposer des préparations accélérées pour un large éventail de concours. La pertinence de cette mesure est d’ouvrir la possibilité aux étudiants de deuxième année (les khâgnes) de concourir à un grand nombre de formations et d’écoles autres que l’ENS Paris ou Lyon. Aussi, le CELSA, l’Ecole du Louvre, la FEMIS ou encore même HEC deviennent accessibles aux élèves de khâgne. Ces institutions reconnues, loin de faire la charité aux CPGE littéraires, s’intéressent de plus en plus aux profils littéraires pour diversifier les compétences de leurs promotions. « Il est stupide de penser que les littéraires ne sont utiles que comme professeur. » affirme André, ancien élève au lycée Henri IV. Et camarade d’Hadrien. Jamais tenté pwar les métiers de l’enseignement, il n’aurait pas choisi le cursus prépa s’il n’avait pas eu l’opportunité de concourir pour Sciences Po, qu’il a obtenu en khâgne.

Hadrien avertit cependant sur les limites de la préparation aux autres concours dans les classes prépas : il parle de « défauts de préparation chez les profs de classes littéraires, même à Henri IV », pas toujours formés pour préparer correctement leurs élèves aux « exercices qui n’ont rien à voir avec les exercices canoniques de prépa littéraire comme la dissertation, le commentaire de texte ou encore la version (traduction d’un texte en langue étrangère, ndlr). ». André lui reconnait que rien n’a valu l’entraînement aux oraux « typiques des écoles de commerce » de son cercle extra-scolaire, familier à cet univers. Cela amorce le constat selon lequel

La dimension d’épreuve psychologique des classes prépas littéraires est souvent mise en avant par ses détracteurs. Elle n’est pas démentie par les anciens élèves de cette formation. Elias est un ancien élève à la prépa Jules Ferry. Ce lycée parisien intègre bien moins d’étudiants au sein des ENS. Pour autant, il rappelle que la pression mentale est inhérente au système prépa, et donc pas seulement aux meilleurs lycées : « Il faut savoir qu’en début d’année on est une quarantaine, puis à la fin une trentaine. […] Une part significative partait dans un état psychique assez pitoyable. » regrette Elia. Hadrien énumère pratiques et éléments caractéristiques d’Henri IV : « Copies rendues dans ordre de notation […], rapport au prof très vertical […], aucune cellule d’aide psychologique mise en place par les profs. ».

Mme Giraud est professeure de littérature, de latin et de culture antique au lycée Jules Ferry. Elle s’oppose fermement à la fermeture des CPGE comme réponse à leurs critiques : « La solution n’est pas de supprimer les classes prépas : ce serait comme déchirer la feuille sur laquelle un médecin a écrit son diagnostic, parce que la maladie fait peur.». Celle-ci réfère traiter le problème du « trop » grand saut du lycée à la prépa en amont, en préconisant un retour « d’enseignements primaire et secondaire dignes de ce nom. […] En bout de course, la prépa ne semblerait plus si dure. ».

Mme Coste-Brown est professeure de littérature anglaise au lycée Jules Ferry (à côté de Pigalle, dans le IXème arrondissement de Paris, ndlr). Elle relativise la critique sur l’iniquité entre lycées en rappelant que les « plus petites structure [comme Jules Ferry], aide davantage à minimiser ces inégalités - notamment aussi par le biais de l’internat Jean Zay qui peut accueillir les élèves géographiquement très éloignés, et le tutorat (permettant une remise à niveau en accéléré des élèves en difficulté à leur arrivée en prépa, ndlr). ».
Pour répondre à ces limites de perspectives des prépas AL et encourager les lycéens à tout de même tenter l’aventure CPGE, le ministère de

la réussite en classe prépa peut être influencée par son milieu culturel personnel. Certains y voient une réalité injuste, ségrégant les élites des moins bien lotis.

Concentration démesurée des élites intellectuelles et discours de réussite

Un élément de remise en question du système CPGE littéraire rejoint celui précédemment évoqué : l’ultra concentration de l’élite culturelle de la jeunesse française sur les 0,4 km2 du Quartier Latin parisien. Sur place, les prépas littéraires d’élites comme Henri IV et Louis le Grand attirent chaque année l’écrasante majorité des meilleurs dossiers lycéens du pays. Ce « brain-drain » à la parisienne amène systématiquement ces deux lycées à fournir à eux-seuls une part démesurée des effectifs des deux ENS. Il n’en faut pas plus pour que beaucoup voient en Henri IV et Louis le Grand un cas édifiant de reproduction des élites intellectuelles en France, soit l’exemple d’un déterminisme social honni pour son injustice structurelle. Mme Giraud, professeure de lettres, de latin et de culture antique au sein de la prépa Jules Ferry (9ème arrondissement de Paris), se montre fataliste quant à cet état de fait : « Les trois grands lycées du Quartier Latin ne sélectionnent que des élèves excellents, et les élèves excellents pensent qu’ils réussiront mieux s’ils vont dans ces lycées-là : le processus n’a donc pas de raison de s’arrêter. » explique-t-elle, pragmatique.

Les meilleurs élèves privilégient le plus souvent les lycées du Triangle d’Or. Pour autant, le numerus clausus de ces établissements ne permet pas d’admettre tous les meilleurs lycéens du pays. De plus, ceux-ci ne choisissent pas systématiquement les prépas d’élites. En sachant cela, comment expliquer que les étudiants les plus performants de prépas « dans la norme » aient plus de difficultés à intégrer les ENS ou autres grandes écoles que leurs homologues d’Henri IV ? La piste la plus intuitive est celle de la dynamique de groupe des meilleurs lycées, impulsée autant par les professeurs que par les élèves eux-mêmes.

Hadrien raconte comment il a incité son ami Charles, élève à Jules Ferry, à se joindre à son équipe de révisions d’Henri IV : « Il vivait sa prépa en dilettante alors qu’il avait le potentiel d’intégrer (l’ENS Lyon, ndlr). Je l’ai ‘‘forcé’’ à nous rejoindre à Sainte-Barbe (bibliothèque du Quartier Latin, ndlr), et à notre contact, il a entendu un nouveau discours sur la possibilité de la réussite. ». En s’accordant l’hypothèse du succès, quasi tabou à Jules Ferry, Charles connait un déclic. Débarrassé de ses complexes, il intègre finalement Normale Lyon en compagnie de ses amis Hadrien et André. Mme Giraud ironise sur le sentiment de confiance inhérent aux élèves des meilleurs lycée : « Si pendant deux ou trois ans, des élèves s’entendent dire régulièrement qu’ils sont l’Elite, peut-on espérer qu’ils développent une saine modestie et le sens du partage ? ».

Sociologie d’Henri IV et de l’ENS Lyon : par et pour les élites intellectuelles… et économiques
Quelle réalité sociologique se cache derrière les « excellents élèves des excellents lycées » ? La réponse d’Hadrien sur la composition sociale d’Henri IV ne surprend pas : « […] enfants de la grande bourgeoisie parisienne, de cadres supérieurs, de grands industriels. Il y avait aussi essentiellement des enfants qui baignaient dans des métiers à fort capital culturel : fils de profs, de producteurs de cinéma, de journalistes … » énumère le natif d’Enghien.

Les deux composantes socio-économiques des lycées du Quartier Latin sont donc, sans surprise, les capitaux économique et culturel élevés. Mme Giraud confirme les propos l’analyse d’Hadrien, et regrette le recul de la dimension « ascenseur social » des classes prépas : « Quand j’étais élève en prépa j’avais des camarades enfants de cheminots, d’employés de la Poste, de sous-officiers… […] Aujourd’hui quand un élève réussit, on s’aperçoit souvent qu’il vient d’un milieu où l’on fait des études. ». Ce qu’il fallait démontrer.

Celles de l’ENS Lyon sont quasiment les mêmes : « […] enfants d’hauts fonctionnaires, d’aristocrates à château… » se souvient André, lui-même fils d’énarque. Contrairement à Sciences Po, les ENS ne prennent aucun candidat sur critères sociaux : le concours est le seul juge de paix. Singularité cette fois-ci de la sociologie de l’ENS Lyon par rapport à celle d’Henri IV : « Il y avait là-bas encore plus de fils de profs qu’à Henri IV » s’étonne Hadrien.

Son ami Charles, lui aussi normalien mais issu de la CPGE Jules Ferry, tente de donner un élément d’explication à la forte représentation des enfants d’enseignants : « Ma mère, professeure de lettres, avait échoué à Ulm dans sa jeunesse. Sans m’y contraindre, elle m’a incité à tenter le concours de Lyon. J’ai vécu mon admission comme une forme d’adoubement par ‘‘l’aristocratie’’ des profs de ma famille. » narre-t-il. Aussi, pour un enfant d’enseignant, intégrer l’une des ENS apparaît comme un ascenseur social, voire comme l’accomplissement d’une projection de son parent professeur ayant en son temps échoué à ce concours.

Lassé “d’apprendre stupidement pour intégrer” alors qu’il n’était motivé que par l’amour de la connaissance […].

ELIAS, ANCIEN ÉLÈVE DE PRÉPA JULES FERRY

D’un lycée d’excellence à un lycée « de la norme » : stratégies de recrutement et objectifs complémentaires

Après avoir fait l’étalage de l’élitisme d’Henri IV, il serait néanmoins bien trop simpliste de polariser la carte des lycées français entre « prépas légitimes » et « inutiles prépas de seconde zone ». Factuellement, l’élite des

> **Avoir fait prépa, c'est comme avoir fait Gergovie [...] : tu peux dire "J'y étais".**
>
> **CHARLES, ANCIEN ÉLÈVE DE LA PRÉPA HENRI IV**

CPGE littéraires regroupe les meilleurs lycéens. Mécaniquement, les prépas extérieures à ce micro-microcosme n'attirent pas autant d'excellents dossiers.

Madame Coste-Brown, professeure de littérature anglaise à la prépa Jules Ferry, compare les stratégies de recrutement qui distinguent le Triangle d'Or du Quartier Latin des autres CPGE : « Nous avons des élèves qui nous quittent pour ressentir l'émulation de cette grande homogénéité (de très bon niveau dans les meilleures prépas, ndlr) ; et inversement des élèves qui arrivent chez nous parce que la pression liée à ces classes ne leur convenait pas et qu'ils ne pouvaient se déployer que dans une atmosphère plus paisible. » analyse-t-elle. En une phrase, celle-ci synthétise le modèle suivi par son lycée, mais aussi par les autres classes prépas moins réputées : « J'ai le sentiment que nous intégrons moins mais que nous remettons mieux le pied à l'étrier. ».

Mme Giraud abonde dans le sens de sa collègue : « Nous savons aussi par expérience que ces élèves peuvent s'améliorer dans nos classes, en deux ou trois ans, s'ils sont motivés et sérieux : ce sont les deux qualités que nous recherchons avant tout. » explique-t-elle.

Amour de la connaissance et partenaires de galère pour une vie

Intégrer une ENS, intégrer une grande école, intégrer un double cursus prestigieux : malgré l'ouverture des perspectives post prépa grâce à la BEL, la peur de ne pas convertir l'essai de ses deux années de prépas en « ratant » ses concours habite toujours nombre d'élèves. « Il était quasi inimaginable pour mes camarades d'Henri IV et moi de ne pas capitaliser sur leurs deux années de prépa pour tenter et réussir au moins un concours. » se souvient André. Avec du recul, il remet en question cette « obsession d'enfant », et voit la réussite aux concours comme « un marqueur facile de positionnement social à 20 ans. ».

Mme Coste-Brown, elle, incite à ne pas considérer le succès aux concours comme l'Alpha et l'Omega de la réussite post-prépa : « il convient à toute société de voir le talent où il se trouve. » exhorte-t-elle, préférant valoriser les capacités intrinsèques d'un étudiant à ses accomplissements académiques.

Elèves à la prépa Jules Ferry, Elias était très loin d'appréhender son parcours en CPGE de la même manière qu'André, son homologue d'Henri IV. Toulousain d'origine, cet excellent lycéen se remémore son état d'esprit avant sa rentrée en 1ère année et sa découverte de la capitale : « Let's go Paris, apprendre des choses, donner mon maximum et qui vivra verra. ». Véritable ovni dans l'univers de la prépa, Elias, après deux ans à être tête de classe de sa promo, décide de quitter la khâgne avant les concours de fin d'année : lassé « d'apprendre stupidement pour intégrer » alors qu'il n'était motivé que par l'amour de la connaissance, il rallie son Toulouse natal « après avoir fait le tour de la question. ». Elias, loin de partir fâché avec la prépa, est reconnaissant du « bon que [lui] a apporté par la prépa ». Au moment de faire le bilan du positif de ces deux années, L'Occitan décide de mettre en avant « la découverte qu'il n'y avait aucune limite à la connaissance, qu'il y avait des gens incroyablement pertinents et intelligents dans la réflexion. ».

Même son de cloche chez Hadrien, pour qui, malgré ses cinq années à l'ENS et la préparation du concours de l'agrégation (l'un des deux concours d'Etat nécessaire pour devenir professeur hors-contrat), la prépa AL aura été « l'apogée de la stimulation intellectuelle, une effervescence culturelle jamais retrouvée. ».

La fameuse coupole du lycée Henri IV : quand l'excellence artistique rejoint l'excellence académique

Hadrien, Elias comme Charles retirent un autre élément très positif de leur expérience : la rencontre d'amis pour une vie. « Ils (ses meilleurs ami, ndlr) me rappellent au quotidien mes années passées là-bas. » se réjouit Hadrien. Elias souligne-lui le fait que « La solidarité intense lors des moments de douleur » les ont durablement soudés, ses amis et lui. André de son côté, met en avant le sentiment d'appartenance tenace à « un régiment » : « Avoir fait prépa, c'est comme avoir fait Gergovie, comme dit le vieux (sic) dans Astérix (Agecanonix, ndlr) : tu peux dire "J'y étais" [...]. Ça crée un sentiment de "classe" avec tes potes de l'époque, très semblable à celui retrouvé au sein de ma promo de l'ENA. » explique-t-il.

Clé de l'épanouissement en classe prépa : savoir ne pas en faire plus que de raison

Pour tirer de la prépa ce qu'elle a de meilleur à offrir, le mot de la fin est laissé à Mme Coste-Brown. Elle a le bénéfice du recul, pour avoir formé plusieurs générations d'étudiants. Celle-ci constate d'expérience que, pour beaucoup, « [...] la prépa a constitué leurs meilleures années. » La professeure de littérature anglaise estime que la clé pour s'épanouir dans ce cursus d'excellence est de savoir ménager sa monture : « Je pense que les élèves qui disent cela (que la prépa a été une bonne expérience, ndlr) sont ceux qui savent bien hiérarchiser et relativiser, ceux qui sont travailleurs sans l'être trop. » conclut-elle.

Appeler ses élèves à ne pas dépasser outre-mesure leurs limites physiques et mentales peut sembler surprenant venant d'une professeure de classe prépa. Ou alors, il est possible d'en tirer l'enseignement que l'archétype de l'enseignant père-fouettard de CPGE n'est pas toujours vérifié dans ce milieu. Et qu'une autre vision du métier et de l'expérience prépa AL existe. ■

DR

CRÉDIT IMAGE GÉNÉRÉE PAR L'IA FIREFLY

L'ENSEIGNEMENT EN DANGER ?

MANQUE DE PROFS

Voilà plusieurs années que les syndicats de l'enseignement public alertent leurs tutelles, l'enseignement va mal dans plusieurs établissements de France. L'Éducation nationale peine à recruter. Une situation inquiétante entre manque de moyens économiques, conditions de travail souvent déplorables et ras le bol collectif du corps enseignant. **CLARISSE MONTLOUIS-FÉLICITÉ**

Page précédente :
Dans la cour d'une école, des lycéens regardent une affiche insolite sur la façade de leur établissement.

Fermez les yeux et imaginez une classe sans professeurs. Vision de paradis pour certains, d'effroi pour d'autres. Une dystopie impensable et pourtant, on semble doucement s'en rapprocher. La pénurie d'enseignants s'aggrave chaque année en France, avec de nombreux postes non pourvus, particulièrement dans certaines disciplines. Tous les ans, l'OCDE, l'organisation de coopération et de développement économique, examine la situation générale du secteur de l'éducation à l'échelle mondiale.
Dans son rapport *Regard sur l'éducation 2024*, le verdict est clair : la France est confrontée à un manque d'enseignants pleinement qualifiés. Des postes, il y en a mais ce sont les candidats qui manquent à l'appel. Selon une enquête réalisée par le SNES-FSU, le syndicat national des enseignements de second degré, auprès de ses sections d'établissement, il manque au moins un professeur dans 56% des collèges et des lycées français en septembre. En 2024, les académies françaises font face à une crise profonde due à un manque d'attractivité du métier. Cette crise des vocations camoufle une flopée de problématiques empilées en poupée russe. C'est une situation paradoxale : ce ne sont pas les postes qui manquent mais bien les candidats qui postulent de moins en moins, découragés par des conditions de travail difficiles et des salaires bien trop bas pour l'énergie dépensée dans l'exercice du métier. De fait, les salaires des professeurs reposent essentiellement sur un critère : l'ancienneté.

Pourtant, selon l'OCDE, les salaires réels des enseignants en France (c'est-à-dire corrigés de l'inflation) ont stagné sur les huit dernières années, contre une augmentation de 4% dans les autres pays de l'OCDE pour lesquels ces données sont disponibles.
Qui plus est, en novembre 2024, le ministre de la fonction publique a annoncé le gel du point d'indice, outil utilisé par le gouvernement pour définir le montant du salaire brut mensuel des employés de la fonction publique. *«Le contexte budgétaire ne nous permet pas cette année d'augmenter le point d'indice. Il ne nous permet pas non plus d'augmenter et de verser la prime GIPA,* a déclaré Guillaume Kasbarian. La prime GIPA étant un complément annuel de 700 euros en moyenne pour les fonctionnaires de l'État.

Sur la période 2021-2022, le salaire annuel d'un enseignant du secondaire en début de carrière en France est de 30 935 euros (contre 61 457 euros en Allemagne, 35 596 euros en Espagne voire 81 080 euros au Luxembourg). Les tentatives d'amélioration ont pourtant été nombreuses. On peut citer la mise en place par l'ancien ministre Blanquer d'une indemnité qualifiée de "prime Grenelle" pour "valoriser les débuts de carrière", une revalorisation des salaires fixée à 2 000 euros net par le président Emmanuel Macron en 2022 ou encore la mise en place d'un « le pacte », visant à l'exercice de missions supplémentaires permettant d'obtenir une prime.

Des élèves turbulents dans une salle de classe.

CRÉDIT RONE STOCK PROJECT

Pourtant, des années plus tard, le constat semble rester insuffisant. Pour le SNES-FSU, certaines promesses n'ont pas été tenues. Selon, Kouyaté Sékou, professeur certifié dans le secondaire au collège, les salaires ne sont pas proportionnels au niveau d'étude, *«Nous sommes certes des fonctionnaires, mais quand on prend le niveau d'études, avant même les concours, nous trouvons que nous sommes mal payés, il faut le reconnaître ».*

Une perte de vocation frappante

Depuis plusieurs années, on assiste également à une perte de vocation au sein du corps enseignant. Dans son collège, Dominique Montlouis-Félicité, principal au collège Francois Auguste Perrinon en Martinique, rencontre de plus en plus d'enseignants, pour qui ce métier apparaît comme "alimentaire" . Pour ce principal exerçant depuis 35 ans dans l'enseignement, il est difficile de poursuivre dans cette profession sans amour du métier. *«Les jeunes ne sont pas intéressés, pour la bonne raison que c'est un métier qui demande beaucoup de présence, de courage et d'adaptation au profil des élèves, qui se font de plus en plus variés».*

Karine, travaillant elle aussi dans l'enseignement en tant qu'institutrice au CP depuis 25 ans , affirme ses propos en nous déclarant : *«Être enseignant demande beaucoup de patience et de maîtrise de soi. À mon niveau j'ai toujours eu cette passion. J'ai envie de transmettre des valeurs de respect, d'amour, d'empathie mais ce n'est pas le cas de tous».* Mais alors, quand des jeunes diplômés poussés par la passion et le courage décident de se lancer dans l'aventure de l'enseignement, beaucoup font face à de fortes désillusions en début de carrière.

> **J'AI VRAIMENT EU L'IMPRESSION DE PASSER PAR UNE PÉRIODE DE PURGATOIRE. MAIS EN MÊME TEMPS, APRÈS ÇA, J'AI ESTIMÉ QUE J'ÉTAIS PROF TOUT TERRAIN.**

Les débuts de la profession : un baptême du feu

Selon Frédérique, enseignante, inspectrice et syndiquée des inspecteurs élue au bureau national, les jeunes qui passent les concours sont le plus souvent mutés dans des zones difficiles marquées par de nombreux problèmes sociaux où les soucis extérieurs à l'établissement s'invitent en classe (enfants délaissés, manque de cadre ou d'éducation, violences etc). À souligner que le Chili, la Hongrie et la France sont les seuls pays où les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire reçoivent une indemnité pour enseigner dans des écoles défavorisées sur le plan socio-économique.

Bien que qualifiés, ces jeunes, dotés d'une bonne volonté, master 1 ou 2 en poche, manquent véritablement d'expérience du terrain. Frédérique nous raconte le choc de ses débuts *: «Moi, j'ai commencé toute jeune il y a 30 ans, en banlieue parisienne dans un collège qui était au milieu d'une cité de 10 000 habitants. C'était très très difficile. En fait, ce fut comme un espèce de dévoilement, comme dirait Bourdieu, de découvrir ce qu'était la vraie vie».*

Elle nous relate des difficultés et une violence qui selon elle, ne date pas d'hier, *« J'ai l'impression qu'on le découvre aujourd'hui, mais ce n'est pas nouveau. Les élèves s'insultaient entre eux. Il y'en avait dans des situations de misère sociale terrible, certains qui subissaient le racisme. J'ai même été giflée par une élève..».*

Dans sa voix, l'émotion se fait ressentir, toujours vive malgré les années. Elle confie : «*C'était un climat éruptif.»*

*Des difficultés qui prenne*nt souvent le pas sur les aspects positifs du métier. «*J'ai eu des moments de découragement, où je me disais que j'y arriverai jamais. Et puis, il y a aussi des moments où t'es contente parce que t'arrives à faire progresser des élèves, t'as un cours qui a super bien marché».* Cette beauté et complexité du métier est par ailleurs source d'inspiration pour le cinéma qui tente de dépeindre cette ambivalence. On peut citer Le *Cercle des poètes disparus* avec Robin Williams ou encore *Écrire pour exister* inspiré de l'histoire d'Erin Gruwell, une jeune enseignante idéaliste confrontée à une classe d'adolescents défavorisés refusant toute forme d'autorité.

Pour Frédérique, un des problèmes majeurs reste aussi la gestion de la proximité, *«On pourrait faire en sorte d'installer un contexte confortable pour ceux qui débutent c'est-à-dire ne pas les muter à 130 bornes de chez eux ou les aider aussi au niveau matériel avec des ordinateurs. Je pense que c'est difficile pour ceux qui passent les concours en Martinique et qui sont mutés en France hexagonale par exemple».* Quand ces personnes débutent avec de telles difficultés, il n'est pas rare que beaucoup se découragent, désertent ou perdent l'envie de postuler. Dominique nous explique que l'académie a du mal à remplacer ce manque, faute de candidats. Cette situation soulève de nombreuses inquiétudes dans la continuité de l'apprentissage.

«L'année dernière j'ai eu une classe qui a eu quatre professeurs de mathématiques différents. Les deux premiers enseignants sont partis en congé maladie, et le troisième, un contractuel, a été remplacé par un titulaire. Ces changements fréquents ne créent pas des conditions idéales pour assurer la réussite pédagogique des élèves» nous explique t-il. La situation est telle qu'elle aboutit parfois même à une désertion complète.

Conséquences : les conditions d'apprentissage sont gravement impactées, les classes sont surchargées et les parents mécontents. Parmi les solutions, on envisage" le pacte", le remplacement de courte durée en interne. Les professeurs peuvent remplacer volontairement les absents afin de réduire le nombre d'heures perdues, le tout en échange d'une rémunération supplémentaire. Nouveau problème, il arrive que les professeurs ne soient pas qualifiés dans la matière pour laquelle ils prennent le relais. Léo, élève au collège en 4ème, nous raconte une anecdote cocasse liée à ce manque de qualification *«Ça fait plusieurs semaines que ma prof de techno est absente. Du coup c'est la prof de sport qui la remplace. Parfois elle nous fait même de l'histoire.»* dit-il amusé de la situation. Une situation grave lorsque l'on prend conscience que ce scénario ne se serait sûrement pas produit dans des écoles privées ou plus réputées.

L'impératif est donc d'aller à la pêche aux remplaçants. Le rectorat se tourne alors vers des contractuels pour pallier au manque de professeurs certifiés et pleinement compétents.

Le recrutement de contractuels : le tinder du prof

Selon le Snes Fsu, près de 25 % des personnels de l'Éducation nationale sont contractuels. Ainsi pour répondre à des besoins de postes vacants. Selon la représentante du Snudi-FO, le choix de recourir à des contractuels est surtout motivé par des raisons économiques car les fonctionnaires coûtent plus chers.

Selon Serge Baclet, professeur certifié de mathématiques au lycée et secrétaire de la FSU Martinique, le recours à des contractuels

Caricature illustrant un formateur s'adressant à des candidtas voulant devenir professeur.

CRÉDIT SANAGA

> **IL EST ARRIVÉ QUE L'ON RESTE SANS PROFESSEUR PENDANT PLUS DE 2 MOIS,ET SANS REMPLAÇANT.**

est souvent problématique. La succession de ces agents contractuels peut nuire à la qualité de l'enseignement car le suivi pédagogique n'est pas optimal. De plus, bien souvent, les contractuels doivent se débrouiller sans formation ni tuteur pour les accompagner, sans assez de connaissance des programmes ni d'expérience du terrain. Ces dernières années, dans l'urgence, on a même vu naître des jobs dating pour l'embauche massive de contractuels. Selon un article du SNESUP-FSU, «tout adulte volontaire pouvait prétendre à enseigner, il suffisait d'utiliser les "modules construits pour les contractuel-les" sur un portail pédagogique.» Le tout, basé sur des critères de recrutement peu clairs, des renouvellements de contrats aléatoires ou à nouveau des formations très insuffisantes.

Pour Karine Montlouis-Félicité, attachée à l'importance de la relation avec ses élèves, *«Faire recours à des contractuels pourquoi pas ? Encore faudrait il qu'ils aient la fibre pour travailler avec les élèves. Si ce n'est pas le cas, ça ne se passe pas bien du tout.»*
Dominique, lui, nous partage son point de vue : *«En général, les professeurs contractuels sont des jeunes qui sortent de l'université. Ils ont le master 1, le master 2. Mais en matière de gestion de classe, ils ont beaucoup à apprendre».* Car oui, être professeur ne s'improvise pas. Il relève aussi de l'art d'inspirer le respect ainsi que de transmettre avec rigueur, patience et compassion. Pour beaucoup, c'est un véritable challenge.

Serge Baclet, lui, nous explique que souvent, ces contractuels sont de surcroît envoyés dans des zones à problème. Zones marquées des problèmes de violences, une détresse sociale ou une présence accrue d'élèves nécessitant un accompagnement spécialisé. Une situation interpellante qui interroge sur les inégalités liées au milieu social, les disparités ainsi que l'impact du déterminisme.

Un manque d'encadrement spécialisé

Selon Kouyaté Sékou, professeur certifié dans le secondaire au collège, ces élèves aux besoins particuliers représentent un véritable défi, *«Les conditions physiques dans lesquelles nous exerçons deviennent de plus en plus compliquées. On rencontre souvent des élèves qui présentent des profils particuliers c'est à dire illettrés, avec des troubles *DYS , diverses pathologies ou encore des difficultés d'apprentissage, de concentration et de sociabilisation.»*
Pour cet enseignant, le vrai problème est rattaché aux progressives fermeture d'écoles spécialisées et inclusives. Résultat : ce sont aux professeurs non formés et préparés pour [1]répondre à ces besoins qui sont contraints de leur prise en charge.
«On a la culture de l'empathie, de la bienveillance mais nous ne sommes pas des spécialistes. Pour l'anecdote, il y quatre ans en arrière nous avions un enfant qui devait être suivi psychologiquement mais qu'on a décidé d'intégrer tout de même en classe "classique". Un jour il a pris une chaise pour agresser des élèves, tout le monde était affolé. Donc c'est sûr que lorsqu'il y a des problématiques qui ne relèvent pas de notre spécialité, c'est compliqué.» Pour ne rien arranger les réformes constantes ne permettent d'instaurer un environnement de travail stable.

"Les réformes posent de vrais soucis"

Pour beaucoup de professionnels, une des problématiques majeures relève aussi des réformes éducatives successives qui "cassent le rythme" et peuvent être sources de difficultés. Perçus comme des remaniements constants et souvent incohérents, ces changements épuisent le corps enseignant en France qui n'en voit ni le besoin ni la finalité et qui, au pire, n'applique pas les directives académiques.
Dominique, témoigne d'une situation où « chaque ministre apporte son lot de changements », souvent sans vision de continuité ou motivés par des ambitions égotiques, fantasmant de porter le nom des réformes effectuées. Selon lui, ce rythme effréné de modifications « casse le moral » et brouille les objectifs pédagogiques. *« En deux ans, nous avons eu six ministres de l'éducation différents, mais nous ne voyons pas la cohérence dans la mise en place de ces réformes »,* constate-t-il.
Entre surcharge et attentes changeantes, enseignants et élèves peinent à s'adapter, et beaucoup ressentent un découragement face à cette « réformite » devenue presque institutionnelle. Alors que les enseignants sont de plus en plus nombreux à exprimer un sentiment de fatigue et d'épuisement face aux réformes incessantes, nombreux sont ceux qui peinent à trouver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Leur engagement professionnel se traduit souvent par des sacrifices importants dans leur quotidien.

Burn out et déséquilibres

La profession d'enseignant, souvent perçue comme sources d'avantages professionnels liées aux horaires régulières et aux vacances scolaires, présente en réalité des exigences bien plus lourdes, rendant difficile la conciliation entre vie privée et professionnelle. Comme l'indique Karine Montlouis-Félicité, «*Quand on rentre chez soi on est souvent épuisé*». Elle ajoute que «*les enseignants ne sont jamais réellement en repos, il y a toujours des activités à côté».*

Cette charge ne se limite pas aux heures de cours mais s'étend aux corrections et aux préparations à domicile. Un aspect chronophage et pas toujours gratifiant. Alors que le temps de travail des enseignants varie selon leur corps d'appartenance, la moyenne pour les enseignants de second degré (collège et lycée) serait de 39h répartis entre cours en classe, préparation de cours et correction de copies.

Monsieur Sékou souligne également que les attentes générales du métier sont trompeuses . Selon lui, les congés des enseignants elles-mêmes sont illusoires, car le faible salaire limite souvent leur capacité à en profiter pleinement, alimentant une fatigue chronique qui peut mener au burnout.

Dominique lui, en tant que principal nous fait part de son quotidien avec les professeurs de son collège, *"Moi, j'ai des enseignants qui ne peuvent plus, c'est-à-dire qui sont au bord du burnout parce que dans les classes, les élèves n'ont aucun respect."*
Au-delà des désenchantements, c'est aussi la question de la reconnaissance et de valorisation du métier qui affectent les concernés.

1**Troubles développementaux de la parole et du langage*

Professeur : du métier admiré à négligé ?

«C'est une sacerdoce !» lance le professeur Kouyaté Sékou. Il faut se rendre à l'évidence, le professeur n'est plus reconnu comme étant les détenteurs du savoir. Bon nombre d'enseignants semblent nostalgique d'une époque révolue, celle du prestige de la profession et d'un respect naturel de la part de la société. Selon Dominique Montlouis-Félicité, "les jeunes apprennent beaucoup aussi par eux-mêmes et toutes les ressources présentes sur internet. Cela fait que l'école n'est plus considérée comme le temple du savoir". Affecté par un manque de reconnaissance, et exposés à des risques, challenges et contraintes toujours plus importants, on assiste à un ras-le- bol collectif. Pour Monsieur Sékou, cette accumulation risque de faire exploser la soupape.

> **AUJOURD'HUI, LA COLÈRE DES ENSEIGNANTS EST PLUS QUE JUSTIFIÉE.**

Il semblerait qu'il y est urgence pour renforcer l'attractivité du métier d'enseignant et assurer un environnement plus stable. Des mesures phares telles que l'amélioration des salaires et des conditions de travail, la stabilisation des politiques éducatives, l'instauration d'un climat de respect en faisant la promotion des valeurs civiques semble essentielles pour restaurer le cadre d'enseignement. Dominique plaide pour un retour aux valeurs civiques et républicaines, essentielles selon lui pour redonner un cadre respectueux au sein des écoles : «Les compétences psychosociales, comme le respect, la courtoisie et le travail, sont des fondations qu'il faut rebâtir». Si rien ne change, la France court vers une école fantôme où apprendre pourrait devenir un privilège plutôt qu'un droit. Selon la phrase du Comte Salina dans "Le Guépard" : il faut que tout change pour que rien ne change. ■

Une salle de classe de primaire avec des éléves assis, sans professeur présent.

CRÉDIT FIREFLY IMAGE GÉNÉRÉE PAR L'IA

Paris nouveau modèle de mobilités ?

Depuis mi-octobre, la mairie de Paris impose de nouvelles restrictions aux automobilistes, dont l'interdiction de circuler dans le centre-ville et la limitation à 50km/h sur le périphérique. L'objectif est clair, utiliser davantage les transports en communs ou le vélo qui se développent depuis une dizaine d'années. **FLORA LACROIX**

Nous sommes à mi-chemin de ce que sera la ville de demain », observe Bernard Landau, architecte ayant travaillé aux côtés d'Elisabeth Borne à la direction de l'urbanisme de Paris. L'évolution des moyens de mobilités ne cesse de s'accélérer, en particulier dans les grandes villes. *« Un moment charnière »* ajoute Théo Mechet, étudiant en master de géographie. La ville de Paris a opéré de grandes transformations d'urbanisations en suivant l'évolution des mobilités. *« Les difficultés d'aujourd'hui montrent que nous sommes en pleine transition, cherchant d'autres modèles. »*

La voiture, symbole de liberté et d'individualisme, a représenté le progrès pour les Français, surtout après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux Trente Glorieuses, devenant une extension du foyer. En 1948, on constate 1 380 000 véhicules appartenant à des particuliers, pour 3 650 000 dix ans plus tard et jusqu'à 12 millions au début des années 70. Aujourd'hui en Île-de-France, 83,4 % des ménages possèdent une voiture, bien qu'en ville, elle ne soit plus au centre de l'aménagement urbain. L'automobile incarne le confort et une sensation de « chez-soi », bien plus agréable que des transports en commun bondés. Certains usagers préfèrent même doubler leur temps de trajet en voiture plutôt que d'opter pour les transports publics.
Le dernier rapport du GIEC est formel, il faut inverser la courbe des émissions mondiales avant 2025 pour ne pas dépasser 1,5 degrés de réchauffement climatique. Face à ces enjeux, les grandes villes favorisent désormais les transports en commun. Depuis 30 ans, la mairie de Paris encourage l'usage des transports publics, utilisés aujourd'hui par 9,1 millions d'usagers quotidiennement. *« Ces trente dernières années, ce qu'il s'est passé est gigantesque »* affirme Paul Tubello chargé du suivi de qualité de service des bus au sein d'Île-de-France-Mobilités.

Cela s'est traduit récemment, le lundi 4 novembre 2024 par l'interdiction de circuler dans les quatre premiers arrondissements de Paris, s'inspirant des modèles de Rome, Madrid ou Milan. Devenant une zone à trafic limité, seuls les résidents et travailleurs dans ces quartiers ainsi que les véhicules de secours pourront s'y rendre. Paul Tubello explique que cette initiative poussera les usagers à *« faire autrement »,« C'est simplement déplacer le problème autre part. »*
Le 10 octobre dernier, le périphérique parisien avait été limité à 50km/h. Anne Hidalgo semble vouloir compliquer la vie des automobilistes, une ligne de conduite assumée depuis sa campagne à la mairie de Paris en 2014. Avec ces mesures, elle contraint les automobilistes à envisager d'autres solutions, limitant ainsi l'usage des véhicules personnels.

> *« C'est simplement déplacer le problème autre part. »*
> **PAUL TUBELLO, ÎLE DE FRANCE MOBILITÉ**

Les bus, mobilité essentielle à Paris

Bien qu'il augmente le trafic routier et participe aux embouteillages, l'architecte Bernard Landau, clame que *« Le bus est un moyen de transport idéal dans les villes »*. Laurent Malvicini, chauffeur de bus à la RATP depuis 2009, témoigne des nombreux progrès que la ville de Paris a réalisés quant à l'exploitation des bus. Depuis une quinzaine d'années, des améliorations sont notables et se poursuivent particulièrement en matière d'écologie. D'ici 2025, tous les bus circulant en Ile de France seront électriques ou à gaz et non au diesel. Aujourd'hui, la moitié ont bénéficié de ce changement. Laurent Malvicini ayant interrogé des collègues conduisant ces bus électriques, affirme qu'il n'a pas eu connaissance de panne. Ils sont moins bruyants et plus agréables en ville.

« Si on veut garder les bus dans les grandes villes, peut-être faut-il revoir le design global du bus. » évoque Bernard Landau. Yo Kaminagai, ancien délégué à la Conception au département Maitrise d'ouvrage des projets de la RATP, émet l'idée qu'une transformation de la physionomie des bus règlerait les problèmes de circulation. Il souhaite les rendre plus petits et malléables. Interrogé sur la question, Paul Tubello et Laurent Malvicini ne sont pas du même avis. Pour eux, cela ne changera rien. Ils expliquent que si les bus sont grands, c'est lié aux

CRÉDIT PHOTO : TRAVEL BLOG

nombres de personnes empruntant la ligne. Si les bus articulés devaient être réduits, il serait nécessaire d'en ajouter davantage sur la ligne. Il y aurait alors plus de trafic sur les routes. On observe une opposition flagrante entre les idées des architectes, des designers et les témoignages des personnes présentes sur le terrain.

Les transports en commun de Paris sont peu accessibles pour les personnes en situation de handicap. *« Un aménagement de la voirie doit être réalisé en conséquence, notamment auprès des arrêts de bus »*, exprime Paul Tubello. Il constate régulièrement à travers son métier que les points d'arrêts sont peu praticables pour les personnes à mobilité réduite, contrairement aux bus qui possèdent des rampes et des espaces dédiés. Cet aménagement urbain est à la charge des collectivités et des mairies de chaque arrondissement. *« Avec les moyens que certaines villes ont, c'est trop long, »* estime t-il. Le métro aussi manque cruellement d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite. De nombreuses stations ne sont pas équipées d'ascenseurs ou d'escaliers mécanique, rendant leur utilisation difficile ou impossible pour les personnes en situation d'handicap.

Le vélo entre insécurité et plaisir

Aux côtés des bus, le vélo s'est également imposé ses derniers années sur la voirie. 11,2 % des déplacements intramuros dans Paris se font à vélo, contre 4,3 % en voiture. Le vélo est devenu un acteur essentiel en zone urbaine. En matière de mobilité douce, le baromètre des vies cyclables a sondé des milliers de cyclistes à travers le pays en 2021. 9 116 parisiens ont évalué la sécurité des cyclistes à moyennement favorable. En matière de ressenti global, de confort, de service et de stationnement, Paris obtient la note de D, sur une échelle de A+ à G. L'effort de la ville est évalué à C tandis que la sécurité obtient un E.
Jeanne Bruge, directrice adjointe du Collectif Vélo Ile de France, estime que la sécurité des personnes dépend de leur âge. La circulation des enfants et des personnes âgées à vélo est estimée « très dangereuse » d'après les réponses du baromètre des vies cyclables. Ce dernier révèle également

La pratique du vélo dans Paris, sécurisée par la séparation avec la route et les autres usagers.

CRÉDIT PHOTO : HELLOCHEMO

ÉVALUATION PAR LES USAGERS DU VÉLO PARISIEN SUR UNE ÉCHELLE ALLANT DE A+ > G

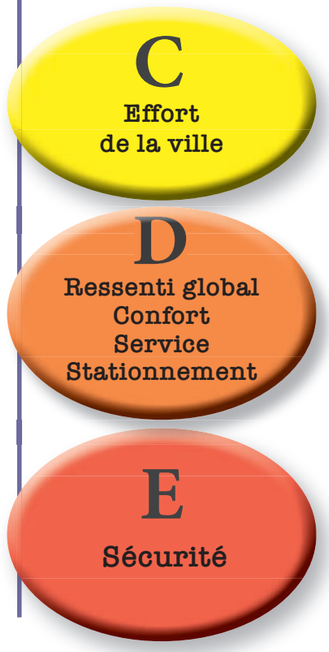

que les carrefours et rond-points sont extrêmement dangereux pour les cyclistes. *« L'aménagement qui sécurise le mieux c'est les pistes cyclables séparées de la circulation. »* confirme Jeanne Bruge. En effet, les pistes cyclables séparées de la route permettent de rouler conjointement des automobilistes, ou autres véhicules à deux roues et de rendre les cyclistes visibles. Les automobilistes reprochent par des propos houleux aux usagers du vélo de ne pas être suffisamment équipés. C'est une source de tension constante. La construction des pistes cyclables réduit la place que les voitures occupe sur la route, et chacun empiète sur le territoire de l'autre.

Depuis 2020, le nombre de cyclistes dans Paris a augmenté de 37 % par rapport aux années précédentes. Faisant suite à la crise du COVID19, l'option du vélo s'explique par la volonté de prendre du plaisir en allant au travail, tout en étant écologique et économique. Contrairement aux transports en commun, le vélo représente une liberté de mouvements et

de déplacements. Jeanne Bruge relève également le manque de garages à vélos, similaire aux modèles des Pays-Bas et de l'Allemagne. Ces garages seraient un aménagement urbain essentiel quant à la pratique quotidienne du vélo, *« C'est un gros problème de ne pas pouvoir le garer chez soi, notamment la nuit. Il n'y a pas suffisamment d'arceaux à vélo. »* D'après le baromètre des vies cyclables, déposer son vélo dans une gare ou dans une station de transport en commun est impossible. La construction de garages à vélos serait une bonne initiative pour faciliter l'usage du vélo au quotidien mais Jeanne Bruge répète que cela n'est pas le seul objectif à long terme : *« Tant que tous les axes majeurs ne seront pas sécurisés, nous ne pourrons pas dire que le travail est fini du côté de la mairie de Paris. »*

L'ambition de Paris quant à l'évolution des mobilités est le projet du Grand Paris Express. La Société du Grand Paris, en accord avec Île-de-France-Mobilités, entreprend la construction de quatre nouvelles lignes de métro à l'extérieur de la ville. L'objectif est de circuler en périphérie de la capitale, tout en réduisant l'usage de la voiture. *« C'est une petite révolution permettant aux usagers de ne pas traverser Paris pour se rendre dans un autre département »* ajoute Paul Tubello. Entamé il y a une dizaine d'années, le travail est toujours en cours de réalisation. De nombreuses difficultés sont arrivées sur la table, notamment liées à l'actualité. *« C'est un projet pharaonique et très politique, comme la question des transports en général »* déclare Paul Tubello. La date finale était prévue en 2030 mais d'après lui, il faudra patienter encore un peu. *« C'est un projet qui propulsera la France en première place mondiale en termes de transport de voyageurs. »* Nous continuerons à suivre l'évolution des travaux du Grand Paris Express.■

> *« Tant que tous les axes majeurs ne seront pas sécurisés, nous ne pourrons pas dire que le travail est fini du côté de la mairie de Paris. »*
>
> **JEANNE BRUGE, DIRECTRICE ADJOINTE COLLECTIF VÉLO ILE DE FRANCE**

Le partage de la route entre les cyclistes et les automobilistes dans Paris.

CRÉDIT PHOTO : AFP

Notre-Dame de Paris

Après cinq années de travaux pour remettre sur pied la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'inauguration est enfin programmée pour le 7 et 8 décembre 2024. La rénovation de l'édifice et la reconstruction de sa flèche et charpente ont exigé la cohésion de plusieurs acteurs : pompiers, ingénieurs et charpentiers.

LILAS COURROT

Les travaux de la cathédrale Notre-Dame de Paris après l'incendie du 15 avril 2019. L'échaufaudage qui l'entoure pesait près de 600 tonnes.

©DR

LE CHEMIN VERS L'INAUGURATION

15 AVRIL 2019, 18H50.

Les Parisiens profitent pleinement de cette fin de journée de printemps quand un départ de feu est signalé dans la charpente de la Cathédrale Notre-Dame de Paris. L'édifice est en rénovation depuis plusieurs mois et sa flèche est entourée d'un imposant échafaudage dans le but de restaurer les sculptures en sa base. Par chance, ces seize statues de cuivre avaient été descendues quelques jours avant le drame. Le chantier de la flèche devait durer quatre ans, et engager 2,5 millions d'euros de l'État. Malheureusement les évènements qui ont suivis ont rallongé de cinq années les travaux.

L'incendie se propage rapidement et gagne l'ensemble du toit sous les yeux affolés des fidèles qui évacuent par le portail central. Une messe est célébrée à l'intérieur au même moment. Dehors, les passants assistent, eux aussi, impuissants au premier chapitre du drame.

Cette nuit du 15 avril 2019, Rémi Guilbaudaud est chef d'équipe au fourgon de la caserne de colombier dans le 6ème arrondissement de Paris. Il fait partie des 600 pompiers mobilisés pour circonscrire l'incendie de la cathédrale. *« Ma caserne n'était pas assez proche pour intervenir en premier départ mais nous étions sur la première demande de renfort »* explique-t-il.

C'est la première fois qu'il intervient sur un incendie d'une telle ampleur. *« Mon souvenir le plus marquant est la chute de la flèche car 5 minutes avant notre équipage avait ouvert une des portes annexes. C'est le plus grand bruit de fracas que j'ai entendu. C'était assourdissant ».* Dans son esprit, tout est encore intact. Le fourgon de Rémi est le premier à alimenter le bras élévateur automatique qui a permis d'atteindre la toiture avec efficacité. Au bout de 12 heures l'incendie est enfin maitrisé après avoir détruit la charpente et la flèche.

600 pompiers mobilisés, 15 heures d'intervention et 24 000 litres d'eau par minute.

Dès le lendemain de l'incendie, un élan extraordinaire de solidarité est constaté. Quelques heures à peine après avoir maitrisé les flammes et séchées les larmes, ce sont plusieurs millions d'euros qui ont été récoltés. *« Tout s'est fait le soir même de l'incendie » explique Manuela Machado, responsable communication à la récolte des dons de l'association « Revivre Notre-Dame ». « La Fondation a très vite récolté les dons des particuliers pour financer immédiatement les premiers travaux de sécurisation et de consolidation »* ajoute-t-elle.

La machine est ensuite lancée : *« Plus de 230 millions d'euros de dons ont été collectés en quelques semaines de la part de plus 236 000 donateurs. Des montants allant de 1 euros à 100 millions ont été versés par des particuliers, entreprises et associations »* explique Manuela Machado. Il y a aussi une opportunité à saisir pour les entreprises dans cet élan de solidarité, car les dons effectués en faveur de la Fondation sont en partie déductibles de l'impôt sur le revenu.

En effet, faire un don à une organisation caritative permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

« La seule option était d'unir nos forces »

Avec tout cet argent récolté il est maintenant temps de se demander qui va rebâtir la charpente ainsi que la flèche, toutes les deux dévorées par les flammes. En avril 2022, la fondation Rebâtir Notre-Dame de Paris sélectionne par appel d'offres quatre entreprises habituellement concurrentes. Parmi elles on retrouve : Le Bras Frères (Meurthe-et-Moselle), Asselin (Deux-Sèvres), Cruard Charpente (Mayenne) et Métiers du Bois (Calvados). *« Nous avons été considérés comme les meilleurs charpentiers du pays »* explique Julien Le Bras, président du groupe Le Bras Frères. Travailler avec trois autres groupes qui sont d'ordinaires des concurrents demandent une organisation toute particulière.

Le PDG charpentier précise qu'une éventuelle rivalité s'est estompée très rapidement pour laisser place à l'intelligence collective. *« La seule option était d'unir nos forces pour travailler ensemble main dans la main tel un groupe et non de façon individuelle. »* ajoute-t-il. Les quatre PME forment alors une seule et même équipe en fusionnant les ateliers et en partageant les techniques propres à chaque artisan. Julien Le Bras déclare que *« les choses se sont faites naturellement, puis pour un projet comme celui-ci il n'y a pas de place pour quelconque rivalité ».*

400 tonnes de chêne massif utilisées.

Un atelier commun est ensuite constitué à Briey, en Meurthe-et-Moselle, pour organiser les travaux. C'est

quatre ans jour pour jour après l'incendie, le 15 avril dernier, que les charpentiers posent la nouvelle flèche de la cathédrale. Cette construction est identique à celle créée par Viollet-Le-Duc au XIXème. Elle est faite en bois de chêne massif et est recouverte d'une toiture en plomb avec en son sommet la croix et le coq. Une immense quantité de bois de chêne est utilisée pour la reconstruction de la charpente et de la flèche. Seul problème : les bois évoluent, ce qui rend encore plus difficile le travail des artisans. *« Les bois vont sécher au fur et à mesure du temps qui passe, ça veut dire que les sections vont se rétracter. Le défi était donc de concevoir une charpente qui soit conforme au moment de la pose mais qui évolue sans soucis dans le futur. »* explique Julien Le Bras.

Les ingénieurs travaillant sur le chantier de rénovation de la cathédrale Notre-Dame de Paris après l'incendie.

©DR

En tout 400 tonnes de chêne reposent sur la croisée des transepts, c'est-à-dire la partie centrale commune avec le vaisseau principal de la nef. Le plus souvent, la croisée sépare la nef et le chœur.

L'équipe de charpentiers fait appel à une ingénierie très complexe pour pallier les difficultés des techniques d'assemblage. Énorme défi pour le groupe, le directeur de Le Bras Frères qualifie ce chantier comme *« le plus complexe que l'on ait pu réaliser dans nos carrières respectives».* Julien Le Bras ajoute avoir adapté la charpente et la flèche à nos futures conditions de vie comme la situation climatique puisque : *« dans quarante ou cinquante ans nous subirons des vents et tempêtes encore plus forts qu'aujourd'hui. »*

Les travaux de la Cathédrale de Notre-Dame de Paris sont donc lancés à la fin de l'année 2019 et une équipe d'ingénieurs à la responsabilité de gérer le chantier. C'est le cas de Frédéric Dubois, ingénieur de recherche au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) *« Je suis spécialisé en calcul scientifique Je travaille au laboratoire de mécanique et génie civil à Montpellier »* ajoute-t-il.

À la suite de l'incendie du 15 avril 2019, beaucoup de scientifiques se manifestent pour aider à la préservation des vestiges et à la reconstruction (que ce soit en communiquant des informations historiques, en expliquant comment l'ouvrage était construit, etc.). Pour coordonner les choses, le CNRS et le ministère de la Culture mettent en place un chantier scientifique (une structure de coordination et des moyens financiers) articulés autour de groupes thématiques : pierre, bois, métal, et structure.

Cohésion entre ingénieurs et archéologues

« J'ai été sélectionné du fait de mes compétences par la Maitrise d'Ouvrage (établissement publique Rebâtir Notre Dame de Paris) et la maitrise d'œuvre (les Architectes en chef des monuments historiques) pour donner un avis scientifique sur l'état de la structure encore en place, sur les solutions de confortement et sur les dossiers des appels d'offre. » explique Frédéric Dubois.

Ses missions lors de la reconstruction de la cathédrale sont surtout des missions d'ingénierie du Génie Civil : construction de géométries, identification de propriété des matériaux, simulation mécanique avec prise en compte de l'incendie (dégradation des matériaux, effet de la température, etc.) et du vent (potentielles tempêtes à venir). Le plus difficile est le *« début des travaux. Nous n'avions que très peu d'informations sur la structure et nous ne pouvions pas aller sur place à cause de la pollution au plomb. Il a donc fallu trouver diverses sources d'informations comme des archives ou demander l'aide d'archéologues pour commencer, puis progressivement tout s'est mis en place. Toutefois certains calculs viennent juste d'être terminés alors que la cathédrale ré ouvre au public dans moins d'un mois »* explique l'ingénieur.

846 millions d'euros récoltés pour les travaux

Lorsqu'on lui demande si selon lui la cathédrale sera prête pour sa réouverture le 7 et 8 décembre prochains c'est sans hésitation qu'il répond que : *« les travaux de reconstruction sont très avancés, comme j'ai pu le constater lors de ma dernière visite du chantier il y a environ un mois. Globalement toute la structure a été restaurée. Seule une partie de la flèche ne sera pas recouverte de plomb. »* Néanmoins il ajoute qu': *« il est possible que certaines finitions comme les abords de la cathédrale ne soient pas terminées ».*

En effet les 846 millions d'euros récoltés pour les travaux n'ont pas été entièrement consommés. Le surplus financier s'élève à 176 millions d'euros et sera utilisé pour rénover les extérieurs aux abords de la cathédrale. Ces derniers ont besoin d'être harmonisés. Comme, par exemple, les arcs-boutants, les piliers en demi-cercle qui soutiennent le chœur et la nef. Ou encore la sacristie : l'annexe de la cathédrale dans laquelle les objets du culte sont conservés.

Selon les estimations, ces travaux extérieurs pourraient coûter jusqu'à 170 millions d'euros. Les 846 millions d'euros récoltés, seront donc entièrement utilisés à la fin de cette troisième phase du chantier d'ici cinq ans.

Inauguration en décembre après 5 ans d'attente

En attendant la fin des rénovations des extérieurs nous pourrons tout de même de nouveau accéder à la cathédrale à partir du week-end d'inauguration de l'édifice le 7 et 8 décembre 2024. Un programme a été récemment présenté par l'archevêque de Paris, Laurent Ulrich, comme nous informe le site internet de l'Église Catholique en France. Avec notamment le retour de la statue de Notre-Dame, fin novembre, accompagné d'une grande procession populaire dans les rues. Elle représente la Vierge à l'enfant et a été placée sur le pilier sud-est du transept de la cathédrale par Viollet-le-Duc en 1855.
Le 7 décembre, une inauguration aura lieu, avec un éveil de l'orgue et une célébration liturgique accompagnée d'une bénédiction. La fête se poursuivra avec une octave chaque jour du 8 au 15 décembre : une célébration solennelle avec une thématique particulière.

Dans son planning « très chargé, » le président de la République, Emmanuel Macron et son épouse, prennent le temps de préparer leur apparition à la ré ouverture de la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Tout doit être parfait pour le jour tant attendu. Cinq années après l'incendie qui a ravagé l'édifice, la première messe aura lieu dans moins d'un mois, le 8 décembre jour de l'Immaculée Conception, avec une consécration de l'autel. Le discours du chef de l'État se tiendra la veille sur le parvis de la cathédrale, selon l'archevêque de Paris Laurent Ulrich. Ce dernier, dans un entretien accordé à l'AFP, raconte que le président débutera avec les mots suivants : *« Nous avons tenu le pari »* d'une ré ouverture en 5 ans.

Alors que la loi de séparation des Églises et de l'État fête bientôt son 120ème anniversaire, la présence d'Emmanuel Macron à l'inauguration de la cathédrale nous laisse penser que le principe d'un État laïque n'est pas tout à fait encré dans l'esprit du président de la République. Après plusieurs négociations avec l'archevêque de Paris, Laurent Ulrich, Emmanuel Macron prendra la parole sur le parvis de la cathédrale. Parfait moment pour le président d'être sous les projecteurs, lui qui avait rendu les spécialistes très sceptiques au lendemain de l'incendie en promettant une rénovation ambitieuse en 5 ans ■

Les travaux de la cathédrale après l'incendie, notamment une des étapes les plus importantes : la solidification des arcs boutants de l'édifice

©DR

LE PLOMB ET SES PROPRIÉTÉS TOXIQUES

Photographie réalisée par Antoine Wdowczynski lors de l'incendie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019. La flèche prend feu.

© antoine wdowczynski

La flèche reproduit à l'identique de celle créée par Viollet-le-Duc au XIXème siècle a retrouvé sa place au sommet de Notre-Dame de Paris. Mais une polémique s'installe autour de l'utilisation du plomb sur l'édifice. Ce matériau aux propriétés toxiques est extrêmement dangereux s'il est inhalé. Lors de l'incendie de la charpente le 15 avril 2019, une épaisse fumée orange et verdâtre s'était répandue après la chute de la flèche.
Cette couleur n'était pas dû au feu mais bien aux tonnes de plomb confrontées à l'extrême chaleur des flammes. C'est plus de 400 tonnes de plomb qui se sont consumées et déposées sur les habitations, trottoirs, écoles et commerces alentours. Trop en respirer peut entrainer des troubles digestifs, perturber le bon fonctionnement des reins et créer des lésions du système nerveux. La mairie de Paris avait donc organisé des opérations de décontamination dans les quartiers touchés.

Depuis deux siècles sa toxicité est prouvée par les médecins et toxicologues sans jamais pourtant interdire son utilisation.
Mais alors s'il est si dangereux pourquoi le plomb est de nouveau utilisé pour construire la nouvelle flèche ?
La décision de reconstruire la flèche à l'identique de celle de Viollet-Le-Duc oblige la réutilisation du plomb malgré les risques d'incendie et de choc toxique pour les commerçants et riverains. Le chantier de la rénovation de la cathédrale a également présenté un risque pour les ingénieurs et ouvriers qui étaient les plus exposés. Le plomb est surtout utilisé dans les rénovations de monuments historiques car il possède des qualités de malléabilité et de pérennité inégalables selon la fondation Rebatir Notre-Dame.

L'Organisation internationale Greenpeace a confié au média France Info que seul l'expression «*scandale sanitaire*» peut qualifier cette reconstruction de la flèche. Malgré l'immense joie de revoir Notre-Dame de Paris retrouver son ancienne allure, la couverture de plomb fait toujours débat. Les parents sont les plus inquiets pour leurs enfants car s'ils en ingèrent, ces derniers peuvent être atteints de saturnisme. C'est une maladie-grave qui entraine des troubles neurologiques irréversibles.

Toujours selon France Info, c'est le général Jean-Louis Georgelin, responsable de la reconstruction de l'édifice, maintenant décédé, qui avait partagé un avis favorable à l'utilisation du plomb pour la reconstruction. Il avait déclaré : *«Nous ne verrons jamais un enfant se promener sur le grand comble. Nous ne verrons jamais un enfant aller lécher les plaques de plomb mises sur les chaines qui constituent la flèche. Autrement dit, ce risque-là est très exactement égal à zéro».*

Il avait également ajouté qu'il existait en effet *«un risque lié aux eaux de ruissellement».* Mais qu'une analyse des eaux de pluies serait faite *«pour voir le plomb qu'elles contiennent avant de les reverser dans la Seine. Nous sommes véritablement exemplaires, cela n'a jamais été fait».*
Il a fini en insistant *: «Soyez rassurés, aucun enfant de France n'aura de plombémie en raison de la recontrsuction en plomb de Notre-Dame de Paris».* ■

Photographie réalisée par Antoine Wdowczynski lors de l'incendie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019. La flèche s'écroule en laissant apparaitre un immense nuage de fumée pollué au plomb : matériau qui entourait la flèche.

© antoine wdowczynski

Crise viticole bordelais, l'icône en danger

La crise viticole bordelaise frappe de plein fouet : ventes en chute libre, image écornée et nouvelles générations qui boudent le vin rouge. Entre surproduction, changements climatiques et désaffection du public, Bordeaux se trouve à un tournant crucial. Une réinvention s'impose pour cette icône du patrimoine français, confrontée à des défis historiques. **EMMA GAGLIARDO**

Les chiffres sont clairs : entre 2000 et 2020, les ventes de Bordeaux ont chuté, surtout sur le marché domestique. En près de dix ans, les ventes sur le marché français sont passées de 196 millions de bouteilles en 2010 à seulement 130 millions en 2019, une baisse de 33 %. Parallèlement, le chiffre d'affaires du secteur est passé de 903 à 766 millions d'euros, soit une perte de 15 %.

Selon Christophe Château, directeur de la communication du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB), la crise est multifactorielle : « *La consommation baisse, l'image de Bordeaux s'est affaiblie, et nous subissons aussi une conjoncture économique difficile notamment à l'échelle mondiale.* »

En effet, le déclin se confirme également à l'export : en Chine, les ventes, qui atteignaient 80 millions de bouteilles en 2017, ont été divisées par deux en 2023. Cette chute marque un tournant pour un marché longtemps soutenu par l'export.
Face à cette situation, les stocks s'accumulent, les commandes chutent, et le « Bordeaux bashing » abîme l'image d'un secteur autrefois synonyme de qualité.

La presse et les réseaux sociaux ont amplifié ce phénomène, ternissant d'autant plus l'image du vin bordelais. Résultat : les ventes stagnent, particulièrement en France, où les consommateurs se tournent désormais vers des régions jugées plus modernes. « *En dix ans, mes ventes de Bordeaux ont été divisées par trois. Les jeunes clients, en particulier, privilégient des boissons moins formelles comme les bières ou les vins d'apéritif* », explique Bruno Guarnieri, caviste à Montrouge.

« Le vin n'a plus la même place dans la culture française »

« *En 1950, chaque Français buvait 150 litres de vin par an ; en 2020, la consommation moyenne est descendue à 40 litres et pourrait atteindre seulement 30 litres d'ici 2030* », rappelle Christophe Château. Une chute vertigineuse qui illustre l'évolution des modes de vie et des habitudes de consommation. « *Le vin était autrefois un élément central des repas en famille. Aujourd'hui, les jeunes générations en consomment beaucoup moins, surtout le rouge. Elles préfèrent les boissons festives ou légères, comme le rosé, le blanc, ou même les vins sans alcool* », confie le chargé commercial du Château Moutte Blanc, domaine bordelais.

Cette transformation touche l'ensemble du secteur, qui doit désormais composer avec des attentes et goûts bien différents. Autrefois incontournable avec des plats de viande en sauce ou de gibier, le vin rouge, signature de Bordeaux, cède du terrain face à la popularité grandissante du blanc et du rosé, plus adaptés aux repas légers de légumes et poissons, en accord avec la tendance "healthy" qui a pris d'assaut les modes de vie.
Les enjeux de santé ne sont pas en reste.

« *Avec les messages de prévention et la loi Évin qui limite la promotion de l'alcool, le vin n'a plus la même place dans la culture française* », souligne Christophe Château. Cette évolution culturelle impacte directement la demande, obligeant les domaines à s'adapter à ces nouvelles réalités.

À cela s'ajoute un problème crucial pour le vignoble bordelais : la surproduction. Christophe Château évoque une stratégie en deux volets pour s'en sortir : « *Nous devons réduire l'offre tout en relançant la consommation. Cela passe par des initiatives comme 'Bordeaux Fête le Vin' ou le projet 'Join the Bordeaux Crew' pour reconnecter les consommateurs à nos vins.* »

« On arrache 8000 hectares alors qu'on devrait en arracher 30 000 »

Mais quand les consommateurs se détournent, les vignerons du Bordelais en crise n'ont souvent d'autre choix que d'arracher leurs vignes, faute de pouvoir écouler leur production. Après de multiples manifestations, l'État a finalement débloqué un budget pour soutenir ces agriculteurs en difficulté. En Gironde, 8000 hectares de vignes ont ainsi fait l'objet de demandes d'aide à l'arrachage entre novembre et décembre 2023. Une mesure qui reste cependant insuffisante, comme le souligne le collectif Viti 33 : « *On arrache 8000 hectares alors qu'on devrait en arracher 30 000.* » Cette aide peine à combler la détresse profonde des viticulteurs girondins.

Face à cette situation, la préfecture a annoncé cet été l'ouverture d'un nouveau guichet pour financer une seconde vague d'arrachages, visant à éliminer au moins 1000 hectares supplémentaires. Les dossiers devront être déposés avant le 31 mars 2025. Chaque hectare arraché est subventionné à hauteur de 6000 euros, et l'État prévoit de débloquer au moins 30 millions d'euros sur deux ans pour cette opération, une enveloppe qui pourrait atteindre 38 millions « en fonction des besoins », d'après un communiqué de la préfecture de la Gironde.

En contrepartie de cette prime à l'arrachage, les viticulteurs s'engagent à reboiser ou transformer les parcelles concernées en zones naturelles. Une solution qui divise : pour certains, arracher les vignes signifie renoncer à un héritage culturel ; pour d'autres, c'est le seul espoir de sauver le secteur du naufrage.

« *Nous devons réduire l'offre tout en relançant la consommation* », précise Christophe Château.

CRÉDIT PHOTO : DR

Bordeaux face au climat de demain

Avec un réchauffement climatique qui pourrait atteindre +4°C, quel est l'avenir du vin de Bordeaux ? Les signes sont déjà alarmants… La région viticole subit des phénomènes de plus en plus extrêmes : hivers adoucis, vagues de chaleur, gelées printanières imprévues. Ce bouleversement climatique perturbe les cycles de la vigne, et les vendanges, autrefois attendues fin septembre, débutent désormais un mois plus tôt. Cela pose des défis pour certains cépages comme le Merlot, qui mûrit plus vite sous l'effet des fortes chaleurs.

Les conséquences se font sentir sur la qualité des vins. « *Un phénomène inquiétant sachant que la popularité de Bordeaux est au plus bas. Les clients n'apprécient plus les vins tanniques* » s'inquiète la sommelière du restaurant Les près d'Eugénie Laetitia Andrews. En effet, les équilibres de sucre et d'acidité évoluent, conduisant à des vins plus alcoolisés et moins harmonieux. Les rouges perdent en rondeur, et les blancs en fraîcheur. Si le cabernet sauvignon se montre plus résilient, d'autres cépages risquent d'être fortement impactés.

Ce changement de climat ajoute une pression supplémentaire sur les épaules des vignerons bordelais. « *Avant, on produisait entre 60 et 65 hectolitres par hectare, mais l'an dernier, nous sommes tombés à 38 hectolitres* », observe Christophe Château. La baisse des rendements, couplée à une hausse des coûts de production, ne fait qu'aggraver la situation économique des viticulteurs.

Une crise à l'échelle national et mondiale

La viticulture bordelaise, qui représente 60 000 emplois directs et indirects, voit un impact économique majeur. « *Environ 10 % des exploitations viticoles sont aujourd'hui en grande difficulté* », indique Christophe Château. Si certaines exploitations ferment, d'autres s'engagent dans des pratiques écoresponsables, générant ainsi de nouveaux emplois.

Les petites exploitations, elles, sont les plus vulnérables et d'autant plus touchés. « *Sans aide de l'État et des collectivités, certaines exploitations ne tiendront pas le coup* », alerte le chargé commercial du Château Moutte Blanc. Entre obstacles administratifs et restrictions sur l'alcool, les viticulteurs se retrouvent dans une impasse. L'adaptation durable est devenue essentielle, mais sans soutien concret, le futur du Bordeaux semble incertain.

Les exportations, longtemps un pilier pour le Bordeaux, ont été lourdement affectées par la crise. « *Les tensions commerciales, la pandémie de COVID-19 et l'économie mondiale en berne ont impacté nos ventes* », explique Christophe Château. En Chine, marché autrefois en plein essor, les ventes de Bordeaux ont été divisées par deux entre 2017 et 2023. Dans des marchés comme l'Australie, les ventes ont même été réduites de cinq ou six fois. Pour affronter cette réalité, le CIVB travaille à des opérations de promotion et de relance à l'international, visant à reconquérir des marchés clés notamment celui de Hong-Kong.

Réinventer Bordeaux

Face à la crise, certains domaines bordelais réussissent à tirer leur épingle du jeu en misant sur l'innovation. Le Château Moutte Blanc, par exemple, explique qu'ils ont su renforcer leur présence sur des marchés internationaux, diversifier leur offre et multiplier les opérations commerciales.

« *Nous nous adressons désormais à une clientèle de niche, d'amateurs de vin, notamment en Suisse et en Angleterre* », précise-t-il. En s'adaptant aux nouvelles attentes, ce domaine prévoit même de s'agrandir d'un hectare dans les années à venir.
Des initiatives de soutien, sous la forme de subventions ou d'accompagnement à l'export, sont également en cours.

Cependant, les professionnels du secteur, comme le Château Moutte Blanc, souhaitent que l'État allège les restrictions administratives, particulièrement celles liées à la loi Évin. « *Nous avons besoin d'un soutien qui ne nous entrave pas, et nous espérons que le gouvernement reconnaisse la spécificité du vin face aux autres boissons alcoolisées* », conclut-il.

Malgré la crise, certains restent optimistes pour l'avenir du Bordeaux.
La capacité des domaines bordelais à se réinventer et à innover reste un atout majeur. Le CIVB travaille à renforcer l'image du Bordeaux en insistant sur son héritage, mais aussi en intégrant des pratiques modernes et écoresponsables pour répondre aux préoccupations environnementales croissantes.

« *De nouvelles approches, comme l'expérimentation de cépages résistants au changement climatique et l'exploration de méthodes de production plus durables, montrent que Bordeaux est prêt à relever les défis d'aujourd'hui et de demain* », affirme Christophe Château.

À condition, bien sûr, qu'ils se recentrent sur la qualité et arrêtent de compter uniquement sur leur image. Le Roussillon, autrefois dévalorisé, a su redorer sa réputation en misant sur des produits authentiques et un savoir-faire renouvelé. Si Bordeaux ne suit pas cet exemple, cette région historique pourrait bien finir oubliée des consommateurs…■

Le vignoble bordelais demeure parmis les plus connus du monde.

CREDIT PHOTO : DR

Le charme de l'ancien

Malgré la révolution numérique, les objets culturels d'autrefois reviennent en force : vinyles, pellicules photo mais aussi conservation de pellicule de films, et livres imprimés fascinent de nouveau. Explorons les raisons de cet engouement pour le *vintage* et le lien qu'il tisse entre tradition et modernité.

AGATHE HENRIOL

À l'ère des technologies de pointe, où tout semble dématérialisé et accessible en un «clic», pourquoi certains consommateurs continuent-ils de s'attacher aux objets du passé ? Du vinyle qui connaît un regain d'intérêt, en passant par les appareils photo argentiques prisés des jeunes créatifs, jusqu'au livre papier qui résiste aux liseuses, chaque domaine culturel témoigne d'une véritable fascination pour le *vintage*.

Si le *vintage* est souvent associé à la mode, à l'automobile, ou encore au mobilier, il est intéressant de le voir à travers les thématiques de la musique, de la littérature, de la photographie et du cinéma. Ce phénomène, qu'on pourrait appeler une «nostalgie moderne», ne se limite pas à un simple retour de mode.

En interrogeant collectionneurs, artistes et passionnés, des éléments de réponse pourront être apportés à la question de pourquoi ces objets physiques, pourtant jugés obsolètes face au numérique, continuent d'occuper une place de choix dans le cœur de nombreuses personnes.

La renaissance du vinyle : un retour à l'authenticité sonore

Dans un monde où le streaming représente aujourd'hui la majorité des écoutes musicales, le vinyle semble pourtant résister, voire prospérer. *« Ce qui attire les gens vers le vinyle aujourd'hui, c'est la matérialité de l'objet »*, explique Alban Lecours, 38 ans, disquaire depuis plus de dix ans. *« On vit dans une époque où tout est dématérialisé, alors posséder un disque vinyle, c'est se réapproprier une part de l'histoire de la musique. »* Pour lui, cet engouement pour le vinyle est aussi une question de qualité sonore. Bien que le numérique ait atteint un niveau de finesse indéniable, le vinyle possède une *« signature sonore unique »* que le streaming ne parvient pas à reproduire. Pour comprendre les choix que nous faisons, il faut se pencher sur la nature de ces différents formats : à travers la qualité d'écoute, on parle d'une question de profondeur sonore et de données.

Le MP3, apparu dans les années 90, a révolutionné la musique avec ses fichiers compressés, faciles à stocker et diffuser en ligne, mais au prix d'une perte de profondeur sonore : certaines fréquences, notamment dans les basses, sont éliminées pour alléger les fichiers.

Le CD, quant à lui, lancé dans les années 80, offre une qualité similaire vinyle. Bien qu'il soit numérique, il n'est pas compressé, ce qui permet une restitution sonore plus riche que le MP3, mais sans atteindre la chaleur du vinyle, puisque les enregistrements en studio jusqu'au milieu des années 80 sont réalisés sur supports acétate, conçus pour le vinyle.

© DR

Une cliente découvre un disque vinyle chez un disquaire. Symbole du retour en force du vintage, avec son engouement pour les objects d'époque.

> ***« On vit dans une époque où tout est dématérialisé, alors posséder un disque vinyle, c'est se réapproprier une part de l'histoire de la musique. »***

Ce dernier, format analogique né dans les années 1940, enregistre la musique de manière continue, sans compression, ce qui préserve chaque fréquence. Ce processus lui confère une chaleur et une profondeur sonore que beaucoup décrivent comme le *« son vintage »*. Cependant, il nécessite un matériel spécifique, comme une platine et des enceintes adaptées, et reste vulnérable aux rayures.

Avec le streaming, la consommation musicale privilégie aujourd'hui l'accessibilité au détriment de la fidélité sonore, car la compression nécessaire réduit la richesse des morceaux. Dans les années 60 et 70, l'écoute en Hi-Fi offrait une expérience immersive, mais la quête de formats plus pratiques et rapides a transformé la manière d'écouter cet art. Le retour du vinyle reflète donc un désir de retrouver un son authentique et une expérience musicale plus profonde, ce que les nouvelles technologies peinent à offrir.

Ground Zero, une boutique spécialisée dans les disques vinyles depuis une vingtaine d'années, dans le 10ème arrondissement de Paris, constate également une diversification de sa clientèle, en l'occurence, aidée en France par des dispositifs comme le Pass Culture. Alban Lecours rappelle que leurs *« clients vont de 16 à 60 ans, avec une vraie recrudescence de jeunes »*. Il souligne cependant que l'intérêt pour le vinyle est nuancé par des phénomènes de mode, encouragés par certains artistes majeurs qui transforment leurs albums vinyles en produits de collection, dit de *« merch »*. Des figures comme Taylor Swift ou Mylène Farmer exploitent l'objet comme du *« merchandising »*, vendant à des fans souvent plus attirés par la possession de l'objet que par une véritable écoute. L'objet devient un outil de collection aussi bien par sa couverture (la pochette) que par son Picture Disc. L'objet n'est plus nu, il devient un art, désigné par un artiste. Ainsi il devient pertinent d'aborder les questions de prix.

Le MP3 et le streaming représentent les options les plus abordables pour écouter de la musique. Avec des abonnements de 10 à 15 euros par mois (parfois encore plus abordable avec

des offres spéciales comme pour les étudiants) et la possibilité de stocker des milliers de morceaux sur un seul appareil, ce format répond au besoin d'accessibilité immédiate, mais au prix d'une compression. Pour ceux qui veulent écouter en mobilité, un bon casque ou des écouteurs coûtent entre 30 et 100 euros, et des enceintes portables coûtent entre 50 et 200 euros, restant abordables comparé aux autres formats.

À l'inverse, le vinyle, considéré par les audiophiles comme le « nec plus ultra » du son, implique un investissement conséquent pour les amateurs exigeants. Les albums standards coûtent entre 20 et 40 euros, et les éditions spéciales ou vintage peuvent atteindre des centaines d'euros. Une chaîne Hi-Fi complète, avec platine, amplificateur et enceintes, peut facilement dépasser les 1 000 euros, les platines de qualité commençant autour de 300 euros, tandis que les modèles très haut de gamme atteignent plusieurs milliers. L'attrait pour le vinyle repose autant sur la qualité sonore, qui offre une richesse et une chaleur difficilement comparables aux formats numériques, que sur l'objet lui-même, qui représente un symbole d'authenticité et de retour à une écoute attentive, en rupture avec l'instantanéité du streaming.

Le CD, lui, se situe entre ces deux extrêmes. Un album CD coûte de 10 à 20 euros, un prix inférieur au vinyle mais plus cher qu'un abonnement mensuel de streaming. Le CD offre une qualité sonore honnête sans les pertes du MP3, bien que légèrement inférieure au vinyle en termes de nuances. Côté matériel, une chaîne stéréo incluant un lecteur CD coûte de 150 à 500 euros, un coût intermédiaire par rapport aux équipements nécessaires pour les vinyles.

Ce regain pour les formats physiques comme le vinyle et le CD reflète un intérêt croissant pour la qualité sonore et une expérience immersive. Les amateurs de vinyle, souvent prêts à investir des sommes élevées, recherchent une connexion plus personnelle avec la musique et une expérience d'écoute plus authentique, renforcée par la qualité Hi-Fi des vinyles et le soin apporté aux éditions. En revanche, le streaming attire par sa commodité et son coût réduit, bien que la compression limite la fidélité sonore, ce qui convient à un public cherchant une écoute plus mobile et immédiate.

Cette approche s'applique aussi à d'autres domaines tel que la photographie.

© DR

Un appareil photo argentique Nikon, emblème du retour aux techniques de photographie traditionnelles prisées par les amateurs de vintage et les passionnés d'authenticité.
© DR

L'argentique en photographie : une esthétique intemporelle

Face aux appareils numériques ultra-perfectionnés, l'argentique trouve lui aussi sa place, notamment parmi les jeunes générations. Les passionnés observent cet intérêt grandissant. Ce qui attire vers l'argentique, c'est le processus lui-même, l'attente, le grain particulier des images, tout un rituel qui se perd avec le numérique. Dans le monde instantané d'aujourd'hui, le fait de ne pas pouvoir voir immédiatement le résultat ajoute une dimension de surprise et de profondeur que beaucoup de jeunes photographes ou d'amateurs recherchent.

Louis Witter, 29 ans, photographe de terrain, photo-journaliste indépendant, remarque ce regain d'intérêt pour l'argentique, une pratique qui exige patience et précision, des qualités souvent effacées par l'instantanéité du numérique. *« En argentique, tu as un peu plus de pression : soit tu rates, soit tu réussis. Le numérique permet de multiplier les clichés jusqu'à obtenir l'image parfaite, mais l'argentique, lui, exige que tu ne te loupes pas. »*, comme l'exprime Louis. Lui qui utilise pour son travail un appareil numérique et un argentique pour son plaisir personnel, il connait la différence de la prise en main que ces deux outils peuvent transmettre.

Photographier en argentique ou en numérique propose des expériences distinctes, chacune avec ses avantages. Ce format impose une approche réfléchie : avec un nombre limité de prises et un coût pour l'achat de pellicule, le développement/l'impression des pellicules, chaque cliché devient un choix intentionnel. Pour de nombreux photographes, l'argentique incarne un retour aux sources de la photographie et une maîtrise du processus artisanal, chaque photo devenant une œuvre unique. La démarche argentique impose un rythme bien plus lent. Cela pousse le photographe à réfléchir soigneusement avant chaque cliché, un retour à l'essence même de la photographie. Pour certains, le processus ne s'arrête pas là, ils savourent chaque étape, *« du clic à la chambre noire »*. Le grain particulier et les nuances organiques apportées par la pellicule donnent à chaque photo un caractère unique. Comme l'explique Witter, voir des expositions de photographes argentiques des années 50 ou 60 rappelle une époque où chaque photo était un moment précis, sans les rafales de dizaines de clichés que permettent aujourd'hui les appareils numériques. Il y a donc une idée de talent et de capturer le moment avec tant de précision, que le numérique demande moins par sa capacité à multiplier les chances.

L'argentique devient aussi une expérience nostalgique, un retour à une esthétique intemporelle, comparable à l'écoute d'un vinyle pour un passionné de musique. *« C'est la même chanson, mais l'expérience est différente »*, explique Witter. En argentique, l'image finale, souvent tirée sur un papier qui réagit à la lumière, possède une profondeur et une texture qu'il est difficile d'obtenir en impression numérique.

Face à cette tendance, même des marques comme Pentax, qui avaient cessé la production d'appareils argentiques dans les années 2000, relancent aujourd'hui des modèles pour répondre à la demande croissante. L'argentique revient en force, il est clair que cette esthétique, loin de disparaître face aux technologies modernes, continue d'offrir une alternative précieuse et profondément humaine dans l'univers de la photographie.

Le numérique, quant à lui, offre instantanéité et flexibilité avec des capacités de stockage quasi illimitées et des options de retouche intégrées. Les photographes peuvent expérimenter librement, visualiser et partager instantanément leurs clichés, sans coût supplémentaire, ce qui en fait un outil privilégié pour les besoins commerciaux ou journalistiques. Bien que la qualité d'image soit impressionnante et précise, certains photographes trouvent le rendu numérique trop *« parfait »* et dénué du caractère unique de l'argentique.

En termes de coûts, l'argentique demande un investissement régulier pour les pellicules et le développement, tandis que le numérique, coûteux à l'achat du boitier mais aussi des accessoires, devient rentable grâce aux prises illimitées de clichés et au traitement numérique accessible. Au-delà des aspects techniques, choisir entre argentique et numérique est une question de philosophie : l'argentique incarne une approche lente et artisanale, tandis que le numérique symbolise rapidité et polyvalence, chacun offrant une vision et une pratique de la photographie uniques.

La littérature englobe aussi cette question de philosophie. Qu'incarne la lecture papier face à celle numérique.

Une librairie aux étagères remplies et annotées. Symbole de l'attachement à la lecture papier et à l'expérience tangible des ouvrages, face à l'essor du numérique.
© DR

Le livre papier : un attachement sensoriel

Le livre papier et le livre numérique offrent deux expériences de lecture distinctes. Le papier, avec sa texture et son odeur, crée une expérience sensorielle et intime. Il est souvent perçu comme un objet authentique et durable, un compagnon qui occupe une place particulière dans une bibliothèque, dans un sac ou même sous le bras. En revanche, le livre numérique, pratique, permet de transporter des milliers d'ouvrages dans un espace réduit, offrant une lecture fluide et accessible partout. Sa capacité à ajuster la taille du texte et à chercher des mots rapidement en fait un choix idéal pour ceux qui privilégient la commodité, la rapidité, comme pour la musique en streaming.

Cependant, malgré les avantages du numérique, le livre papier conserve un attrait particulier, lié à sa matérialité et à la relation personnelle qu'on entretient avec chaque ouvrage. Les deux coexistent aujourd'hui, répondant à des besoins différents : le papier pour l'authenticité et l'émotion, le numérique pour la rapidité et la praticité. Reste à savoir si, dans l'avenir, l'un prendra le pas sur l'autre.

L'éloge du papier. Une pile de livres, symbole d'une passion intemporel pour la lecture papier, loin du numérique, ancrée dans le charme du fauteuil en cuire.

© DR

Sylvain Bezos, libraire à l 'Écume des Pages, dans le 6ème arrondissement de Paris, observe que de nombreux lecteurs privilégient le papier pour le plaisir tactile et la durabilité : *«Les gens aiment avoir un objet entre les mains, collectionner des ouvrages et constituer leur propre bibliothèque.»* Pour certains, le livre papier est un objet intime et authentique qui occupe une place précieuse dans leur quotidien : ils restent donc attachés à la matérialité du livre papier.

Léna Bibas Sainte-Rose, étudiante de 19 ans, incarne bien cette préférence. Elle parle avec tendresse d'un vieil exemplaire des Malheurs de Sophie, passé d'une génération par sa mère. Ce livre aux pages jaunies et annotées, lui rappelle qu' : *«Un livre en papier porte en lui des souvenirs et une histoire. J'aime m'asseoir avec un livre entre les mains, sentir le papier, c'est un moment hors du temps.»* Pour elle, l'immédiateté du numérique ne remplace pas la richesse et le vocabulaire des ouvrages imprimés, souvent plus nuancés que certains contenus en ligne. Elle trouvera dans ses lectures numériques une légèreté que ses ouvrages papiers n'auront pas, car elle possédera essentiellement dans sa bibliothèque papier de la littérature classique. Nous voyons ainsi que beaucoup de consommateur de livres auront souvent une bibliothèque physique nourrit de livres classiques, considérés comme anciens et intemporels dans l'étude. En comparaison avec l'accès à de nombreux livres numériques, davantage destinés à la jeunesse ou des lectures contemporaines.

Les livres papier restent aussi populaires pour des genres spécifiques comme la bande dessinée ou de classiques de grands auteurs, et beaucoup de jeunes voient dans la constitution d'une bibliothèque personnelle un acte de collection et d'enrichissement. Cependant, l'essor des livres numériques est indéniable, notamment pour les lecteurs souhaitant transporter leur bibliothèque partout.

Pour l'avenir, Sylvain Bezos reste optimiste quant à la coexistence des deux formats, malgré des changements notables dans les habitudes de lecture : *«On pensait autrefois que la télévision tuerait le cinéma. De la même manière, le numérique n'éliminera pas le livre papier, même s'il a transformé notre rapport à la lecture.»* Le livre papier conserve une part de magie et d'authenticité que le numérique ne peut remplacer, et il semble voué à rester un pilier pour les amateurs d'une expérience plus sensorielle et intime.

Si la musique, la photographie et la littérature nous montrent que le vintage persistent, Sylvain a fait écho à une autre thématique, le cinéma. Quand est-il du septième art que l'on pensait voir disparaitre avec la télévision ? Sa disparition approche-t-elle bientôt avec l'engouement autour des plateformes de streaming mais aussi la présence continue de la télévision?

Le cinéma : l'émotion du grand écran

Le cinéma en salle et le streaming offrent deux manières distinctes de vivre le film. Contrairement au confort et l'intimité que le streaming offre, l'expérience collective et immersive d'une projection en salle, avec son grand écran et son atmosphère unique, reste un rituel pour de nombreux passionnés. Le cinéma se voit jusqu'à nos jours évoluer : de la technique de projection à la diffusion.

Comme le souligne Manon Desseauve, directrice du cinéma Le Louxor dans le 10ème arrondissement de Paris, *«le cinéma en pellicule possédait un grain spécifique, que le numérique ne peut reproduire.»* Elle exprime la nostalgie de certains, pour qui l'authenticité du cinéma se perd avec l'évolution technologique, bien que les salles modernisées avec des équipements comme le Dolby restent très attractives. En effet, cette dernière nous a rappelé qu'il est difficile de trouver des cinémas projetant des films en pellicule. Au cinéma Le Louxor, ils offrent par

Le fameux clapperboard, symbole incontournable du cinéma, accompagné d'outils récents comme un objectif. Mais aussi d'outils rétro comme une pellicule 35 mm.

© DR

Une pellicule 35mm, vestige d'un cinéma d'antan, prêt à faire revivre la magie du grand écran d'autrefois.

© DR

«Le cinéma en pellicule possédait un grain spécifique, que le numérique ne peut reproduire.»

moment au public cette expérience unique d'un visionnage «rétro» de films en pellicule, mais cela à un coût. Beaucoup de films ne sont plus sous ce format mais sont en copie numérique *« DTP »*. Manon explique aussi que *«même les cinémas qui sont spécialisés en films de patrimoine, ont pour l'immense majorité des films été restaurés en numérique.»* Cette perte de la projection de films en pellicule réside donc dans ce remplacement par la diffusion sur un grand écran LED, *« comme une grande télévision »*. De plus, Manon Desseauve explique que *«d'une part, les copies (pellicules) sont souvent en mauvaise qualité»* mais aussi *«il y a une perte de projectionnistes maitrisant le 35mm. C'est un savoir faire qui se perd.»* Cela montre que l'aspect *vintage* du cinéma est plus complexe à conservé de nos jours. *«Mais on n'est pas à l'abri qu'un gros film, avec un gros réalisateur se fasse et qu'il y ait un retour de hype de la pellicule. Ce serait improbable, mais ça pourrait arriver.»* l'explique Manon. Lorsque que l'on parle de cinéma de format 35mm, on parle de la pellicule dans le cinéma argentique. Dit « format standard », elle mesure 35 mm de largeur et est dotée sur ses bordes de perforations rectangulaires pour assurer son entrainement par les divers mécanismes de prise de vues et de projection. Ici il est donc question de technique dans l'idée du cinéma vintage. La projection en salle perd de son authenticité avec de grain particulier, comme pour la photo en argentique.

Le streaming, de son côté, séduit par sa commodité : il permet de regarder des films à tout moment, sur n'importe quel appareil, ce qui répond aux attentes de flexibilité et de praticité actuelles. Pour beaucoup, il est plus accessible que les salles, surtout avec la hausse des prix des billets de cinéma, et permet une consommation rapide et personnalisée. Les plateformes, comme Netflix et Disney+, rendent les films accessibles en quelques clics, une option idéale pour les personnes en quête de simplicité.

Néanmoins, la salle de cinéma continue d'attirer un public fidèle, surtout pour les films à grand spectacle, qui tirent parti de l'immensité de l'écran et de l'acoustique de la salle. Malgré la concurrence du streaming, les salles se réinventent, intégrant des espaces de détente et des technologies immersives pour offrir une expérience inégalable. Manon Desseauve résume bien cette complémentarité : *«Les salles de cinéma resteront des lieux de vie et de rencontre, proposant une expérience que le streaming ne pourra jamais totalement offrir.»*

Ainsi, le cinéma en salle et le streaming semblent pouvoir coexister. Le premier demeure un espace social et culturel, tandis que le second incarne le confort, la liberté et l'instantanéité, offrant à chacun la possibilité de choisir selon ses envies et besoins.

Dans une époque marquée par la vitesse, l'immédiateté et la dématérialisation, l'attachement aux objets *vintage* semble répondre à un besoin profond de réenchantement. Que ce soit dans la musique, la photographie, la littérature ou le cinéma, les pratiques culturelles d'hier reviennent en force, affirmant un désir de retour aux sources et de contact avec un passé et un héritage tangible. Pour ceux qui y adhèrent, le vintage n'est pas un rejet de la modernité, mais une façon de la compléter, en lui ajoutant une dimension humaine et sensible, une manière de redonner de la valeur aux expériences dans un monde de plus en plus virtuel. ■

Sexualité en EHPAD

La sexualité des personnes âgées en EHPAD est un sujet peu abordé, bien qu'il soit essentiel. Les résidents, comme tout le monde, ont besoin d'intimité et d'affection pour leur bien-être. Pourtant, ces aspects sont rarement pris en compte dans ces établissements. La gestion de l'intimité varie selon les structures, mais force est de constater qu'elle reste souvent insuffisante. **ESTELLE CASADO**

La récente polémique concernant les violences en EHPAD a mis en avant des défaillances graves dans la prise en charge des résidents, soulevant des interrogations sur la qualité des soins et la sécurité au sein de ces établissements. Cependant, un autre sujet souvent ignoré reste la sexualité des personnes âgées. Les EHPAD, qui accueillent généralement des résidents de plus de 85 ans selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques. La sexualité pour les résidents en EHPAD est un sujet tabou et peu abordé. *« Le corps des individus, dans le contexte des institutions, est un terrain de contrôle. L'intimité et la sexualité doivent y être respectées. »* Michel Foucault, philosophe français spécialisé dans les institutions sociales.

Rompre l'isolement des résidents grâce au soutien familial:

La sexualité en EHPAD touche aussi les familles, souvent perdue face à cette réalité. Michelle, 74 ans, est résidente depuis cinq ans dans un EHPAD près de Montpellier. Veuve depuis une dizaine d'années, elle a retrouvé une forme de complicité avec Jean-Pierre, un autre résident, et ensemble, ils vivent une relation intime. À propos de l'intimité, elle précise : *« Avec Jean-Pierre, c'est comme si je le connaissais depuis toujours, on se donne de la tendresse, on profite de moments de calme, mais on est très discrets, pour ne pas déranger les autres. »*

Michelle a la chance d'avoir des enfants qui lui rendent visite régulièrement, ce qui est précieux dans un environnement où la solitude est très souvent présente. À l'inverse, Jean-Pierre, son partenaire, reçoit très peu de visites, ce qui accentue un sentiment d'isolement. La solitude est un problème fréquent en EHPAD, où de nombreux résidents perdent leurs contacts extérieurs et se retrouvent isolés socialement. L'absence de soutien affectif, peut avoir des effets dévastateurs sur leur bien-être mental et physique.

L'isolement en EHPAD entraîne de nombreux risques, notamment une augmentation des cas de dépression, l'affaiblissement des capacités cognitives et, dans certains cas plus graves, une mortalité plus précoce. L'absence de relations affectives et sociales a également un impact sur la motivation des résidents, qui peuvent alors participer de moins en moins aux activités. Ils peuvent aussi adopter un mode de vie moins actif, ce qui nuit complètement à leur santé globale. Pour les personnes âgées, le fait d'être coupées de leur ancien environnement peut être difficilement supportable sans accompagnement adapté.

Les visites familiales, même ponctuelles, contribuent à préserver un lien affectif essentiel pour le bien-être des résidents, les aidant à se sentir reconnus et valorisés. Pour ceux qui n'ont pas de soutien familial, il devient crucial, même vital que le personnel et les établissements eux-mêmes proposent des activités sociales et des programmes adaptés.

briser le tabou

Un couple de seniors qui s'embrasse tendrement. Un moment de complicité rare qui brise le tabou de l'intimité chez les aînés.

CRÉDIT WAVEBREAKMEDIA

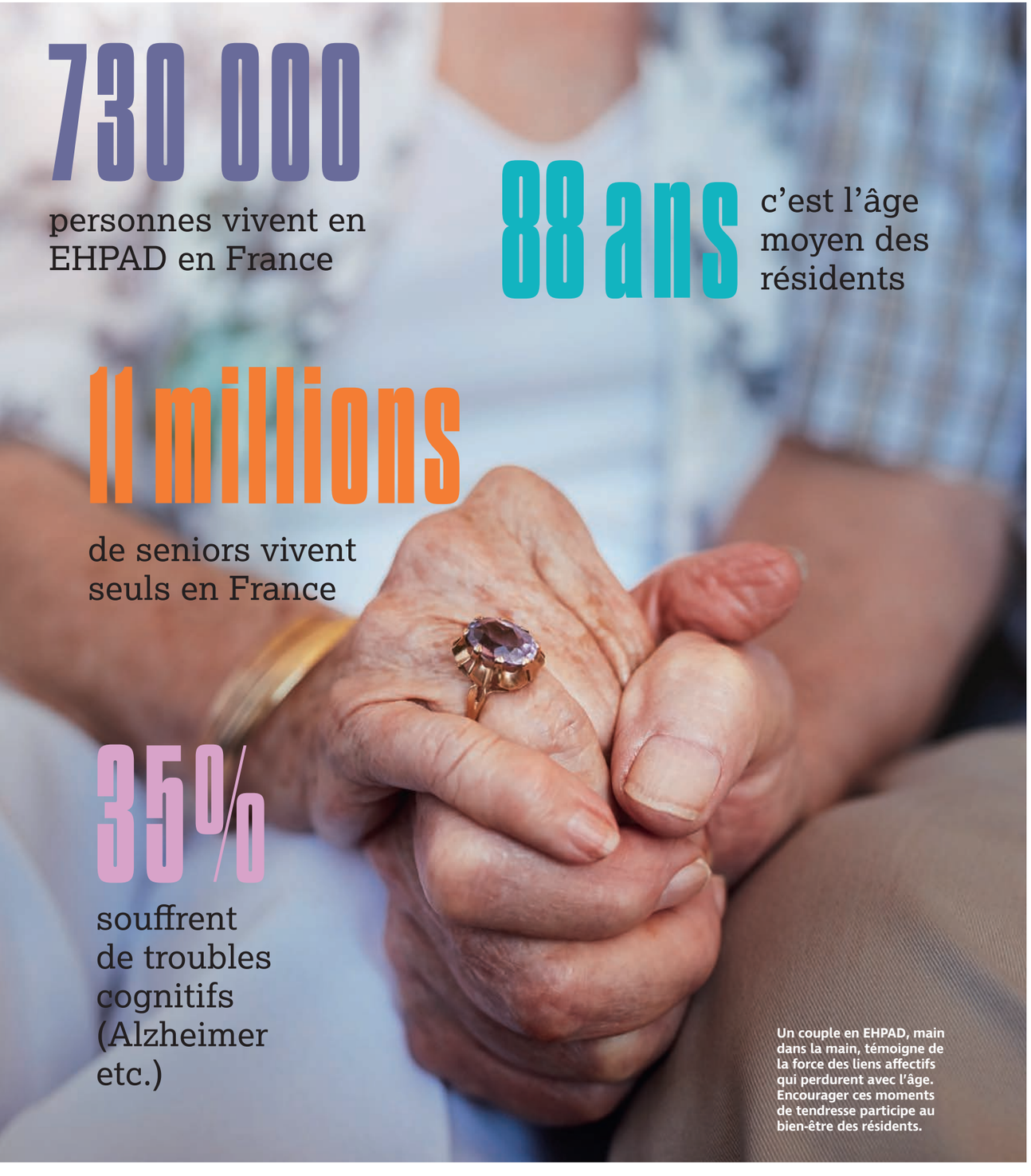

Un couple en EHPAD, main dans la main, témoigne de la force des liens affectifs qui perdurent avec l'âge. Encourager ces moments de tendresse participe au bien-être des résidents.

CRÉDIT:JACOBLUND

Vie affective : le manque de moyens en EHPAD:

Yazid Bakhti, aide-soignant en EHPAD à Montpellier, affirme que la sexualité des résidents n'est pas quelque chose de banal. À 24 ans, ce jeune homme remarque que malgré l'âge des résidents, leurs désirs et leurs envies affectives restent très présentes. Il témoigne d'une situation qu'il a vécue avec un résident dont la sexualité était aussi complexe que surprenante : *« J'ai découvert un résident en plein acte avec la meilleure amie de sa conjointe, et la situation était totalement acceptée par tous les partenaires. Ils faisaient partie d'un "trouple" »*. Si ces situations sont rares, elles montrent néanmoins qu'en EHPAD, la vie sexuelle des résidents, même à un âge avancé, est loin d'être inexistante.

Le manque de soutien institutionnel et d'infrastructures adaptées est un vrai problème. *« Ce n'est pas seulement une question de mentalité ou de comportement, mais aussi un manque de moyens pour permettre aux résidents de vivre leur sexualité de manière respectueuse. Il n'y a même pas de préservatifs ni de lubrifiants disponibles, ce qui est essentiel pour la sécurité et le confort des résidents, surtout pour ceux qui ont des problèmes de peau ou de mobilité. »* précise l'aide-soignant. Il insiste également sur l'importance d'une approche plus ouverte et éducative par rapport à la sexualité des résidents. *« Ce sujet doit être abordé en toute transparence avec le personnel et les familles, afin de garantir le respect des droits et des besoins affectifs des personnes âgées. »*

Consentement et formations en EHPAD:

Christelle Mougin, infirmière dans un EHPAD, a une vision assez similaire. Depuis plus de 25 ans, elle accompagne les résidents tout en respectant leur dignité. Pour elle, la question de la sexualité est aussi une question de respect et de confidentialité : *« Un jour, en entrant dans la chambre d'un résident sans frapper pour lui apporter le petit-déjeuner, j'ai constaté qu'il se trouvait dans une situation intime avec une autre résidente. Je me suis immédiatement excusée et j'ai refermé la porte discrètement. »*

Le discours de Christelle montre un réel problème d'intimité qui n'est pas préservée, la question du verrou sur la porte pourrait se poser. Les personnes âgées devraient pouvoir vivre leur vie comme des adultes responsables sans demander la permission pour avoir une vie intime.

Christelle reconnaît aussi que certains comportements peuvent être plus délicats à gérer, surtout chez les résidents souffrants de troubles cognitifs. *« Dans ces cas, nous instaurons des rappels sur les comportements appropriés et proposons un accompagnement adapté. Par exemple, un jour, deux résidents ont eu des gestes intimes dans une salle commune avec d'autres personnes présentes. Nous leur avons expliqué de façon pédagogique qu'ils devaient privilégier des espaces privés ».*

> **Les personnes âgées devraient pouvoir vivre leur vie comme des adultes responsables sans demander la permission pour avoir une vie intime.**

Christelle parle aussi des difficultés liées à la gestion des relations intimes en EHPAD, en insistant sur l'importance du consentement, surtout pour les résidents ayant des troubles cognitifs : *« Les résidents plus âgés peuvent parfois avoir des troubles cognitifs qui rendent plus difficile l'appréciation du consentement, ce qui peut poser des problèmes éthiques pour le personnel. Nous avons par exemple mis en place des formations spécifiques sur le consentement pour tout le personnel. »* Ces formations, permettent aux soignants d'acquérir une compréhension sur les différents modes de consentement, en s'adaptant aux besoins spécifiques des résidents.

Le consentement dans ce cadre est vraiment plus complexe qu'un simple oui ou non. Cela nécessite que le personnel sache identifier les signaux non-verbaux, qui traduisent souvent le confort ou le malaise d'un résident. Cette précaution permet d'éviter toute ambiguïté, en assure que les relations intimes sont voulues et bénéfiques pour la personne. La capacité de comprendre si un résident est complètement conscient de l'interaction est primordiale pour s'assurer que les liens affectifs et intimes se déroulent dans le respect de la dignité de chacun.

Christelle met en avant un principe essentiel : il faut respecter l'autonomie des résidents tout en assurant leur sécurité et leur dignité dans leurs relations intimes. Elle insiste sur la nécessité de rester vigilant et d'offrir un accompagnement approprié, comme avec le soutien de psychologues et d'experts en gérontopsychologie.

Troubles cognitifs et besoins affectifs:

La gérontopsychologie est une branche de la psychologie qui se concentre sur la santé mentale et émotionnelle des personnes âgées, en aidant à surmonter les défis liés au vieillissement, comme les troubles cognitifs (par exemple, Alzheimer) et l'adaptation à la vie en EHPAD. Les gérontopsychologues interviennent souvent dans ces établissements pour évaluer la santé mentale des résidents, faciliter leur adaptation et sensibiliser le personnel au besoin spécifique des résidents. Virginie Gasc, sexologue et psychologue en gérontopsychologie, met au clair cette question en insistant sur l'importance de considérer ces besoins pour le bien-être des résidents. Elle insiste sur le fait que la sexualité n'est pas un sujet réservé aux jeunes, mais un besoin naturel tout au long de la vie pour tous. *« La sexualité joue un rôle important dans le bien-être des résidents en EHPAD. Ceux qui vivent des moments d'intimité satisfaisants sont souvent plus heureux, plus actifs et se sentent mieux dans leur peau. »* Selon elle, la sexualité est liée au bien-être psychologique des résidents et peut être un facteur de lutte contre l'isolement et la dépression, des problèmes très fréquents en milieu gériatrique.

Virginie insiste que les troubles cognitifs, comme la démence ou la maladie d'Alzheimer, ne suppriment pas nécessairement le besoin de tendresse et de sexualité chez les personnes âgées. Elle précise : *« Il est souvent supposé*

CRÉDIT CLAUDIODIVIZIA

LA MAISON DE LA DIVERSITÉ

La Maison de la Diversité est un projet unique en France qui a pour but de créer un environnement sûr et accueillant pour les personnes âgées LGBT+. Le premier site ouvrira ses portes à Lyon fin 2024, avec 16 logements et des espaces communs pour rompre l'isolement, souvent renforcé par les discriminations vécues dans les EHPAD traditionnels. Si le projet est un succès, il pourra inspirer la création de dix établissements similaires dans la décennie à venir. Ce projet marque une avancée significative pour les droits des seniors LGBT+, qui se retrouvent souvent dans des établissements peu adaptés à leurs besoins affectifs, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. La Maison de la Diversité vise à offrir un lieu où ils pourront exprimer librement leurs émotions sans craindre le rejet.
À l'international, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont déjà mis en place des espaces privés en EHPAD et forment leurs équipes pour répondre de manière respectueuse aux besoins affectifs des résidents. En France, des initiatives comme la Maison de la Diversité montrent qu'il est temps de faire évoluer les pratiques pour mieux respecter la dignité des personnes âgées LGBT+.

que les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence ne sont plus intéressées par la sexualité, mais c'est loin d'être toujours le cas. Au contraire, certains peuvent encore éprouver des désirs affectifs et sexuels, mais n'ont pas toujours la capacité de les exprimer de manière adéquate. » Cette remarque révèle que, même dans les cas de troubles cognitifs sévères, les besoins affectifs sont présents, bien que souvent difficiles à exprimer. Cela prouve l'importance d'un encadrement adapté pour respecter ces désirs et envies, même dans des situations compliqués.
Dans les unités fermées, où résident souvent les personnes en GIR 1 ou 2 , la question de l'intimité devient encore plus sensible et important. Les GIR (Groupes Iso-Ressources) sont des catégories qui évaluent le niveau d'autonomie des personnes âgées. Ils vont de 1 pour les plus dépendants à 6 pour ceux qui sont les plus autonomes. Ces espaces, conçus pour assurer la sécurité des plus vulnérables, imposent souvent des restrictions qui renforcent le sentiment d'isolement. Malgré leurs troubles, ces résidents peuvent ressentir des besoins affectifs et intimes, mais ils ont parfois du mal à les exprimer ou à initier un contact. Cela peut entraîner de la frustration et un sentiment de solitude, surtout pour ceux qui reçoivent peu de visites. Le personnel formé au consentement et à l'accompagnement des besoins affectifs est essentiel dans ces environnements.

Rompre les tabous : Initiatives pour le bien-être affectif des résidents
Christelle, infirmière en EHPAD, remarque que certains établissements ont déjà instauré des chambres communicantes, il reste quand même essentiel d'approfondir la formation du personnel. « *Nous avons mis en place des formations spécifiques sur le consentement pour tout le personnel, mais il est nécessaire d'aller plus loin dans la sensibilisation, notamment sur les troubles cognitifs* », explique-t-elle. Une meilleure sensibilisation permettrait d'accompagner avec respect et sécurité les résidents dans leurs relations intimes, tout en préservant leur dignité.

Michelle, résidente, réclame des lieux plus discrets et adaptés qui faciliteraient les moments de complicité et d'intimités. D'après elle, des chambres doubles ou communicantes offriraient aux couples un cadre où « *ils pourraient se retrouver en toute tranquillité* ». Ce type de chambre, constitué de deux-pièces reliés par une porte intérieure, permettrait aux résidents de maintenir une proximité, tout en

ayant chacun leur propre espace privé. Michelle constate que ce type d'aménagement reste rare en EHPAD.

Yazid, aide-soignant, met en avant l'importance de fournir des protections comme les préservatifs et lubrifiants, essentiels pour garantir des relations en toute sécurité. Il estime que « *les résidents ont des besoins, et il est important de leur offrir les outils nécessaires pour vivre leur sexualité de manière respectueuse et sécurisée* », particulièrement pour les résidents en perte de mobilité. En plus des protections, des lits médicalisés faciliteraient la vie en couple, tout en assurant confort et sécurité.

Virginie Gasc, gérontopsychologue, propose d'organiser des séances d'information pour les familles des résidents pour les aider à comprendre l'importance des besoins affectifs de leurs proches et réduire ainsi leur solitude. « *Il est crucial que les familles acceptent que, même en vieillissant, les besoins affectifs et sexuels restent fondamentaux* », observe-t-elle. Cette sensibilisation permettrait de renforcer la compréhension et l'acceptation des nouvelles relations des aînés.

Financer l'intimité en EHPAD:
Les dépenses publiques dans les EHPAD sont importantes, mais souvent insuffisantes pour répondre à tous les besoins des résidents, notamment en ce qui concerne leur vie intime. L'État investit déjà des milliards chaque année dans les soins, les infrastructures et le personnel, mais une partie de ces fonds pourrait être réorientée pour améliorer les conditions de vie des résidents, en respectant davantage leur intimité. Par exemple, aménager des espaces privés pour les couples ou fournir des protections adaptées sont des sujets encore trop peu prioritaires et tabou, malgré leur impact positif sur le bien-être des résidents. La révision des priorités de financement permettrait ainsi non seulement de répondre aux besoins médicaux, mais aussi d'améliorer la qualité de vie émotionnelle et affective des personnes âgées en EHPAD.
L'histoire des retraites en France, à l'origine pour soulager les familles de la prise en charge de leurs aînés, a clairement modifié le contexte social et économique de la France. La création du système de retraite en 1910 était uniquement accessible aux fonctionnaires. C'est seulement en 1945, que ce système c'est élargi a toute la population française. L'objectif premier était de garantir aux personnes âgées une pension décente, tout en libérant les familles de la charge financière et logistique d'entretenir leurs aînés. L'État a donc pris en charge une partie importante des besoins des personnes âgées, ce qui a conduit à la création d'établissements spécialisés comme les EHPAD anciennement Maison de Retraites.

Cependant, cette évolution a eu un impact inattendu : le système de retraite a modifié les priorités familiales. En effet, sachant que les personnes âgées seraient soutenues financièrement par le système de retraite et prises en charge dans des structures adaptées, de nombreuses familles ont moins ressenti la nécessité d'avoir plusieurs enfants pour assurer leur soutien à la vieillesse. Ce phénomène a conduit à une baisse du taux de natalité, et donc à une diminution du nombre d'actifs dans la population, qui sont eux-mêmes les principaux financeurs des retraites par leurs cotisations.

Aujourd'hui, cette baisse du nombre d'actifs met totalement en péril l'équilibre financier du système de retraite, d'autant plus que la dépendance des personnes âgées et leur présence croissante en EHPAD nécessitent des investissements supplémentaires. Avec moins de cotisants pour financer ces dépenses, la question des retraites et de la prise en charge des personnes âgées devient un vrai défi. C'est est encore plus marqué dans le domaine de la sexualité et de l'intimité des résidents en EHPAD, un sujet souvent tabou et négligé dans ces établissements. Alors que le système a été conçu pour alléger le fardeau des familles, il soulève aujourd'hui des questions cruciales sur l'autonomie et le respect des besoins affectifs et sexuels des personnes âgées, qui, malgré leur dépendance, méritent une prise en charge respectueuse et digne. Il devient donc important de repenser non seulement au financement de ces systèmes, mais aussi à la manière dont nous abordons les besoins humains des résidents dans les EHPAD, un secteur déjà fragilisé par des ressources limitées. ■

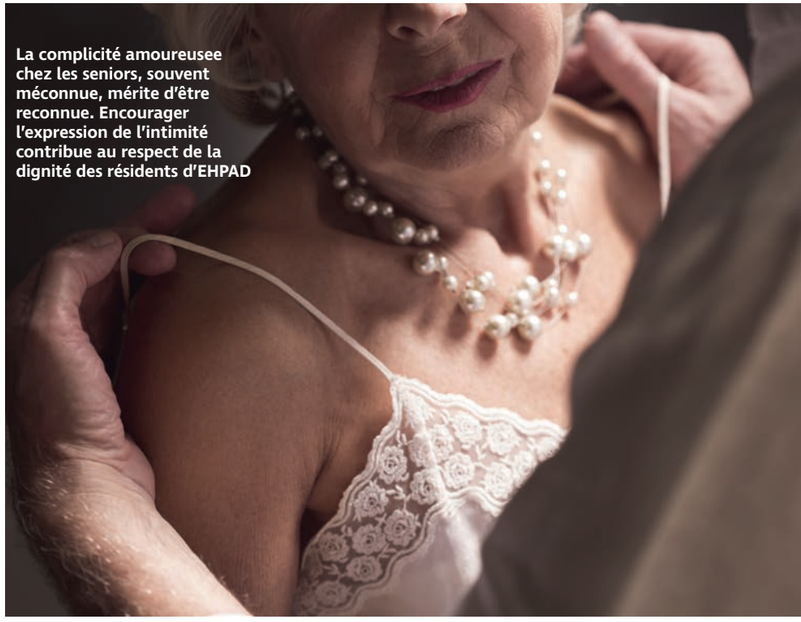

La complicité amoureusee chez les seniors, souvent méconnue, mérite d'être reconnue. Encourager l'expression de l'intimité contribue au respect de la dignité des résidents d'EHPAD

CRÉDIT KATARZYNABIALASIEWICZ

VERS UN MONDE SANS ENFANT ?

Baisse de natalité

L'année 2024 enregistre une diminution assez marquée des naissances en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les raisons de cette baisse. **NASLAT MAROINE**

L'Albane **(Francesco Albani) 1578-1660. La Fécondité dit aussi la Charité.**

CRÉDIT OU © JEAN LOUIS MAZIERES

Le nombre de naissances a diminué de 7% entre 2023 et 2024, indique l'INSEE dans un rapport publié en juin 2024. Une baisse de natalité qui risque de s'accentuer dans les années à venir. À notre époque, il y a beaucoup de femmes qui se concentrent sur la construction de leurs vies professionnelles.

Depuis le début des années 2010, 425 000 séparations conjugales ont lieu en moyenne chaque année, indique le ministère de la Santé et de la Prévention. La séparation conjugale, c'est lorsqu'un couple marié cesse de vivre ensemble sans divorcer. Selon l'INSEE, en 2020, 480 000 enfants mineurs vivent dans une famille divorcée ou recomposée, ce qui signifie qu'ils passent la moitié du temps chez chaque parent.

La société française a connu énormément d'évolutions : selon le démographe Laurent Toulemont *"en 1950, c'était le baby-boom, il y avait beaucoup de grossesses qui n'étaient pas vraiment souhaitées. Entre 1968 et 1988, la contraception s'est diffusée lentement. D'abord aux femmes les plus âgées, puis auprès des jeunes. En 1975, il y a eu la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Ce sont des changements très impotants. "*

La crainte face au futur fait partie des raisons qui expliquent la baisse de la natalité en France. Plus d'un tiers

CRÉDIT OU © CCO DOMAINE PUBLIC

des jeunes qui ont quitté l'école dès l'âge de 16 ans ou qui sont diplômés, mettent deux ans ou plus à trouver leur premier emploi.
Laurent Toulement indique que *" Les jeunes ont de plus en plus d'exigence face à leur travail. Il y a une volonté de vouloir s'investir dans le travail. De s'investir d'une façon de pouvoir avoir une vie en dehors du travail. Et pour ça, avoir des enfants implique des sacrifices."* Les jeunes s'adaptent au marché du travail.
C'est le cas de Romane, étudiante en droit, âgée de 22 ans. Elle ne se voit pas pour l'instant avoir des enfants : *" Pour le moment, je ne veux pas d'enfants parce que je trouve que je ne suis pas assez accomplie moi-même en tant que personne. Afin de pouvoir transmettre et d'être une bonne mère. "* Cependant, Romane ajoute que son avis peut changer avec le temps *: " En même temps, je ne veux pas donner naissance à un enfant dans un monde auquel les catastrophes naturelles s'aggravent d'année en année avec le réchauffement climatique. "*
Les personnes qui luttent contre le réchauffement climatique n'envisagent pas de vouloir donner naissance à un enfant. Ils ne veulent pas faire vivre à leur enfant les conséquences climatiques. : " Je crains de faire vivre la fin du monde à mon enfant ! Peut-être que je devrais profiter de ma vie personnelle au lieu de mettre au monde un enfant qui va vivre les changements climatiques et la pollution, ou la guerre, " dit Mylène Bonneau dans le journal La Presse.
La psychologue Thalia Barbot qualifie l'éco anxiété comme : *" une source d'angoisse qui provient justement des peurs, des craintes qui sont liées à tous les changements climatiques et environnementaux, qui ne cesse d'augmenter depuis maintenant quelques années dans le monde. Ces changements climatiques ont un impact énorme sur la population mondiale. "*
Faire des enfants demande à faire des sacrifices. Il serait nécessaire d'augmenter le nombre de crèches. Les crèches peu nombreuses rencontrent divers problème : pénurie de professionnels, manque de place, manque d'attractivité des métiers de la petite enfance.
Laurent Toulemont explique : *" Il faut augmenter le nombre de crèches ainsi qu'améliorer leur qualité,en améliorant les aides aux familles, et notamment en matière d'éducation et de logement. ça peut motiver les personnes qui souhaitent vouloir des enfants, de décider d'en avoir et n'attendent pas trop longtemps ou bien ne renoncent pas.»* Un pays qui connaît une diminution de la fécondité est un pays qui rencontre des difficultés antérieures.

Cette baisse, va-t-elle avoir des conséquences ?

De moins en moins de femmes ont l'intention d'avoir des enfants ou n'envisagent pas d'avoir un autre enfant. Un rapport d'études de l'IFOP publié en 2022 démontre que le nombre de femmes françaises déclarant ne pas vouloir d'enfants est passé de 2% en 2006 à 13 % en 2022.
Parmi les femmes interrogées, quatre d'entre elles déclarent avoir une envie de donner naissance à un enfant, trois

> **Nous voulons bien deux enfants maximums. Avoir un enfant, c'est laisser une trace de vie dans le monde.**

enfants maximum. Un couple âgé de 27 ans et 30 ans témoigne :Seulement, une d'entre elles n'envisage pas d'avoir d'enfant pour d'autres raisons. Anaïs déclare qu'elle a la crainte de ne pas réussir à donner une meilleure éducation à ses enfants et la crainte liée à sa propre santé mentale et physique. La plupart des femmes ont peur de transmettre leur traumatisme à leurs enfants ou de leur en créer.

Impact économique.

La baisse de la fécondité a des répercussions sur l'économie française. Un vieillissement de la population implique une consommation plus basse. Avec une baisse du nombre de naissances de 20% depuis 2010, la cotisation de la somme versée dans l'allocation retraite risque de diminuer dans le futur.
Ce qui veut dire que si le nombre de naissances continue de diminuer, celui-ci peut avoir des répercussions au niveau des allocations. Mais selon le démographe Hervé Le Bras, cela ne risque pas d'arriver, pas avant 2045 : *" La baisse de natalité ne modifiera le nombre de retraités que dans plus de 60 ans. Elle ne modifiera le nombre d'actifs que dans plus de 20 ans, âge auquel la génération née cette année entrera en activité. Ainsi l'équilibre des retraites ne sera pas modifié par la natalité actuelle avant 2045. On a le temps de le voir venir. Cet équilibre peut être modifié plus vite grâce à l'immigration qui augmente immédiatement la population active, dont le nombre de cotisants. "*

Les régimes de retraite fonctionnent sur le principe de répartition. La cotisation retraite est prélevée dans le salaire d'un salarié, c'est cette cotisation qui sert à payer immédiatement les retraites. Si la population diminue en raison de la baisse des naissances, la France peut faire appel à l'immigration ou on peut jouer sur trois leviers d'après Laurent Toulemont : *" Modifier l'âge de la retraite ou la durée de cotisation, augmente un peu le nombre de cotisations et diminue beaucoup le nombre de retraités. Augmenter les prélèvements sur les actifs, diminuer les versements aux retraités. "*
Des études montrent que la baisse du nombre de naissances à des effets positifs pour les caisses de l'État, car moins de bébés, c'est moins d'allocations à verser et moins de dépenses pour les crèches, ou dans le système scolaire.
Cependant, les problèmes risquent d'apparaître si cette tendance continue de durer sur le long terme. Car moins de bébés, c'est aussi moins de travailleurs, donc moins de richesses produites et une population qui vieillit.

La France reste le pays de l'Union européenne dont la fécondité est la plus élevée. L'Allemagne, est le pays le plus drastiquement touché par une baisse des naissances aiguë. Selon l'Institut de recherche économique, le taux de natalité en Allemagne a fortement

chuté, il est actuellement de 1,35 enfant par femme, alors qu'il était encore de 1,58 en 2021. En Allemagne, il y a de moins en moins d'enfants, environ 392,000 enfants sont nés en Allemagne entre janvier et juillet en 2024.
L'Allemagne connaît, depuis maintenant, le vieillissement démographique le plus important. L'augmentation de l'espérance de vie justifie le vieillissement de la population allemande. C'est pourquoi ce pays accueille des migrants, car ils ont besoin de main-d'œuvre.
Le taux de natalité de l'Italie est l'un des plus bas de l'Union européenne et le pays vieillit à un rythme beaucoup plus rapide que les autres pays européens. Le taux de natalité de l'Italie est passé de 1,24 à 1,22 enfant par femme pour l'année 2023. La population italienne est en train de diminuer progressivement. L'Italie risque d'avoir plus de décès que de naissances dans les années à venir.

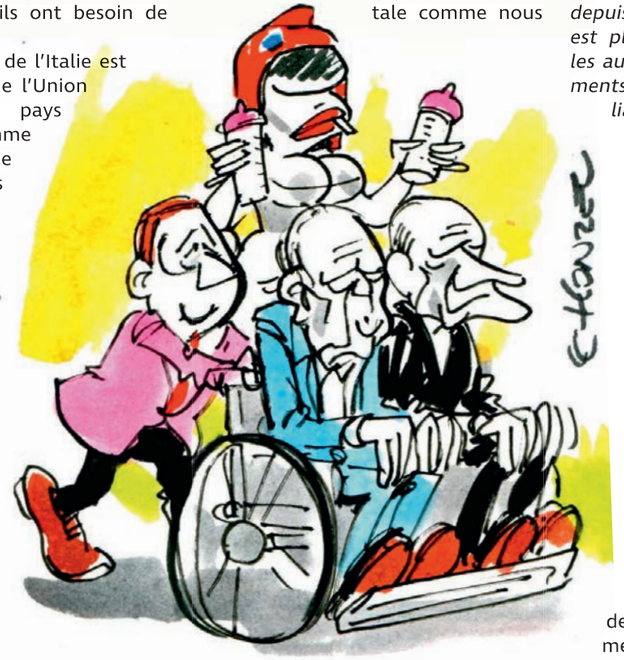

Les pays d'Asie comme la Chine, le Japon et la Corée du Sud rencontrent le même problème. Auparavant, avec la politique de l'enfant unique, la Chine a connu une baisse consécutive de sa population, qui depuis est de 1,41 million d'habitants en 2024. Les Nations unies déclarent que la Chine risque de perdre 200 millions d'habitants d'ici à 2050. Le gouvernement lance un appel à la mobilisation générale pour relancer sa natalité.
Même si le nombre de naissances a fortement diminué de 6,6% en 2024, la France fait quand même partie des pays européens où le taux de fécondité reste le plus élevé. Contrairement à l'Italie qui se trouve à la dernière place, juste derrière l'Espagne et la Grèce.
Le taux de natalité en Espagne est passé de 1,23 à 1,19 enfant par femme. L'incertitude économique, le chômage, les emplois mal rémunérés avec une mauvaise condition de travail ainsi que les prix des logements sont en partie les
raisons pour lesquelles les Espagnols font moins d'enfants ou font des enfants beaucoup plus tard.
La France ne risque pas d'être dans la même situation que les pays d'Asie orientale comme nous explique le démographe Hervé le Bras : *" Pas à court terme, car la conception de la famille et de la femme est très différente en Asie orientale où la fécondité est descendue autour de 1 enfant par femme alors qu'en Europe et en Amérique, elle se stabilise autour de 1,5 enfant par femme. "*

La crise du COVID-19 contribue-t-elle à la chute de la natalité en France ?

Pendant la crise de la COVID-19, le taux de fécondité en France a moins été impacté par rapport aux pays d'Europe du Sud, qui ont fait face à une forte chute. Les deux pays qui ont été les plus atteints sont l'Espagne et l'Italie puis le Portugal et la Grèce.
Ce n'est pas la première fois que la France a connu une baisse de natalité. La fécondité avait baissé dans les années 1980 jusqu'à atteindre 1,68 enfant par femme entre 1993 et 1994. Elle a continué par la suite à augmenter jusqu'en 2010. Le taux de natalité peut augmenter dans les années qui suivent. Mais selon le démographe Laurent Toulemont : *" Ce qu'on ne sait pas aujourd'hui, c'est si, à l'avenir, la fécondité en France va continuer à baisser. À l'inverse, on peut dire que depuis presque 50 ans, la fécondité est plus haute en France que dans les autres pays. Il y a eu des changements dans les comportements familiaux, pourtant la fécondité est restée élevée. il y a une possibilité que la natalité se stabilise ou remonte un peu, mais c'est encore trop tôt pour le dire."*

La diminution de la natalité est-elle une mauvaise nouvelle en France ?

La baisse de natalité va forcément engendrer un vieillissement de la population. Mais c'est aussi une mauvaise nouvelle pour la croissance économique de la France. La baisse de natalité va causer une diminution de la consommation. C'est-à-dire qu'il y aura moins de consommateurs dans les marchés.
En janvier 2024, le président de la République a annoncé des mesures pour accroître le taux des naissances et un meilleur accès à la PMA. Pour le démographe Hervé Le Bras :

"De l'avis général des démographes, ces mesures n'auront aucun effet. "
Et aussi, selon Laurent Toulemon : *" on ne force pas les gens à faire des enfants. Les femmes font ce qu'elles veulent. "*

Dans ce domaine, la France n'est pas toute seule. La natalité s'écroule de même en Corée, en Allemagne et en Italie. La France peut moins s'inquiéter, car dans les autres pays, le problème de la fécondité est plus dramatique, mais elle doit rester vigilante ■

PIERRE-LOUIS GOURDOUX

CREDIT : PIXABAY

CREDIT : DIDIER VEILLON

CREDIT : NICOLE WILKINS

= Colocations intergénérationnelles

En France, une personne âgée sur quatre vit seule et un étudiant sur quatre évolue dans une situation précaire. Les raisons de ce qu'on appelle la « solitude senior » sont connues (perte d'un conjoint ou de proches, perte d'autonomie, moyens financiers limités) mais des solutions à ce problème semblent toujours difficiles à mettre en place.Quant à la précarité étudiante, trois principales causes sont identifiables : l'augmentation du coût de la vie, la difficulté d'obtenir un logement au loyer abordable et l'augmentation des dépenses liées aux

CREDIT : CHARLES CRISCUOLO

Selon l'AGEP (fédération générale des étudiants de paris), le mal-être étudiant est indéniablement corrélé à la difficulté qu'ils ont à trouver un logement décent à un prix abordable et le reproche en est fait directement aux bailleurs qu'ils accusent d'abus caractérisés : « Ils dépassent sans vergogne le loyer plafonné. Il arrive qu'on doive payer plus de 100 euros de provisions pour charge pour une chambre de bonne de 9m2 sans chauffage ni ascenseur. J'ai déjà vu des appartements avec des meubles censés être neufs où le matelas était complètement pourri. » De surcroit, les étudiants prennent rarement la peine de se renseigner sur leurs droits en matière d'immobilier (et en particulier les étudiants étrangers) et les bailleurs ont tendance à en profiter. Par exemple, les étudiants ne sont généralement pas au courant qu'ils peuvent saisir le tribunal d'instance pour obtenir, par exemple, la restitution de frais prélevés abusivement et des dommages et intérêts.

Un jeune bénéficiant d'une aide alimentaire **sur 10** a déjà dormi dehors ou dans sa voiture.

CREDIT : MIKHAIL NIKOV

Et s'ils ne veulent pas faire les démarches, ils peuvent demander l'aide d'une association représentative de locataires (la CLCV) de le faire.
Pour les personnes âgées, le problème est diamétralement opposé. La difficulté qu'elles rencontrent n'est pas d'avoir un logement mais plutôt de ne pas s'y sentir trop seules.
En 2020, la loi « Bien Vieillir » du 8 avril 2024 a été adoptée. Elle comprenait des mesures censées lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie. Il est difficile de mesurer l'impact de cette loi mais selon l'association France Assos Santé, 530 000 personnes âgées étaient en état de mort sociale en 2021. C'est-à-dire qu'elles n'avaient pas eu d'interactions physiques avec aucun des 4 cercles sociaux classiques : la famille, les amis, les voisins et les réseaux associatifs.

La colocation intergénérationnelle, une réponse populaire

En attendant une réponse politique mesurable à ces deux problèmes, une réponse populaire est née en 1997 en Espagne : la cohabitation intergénérationnelle.
De nombreuses organisations comme ToitChezMoi ou ensemble2générations ont proposé ce système aux problématiques françaises en mettant en place une colocation intergénérationnelle. Cela consiste à offrir à des jeunes, des étudiants ou des apprentis l'accès à une chambre chez l'habitant contre une présence, un service, ou un loyer modéré. Pour accompagner cette réponse, l'état propose, à travers sa loi évolution du logement,

530 000 Français de **plus de 60 ans** en état de mort sociale.

de l'aménagement et du numérique (ELAN), des aides au logement à un senior locataire qui sous-louerait une partie de son habitation à un jeune de moins de 30 ans, si ce dernier remplit les critères d'attribution.

De cette manière, le besoin de compagnie des personnes âgées trouve une réponse ainsi que la nécessité d'un logement au loyer abordable pour le jeune.

Malheureusement, l'idée que deux générations séparées quelquefois par plus de 60 ans puissent cohabiter harmonieusement sous le même toit est peut-être illusoire. C'est ce qu'affirme Luna, 20 ans, qui habite chez Michel, 78 ans, dans un appartement parisien. C'est sa mère qui lui a conseillé de trouver une colocation intergénérationnelle pour avoir un loyer moins cher et elle l'a trouvée sur la carte des colocs. Quand on lui demande comment se passe la cohabitation avec Michel, Luna est sans

CREDIT : RDNE STOCK PROJECT

détour : « Pas très bien, je t'avoue. Je pense qu'il a vraiment besoin de compagnie, d'avoir quelqu'un avec qui discuter et passer du temps. Il n'a plus de femme et ses enfants ne lui parlent plus trop. Et moi je ne corresponds pas vraiment à ses critères, je suis jeune donc je sors beaucoup. Je ne suis pas tout le temps là. »
Curieusement, quand Luna l'a rencontré une des premières choses qu'il lui a dites était qu'il ne voulait pas être son père de substitution, ce qu'elle avait trouvé rassurant (bien que formulé maladroitement) mais elle considère que c'est justement comme un père de substitution qu'il se comporte.
Elle lui reproche aussi de ne « pas être vraiment dans l'échange » : « Il raconte des histoires tout le temps. C'est le genre de personne âgée qui monologue plus qu'autre chose. Et ça, ça ne me plaît pas du tout. Les discussions unilatérales ne m'intéressent pas. J'ai vraiment besoin qu'on m'écoute quand je discute avec quelqu'un. »
Cette déception est d'autant plus blessante que le passé de Michel était justement ce qui intéressait Luna (en plus du loyer modéré). Il était réalisateur, journaliste (Ce que Luna souhaite devenir) et il a beaucoup voyagé dans sa vie. Mais il semble davantage préoccupé à s'entendre lui raconter sa vie qu'à lui transmettre.
De surcroît, elle estime qu'il n'a pas été clair sur ses habitudes au sein de l'appartement. Par exemple, Michel est un adepte du « couch surfing », c'est-à-dire qu'il laisse des voyageurs dormir sur son canapé en échange de certains services comme la préparation des repas ou le ménage. Ce qu'elle a découvert lorsque qu'elle est rentrée de soirée et a été accueillie par une femme qu'elle ne connaissait pas. Mais le plus dérangeant pour elle, c'est qu'il est parfois louche avec les gens qu'il reçoit. Elle raconte une anecdote où il recevait deux Ukrainiennes dans son appartement, et que lorsque l'une d'entre elles lui a montré son compte Instagram, il a immédiatement cliqué sur la photo d'elle en maillot de bain, le tout devant elle. L'accumulation de tous ces événements désagréables a poussé Luna à commencer à chercher un autre hébergement.

Quand on lui demande si elle redonnerait une chance à l'expérience de la colocation intergénérationnelle elle répond instinctivement :
« Avec un homme âgé, non. Une femme âgée peut-être. »

Michel, de son côté, parle avec plus de légèreté que Luna de la situation. Il souhaitait juste « un peu d'animation » car il ne voit plus ses enfants et avait été content de proposer son appartement sur un site de colocation. Il se sent cependant dépassé par les habitudes de Luna, étant quelqu'un qui a davantage besoin de routine et de constance. Il aime bien Luna, même s'il se dit conscient qu'il ne se

«Avec un homme âgé, non. Une femme âgée peut-être.»

LUNA, À PROPOS DE SON EXPÉRIENCE DE COLOCATION

comprennent pas. Malgré tout, il n'est pas figé sur la question et serait prêt à redonner une chance aux colocations intergénérationnelles.

Évidemment, d'autres colocations se passent mieux. Comme celle de Manon qui a rejoint une colocation intergénérationnelle dès qu'elle est arrivée à Paris. Viviane qui avait 75 ans à l'époque, l'a accueillie ainsi qu'une autre jeune fille. « Quand on est deux jeunes la difficulté d'habiter avec une personne âgée qu'on ne connait pas est un peu diluée » nous explique-t-elle. Elle affirme même avoir été très rassurée de vivre avec quelqu'un de plus âgé et expérimenté qu'elle :
« J'étais un peu anxieuse à l'idée de quitter mes parents donc ça me plaisait d'habiter avec une personne de plus expérimentée que moi et qui pouvais me guider un peu. » Manon n'a pas du tout vécue cette colocation comme un service de compagnie qu'elle livrait en échange d'un loyer modéré, même si elle se sentait obligée au début de passer du temps avec Viviane, elle se souvient qu'elle était tellement gentille que c'était elle-même qui le souhaitait au bout d'un moment.

Le cas de Manon et de son expérience globalement positive de la colocation intergénérationnelle n'est pas du tout une exception. Cette solution qui a su prouver son effectivité doit être encouragée mais il ne faut pas pour autant tomber dans l'angélisme. Dans toutes les colocations, y compris non-intergénérationnelles, des problèmes se posent et quelquefois les personnalités des colocataires sont tout simplement incompatibles, comme celles de Luna et Michel. C'est pourquoi une initiative si bienveillante doit bénéficier d'un accompagnement sensé et sérieux pour pouvoir perdurer.
L'état, par la Loi ELAN essaye de mettre en place les conditions économiques de la réussite du projet, mais c'est maintenant aux associations et aux individus d'en organiser la réussite pratique et humaine. ■

CREDIT : SVETIKD

GROUPE IGENSIA EDUCATION

Faire de vos singularités une réussite commune

ÉCOLES | ALTERNANCE | FORMATION CONTINUE | INSERTION INCLUSION | ORIENTATION

www.igensia-education.fr

PARIS - LYON - TOULOUSE

iscpa!
JOURNALISME
COMMUNICATION
PRODUCTION

GROUPE
IGENSIA
EDUCATION

L'école des MÉDIAS

ISCPA Paris
01 80 97 65 80
iscpaparis@igensia.com

ISCPA Lyon
04 72 85 71 73
iscpalyon@igensia.com

ISCPA Toulouse
05 31 08 70 55
iscpatoulouse@igensia.com

ISCPA-ECOLES.COM

Établissements d'enseignement supérieur technique privés (Lyon-Toulouse) Etablissement d'enseignement supérieur privé (Paris) *
« Cycle mastère professionnel » : désigne un niveau de fin d'études à Bac+5 - 02/2024 Direction Communication Groupe - Crédits photos : AdobeStock